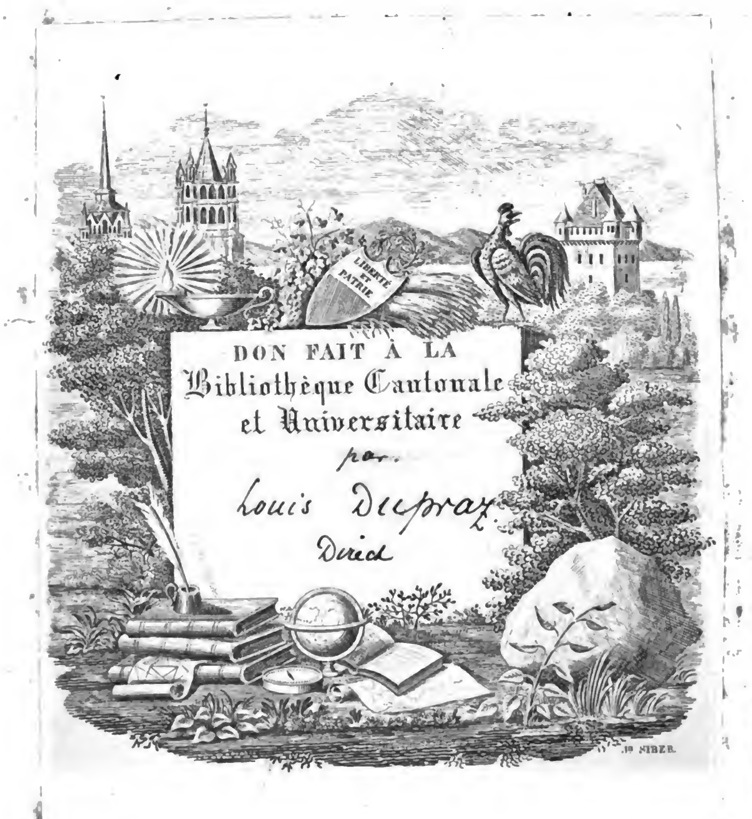




Weller, II, 188
- 1771 : Londres
- autres éd s. 1772, 1777

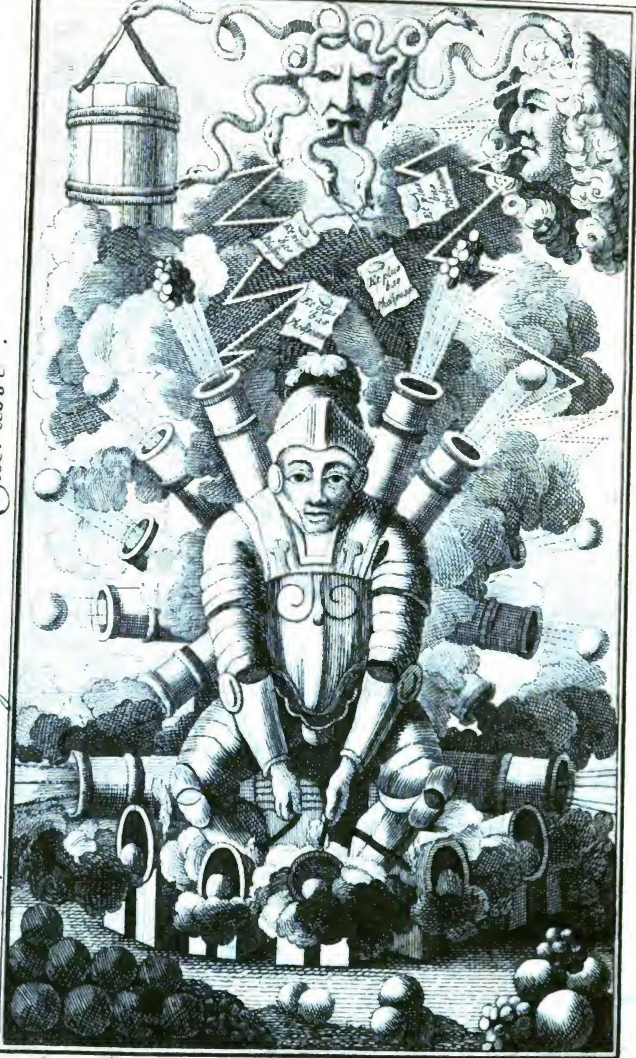
GAZETIER CUIRASSÉ


LIBERTÉ ET PATRIE
DON FAIT À LA
Bibliothèque Cantonale
et Universitaire
par
Louis Dupraz
Doyen
Jn SIBER



PB SF DM

Frontispice du Gazettier Cuirassé.



Actna haec impavido vulcania téla ministrat
Aéla Gigantaeos Débellatura furores.

LE GAZETIER CUIRASSÉ,

OU ANECDOTES SCANDALEUSES DE LA COUR DE FRANCE.

CONTENANT

Des nouvelles Politiques, nouvelles apochryphes, ſecrettes, extraordinaires; Mélanges confus ſur des matieres fort claires, anecdotes & nouvelles littéraires, inventions nouvelles, des Lettres; le Philoſophe Cynique, Nouvelles de l'Opéra, Veſtales & Matrones de Paris, Nouvelles énigmatiques, tranſparentes &c.

Auxquelles on a ajouté

Des Remarques hiſtoriques, & anecdotes ſur le Château de la Baſtille & l'inquiſition de France. Le Plan du Château de la Baſtille.

—— Nous autres ſatyriques,
Propres à relever les ſottiſes du tems;
Nous ſommes un peu nés pour être mécontens.

BOILEAU.

Imprimé à cent lieues de la Baſtille, à l'enſeigne de la Liberté.
M. DCC. LXXXV.

~~L'auteur est Chevrier~~

Avant Propos.

JE dois prévenir le public, que quelques unes des nouvelles, que je lui donne pour vraies, font tout au plus vraisemblables, & que dans le nombre même il s'en trouvera dont la fausseté est évidente; je ne me chargerai pas de les débrouiller: c'est aux gens du monde, qui connoissent la vérité, & le mensonge (par l'usage fréquent qu'ils en font) qu'il appartient de juger, & de faire un choix. Plus il sera sévere, plus il sera sage? Je crois devoir cet avis aux lecteurs qui daigneront m'honorer de leur attention.

Si cet essai est goûté, & que le public me donne un peu de vanité par son accueil, je lui prouverai ma reconnaissance, en lui donnant un traité sur la séduction des femmes, qui sera également utile aux jeunes gens, qui entrent dans le monde, & aux vieillards prêts à en sortir; il amusera ceux qui ne pouront rien de plus, & prouvera au femmes les plus décidées que ce n'est point par leur faute, qu'elles ont succombé, puisque leur défaite est fondée sur des principes infaillibles.

En attendant que je hasarde le traité que je dois publier, je vais partager ma correspondance particuliere avec le public, en lui demandant le secret sur ce que je lui laisserai ignorer *seulement*.

Il n'appartient pas à toutes les nations de dire ce qu'elles pensent : la *Bastille*, le paradis de Mahomet (a), & la Sibérie sont des argumens trop forts pour qu'on puisse leur rien répliquer. Mais il est un pays sage, ou l'esprit peut profiter des libertés du corps, & ne rien craindre de ses productions ; c'est dans ce païs où les grands ne sont que les égaux des moindres citoyens, où le Prince est le premier observateur des loix, que l'on peut parler sans crainte de toutes les puissances de la terre, que le sage peut juger les extravagances & en rire, en donnant des leçons à l'humanité dont la barbarie d'un pouvoir injuste ne le punira pas.

On verra dans quelques anecdotes répandues dans cet essai, que j'ai été souvent à portée de voir ce que je dis, de très-près : si quelquefois j'ai ajouté à la vérité, c'est pour laisser aux gens qu'elle blesse un moyen de se défendre : quelque fois aussi, c'est une décoration dont j'ai eu besoin. Ce sont des ornemens qui paraitront peut-être un peu hardis mais c'est un caractere de nouveauté qui ne déplaira pas à une nation assez sage, pour être encore libre.

(a) En France on enferme, en Turquie on étrangle, en Russie on exile dans les Deserts ; l'un revient à l'autre.

Epitre Dédicatoire
à MOI

Ma chere Perſonne,

JOuiſſez de vôtre gloire, ſans vous occuper d'aucun danger! Vous en courez ſans doute, avec les ennemis de vôtre patrie, dont vous allez aiguiſer la rage, & redoubler la férocité; mais en révélant les miſteres iniques, qui ſe conſomment dans le noir ſecret de leur conſcience, penſez, ma chere Perſonne, que vous vengez des innocens, & que vous garantiſſez peut-être des malheureux, ſur qui la foudre allait tomber; Si vous êtes la victime de votre zele, enorgueilliſſez-vous de vous précipiter dans ce nouveau gouffre, *plus dangereux, plus affreux mille fois, que celui que ferma le courageux Décius!* Que ſon exemple, & la vénération dont il jouit encore de nos jours, puiſſent vous maintenir dans des diſpoſitions dignes de l'hommage, auquel vous aurez droit! Bravez les puiſſances coupables, que vous ne pouvez combattre; faites frémir ces monſtres cruels dont

l'existence est si odieuse, & coûte si cher à l'humanité : & dussent les cieux tomber sur la terre pour la préparer à vous engloutir, souvenez vous que votre meilleur ami, l'homme que vous estimez le plus, vous a conseillé ce que vous devez faire. Savourez voluptueusement sa maxime & osez tout, sans rien craindre !

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Je vous connais trop, pour craindre un relachement sur des principes, dont votre fermeté me garantit que vous ne vous écarterez jamais. Je suis dans cette opinion, ma chere Personne.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Moi-Même.

NOU-

NOUVELLES POLITIQUES.

Tous les Secrétaires des ambaſſadeurs français qui ſont créatures de Mr. *De Choiſeuil*, ſont partis *incognito* pour Verſailles avec les correſpondances de leurs maîtres par ordre du *Chancel...* on aſſure, qu'il y a des gens beaucoup mieux inſtruits à faire les coups de main à la cour de France, que dans la forêt de Sénar (1).

Le grand conſeil ayant aſſiégé le palais avec des lettres de cachet, s'en eſt emparé ſans réſiſtance; la cour des aides, ayant voulu ſoutenir le choc, a été repouſſée vivement & s'eſt retirée à dix lieües de Paris, où elle a pris ſes Cantonemens (2).

Le *Chancel...* ſuivant la maxime du cardinal Mazarin *Diviſez pour regner*, a reparti les membres de l'ancien parlement dans les Villages les moins connus de la France, & a ajouté à leur exil tout ce qui pouvoit le rendre plus déſagréable, il a dit, depuis leur éloignement, qu'il eſpere à leur

(1) La détention d'un particulier puni, & déſavoué, pour avoir mal pris ſes meſures, ne prouve point qu'il n'ait pas été corrompu.

(2) La cour des aides a ordre de ne pas approcher la Capitale de dix lieües.

retour les voir beaucoup mieux inſtruits des calamités du peuple, qu'ils ne l'étaient en faiſant leurs remontrances.

Le Duc de *la Tremouille* vient d'être nommé ſecretement miniſtre des affaires étrangeres, & a été préſenté au Roi en cette qualité par le Sieur *Gabriel* intendant des bâtimens de ſa majeſté (3).

En inſtallant le nouveau parlement à la place de l'ancien, le *Chancel...* a fait un discours qui prouve que tous les Français ſont des ſots, (4) qu'il le ſçait, qu'il en profite, & qu'il y a ſix grands ſcélérats en France. Après ſon diſcours le S. *Iſabeau* a lu trois édits dont l'un tend à perſuader que le Roi à envie de payer ſes dettes, le ſecond frappe de mort la cour des aides pour avoir levé la main ſur l'arche (5); le troiſieme ſubſtitue les membres chancellans & ſurannés du grand conſeil, aux robins leſtes de la vieille

(3) Ce Duc eſt un génie de conſtruction, ce qui le place dans le département du Sieur Gabriel.

(4) Le diſcours du *Chancel..* eſt un tiſſu de Sophiſmes, qui dit à-peu-près, ou ſuppoſe *au moins* tout ce que renferme cette analyſe.

(5) On a prétendu, que la cour des aides n'avait pas le droit de faire des remontrances.

cour. Ces trois édits ont terminé le lit (appellé) de justice.

Il y a eu quelques morts à Paris depuis quatre mois, qui n'ont pas paru trop naturelles; (6) mais chacun se tait à cet égard, ainsi que sur les enlevemens secrets qui sont impénétrables pour tout le monde, quoiqu'ils se renouvellent tous les jours (7).

Il a été défendu au nouveau parlement de rien décider dans les occasions importantes, sans l'ordre de la cour.

On assure que la *Bastille*, & *Vincennes* sont si pleins de monde, qu'il y a des toiles tendues sur les terrasses, & le donjon pour loger les soldats, qui font la garde de ces deux châteaux.

On croit que la marine, que l'on a trou-

(6) La délation, les espions, & toutes les horreurs souterraines de la police, sont si familieres en France, que l'homme le plus ignoré, est transparent pour le gouvernement en huit jours. Quand cela n'arrive pas, on s'en assure pour le questionner, quelquefois on le soustrait sans retour.

(7) Les exempts de police ont carte blanche pour faire le mal, pourvu qu'ils aient la précaution de le faire en secret & adroitement.

vée fort mal-menée par un roulier, (8) ne le fera pas mieux par le (9) cheval borgne que l'on a harnaché pour la conduire.

On a fait le dénombrement des maisons de plaisances de sa majesté, en comptant *Versailles*, *la Bastille*, *Vincennes*, *Marli*, *Bicêtre*, &c. on en compte neuf cents, sans les maisons religieuses, qui servent de magazin pour les menus plaisirs (10) du Roi. Il y en a un très-grand nombre dans lesquelles on trouve des dépots considérables de gens vendus ou sacrifiés.

Les princes du sang ont obtenu du Roi la permission de ne se mêler de rien, & la liberté de s'absenter de ses conseils.

Le Roi n'ayant plus besoin de conseil avec Mr. *Maup*... s'en est débarassé au profit du public, qui à l'avenir sera jugé malgré lui par les créatures de la cour, ou les magistrats, qui ont été perfides à leur compagnie.

(8) Mr. Rouil.. fut un ministre assez médiocre, ce qui fit dire qu'il n'étoit pas étonnant de voir la marine mal-menée par un *roulier*, c'est l'affabilité de *Mr. de Boy*.. qui fait qu'on le compare à un *cheval borgne*.

(9) M. de Boyne.

(10) St. Lazare, St. Yon, St. Michel, St. Venant, Armentieres, Pontorson, *&c. &c. &c. &c. &c. &c.*

On vient d'ériger une nouvelle cour sous le nom de cour de conscience (11) à la tête de laquelle sera le Maréchal *de Riche...*, avec le *Duc D'Aigu....* cette cour est destinée à examiner les fortunes des financiers, que l'Abbé *Terray* n'a pas dégraissés.

Le parlement de *Rouen* a fait un arrêté par lequel il déclare tous les magistrats (qui ont reçu les charges de judicature qui constituent le nouveau parlement) *perfides envers leurs confreres, traîtres envers la patrie, & parjures envers le Roi même* aux intérêts duquel ils sont contraires, en empêchant qu'il ne soit instruit du bouleversement qu'a opéré le *Chancel...* dans les affaires.

Les Cours de *Toulouse*, *Bordeaux*, & *Rouen* se sont promis de ne jamais se désunir, pas même par lettres de cachet, qui (selon leur opinion) n'ont été instituées que pour être une grace infamante, & soustraire aux loix par l'éxil, ou la prison, les coupables qu'on a voulu ménager. Ils s'attendent à la force majeure, mais ils ne changeront point d'avis. Ce qui embarasse fort le *Chancel...*, &

(11) C'est une maniere de conseiller cet établissement, qui serait en bonnes mains.

ſes créatures, dont l'intérêt eſt de miner par degrés, plutôt que d'exciter une révolution dont ils ſeraient les victimes à coup ſûr.

Les politiques raiſonnans trouvent une eſpece d'affinité entre la ſuppreſſion des templiers, & celle du parlement de *Paris*; ils furent accuſés à faux, & on les dépouilla de leurs biens avant de les brûler. Les deux premiers points ſont remplis envers le parlement. Le *Chancel...* s'eſt contenté de ſuppléer l'exil, & la priſon au troiſieme.

Il court une lettre (12) que la nobleſſe eſt cenſée avoir écrite aux princes du ſang, qui parle très-fortement de l'adminiſtration, & des devoirs du Souverain. La roture cependant lui diſpute l'honneur de l'avoir faite, on la croit de Mr. d'Alembert, qui écrit tout auſſi bien que s'il était gentilhomme.

Le Chevalier de *St. Prieſt* ambaſſadeur à Conſtantinople (13) a ordre d'envoyer vingt

(12) Cette lettre a été effectivement envoyée à tous les princes & pairs; elle ſe trouve imprimée dans toutes les gazettes, hors celle de France qui ne parle que de la lotterie militaire, des accouchemens, & de ce qui ſe paſſe à la chapelle.

(13) Ce n'eſt encore qu'une prophétie, mais il y a toute apparence, qu'elle ſera realiſée, avant celles de Mahomet, &c.

Muets pour faire le service de sa cour; il lui a été ordonné en même temps de débaucher quelques ouvriers de la manufacture des cordons qui s'établira dans la grand-salle du palais, pour la commodité du nouveau parlement & du public.

Le Roi qui a déjà été sur le point de retirer plusieurs fois le porte-feuille à *l'Abbé Terray* (qui n'a fait que perfectionner l'art de pêcher en eau trouble) vient de le faire offrir à Mr. *Foulon*, que l'on assure très-propre à dégraisser le royaume.

Le *Chancel...* supprime (14) la vénalité des charges à laquelle il substitue celle des bénéfices par arrangement avec le pape *Ganganelli*, qui permet au Roi de jouir en conscience des biens de l'église si la cour de Rome est de moitié.

Il se glisse tous les jours des écrits menaçans sous la serviette du Roi sans qu'on puisse sçavoir comment? On a arrêté plusieurs per-

(14) Il serait bien à souhaiter en France qu'il y eut quelques milliers de moines en uniforme de grenadiers, & quelques centaines d'abbés à leur tête; ils seroient plus utiles à l'état avec un mousquet, ou un hoyau à la main, qu'avec le goupillon dont ils arrosent les imbéciles.

ſonnes, qui ſont dans les fers à cette occaſion. On dit le Roi beaucoup plus troublé de cette ſorte de remontrances, que de celles de ſes parlemens.

Il s'eſt trouvé, (15) il y a peu de jours, de cette maniere, une carte écrite des deux côtés avec beaucoup de force qui finiſſait par une menace très-extraordinaire; on diſait au Roi que s'il ne prenait pas garde à ce qu'il allait faire, il ſerait mis à *St. Lazare*, & ſa maitreſſe à l'*hôpital:* le lieutenant de police s'eſt donné les plus grands mouvemens pour découvrir l'auteur, ſans avoir pu en venir à-bout. Les ennemis du parti *Choiſeuil* ſe ſervent de ces prétextes pour l'éloigner, & perdre tout ce qui peut en reſter à la cour.

Mr. de *Jarente* Evêque d'Orléans qui avait la feuille des bénéfices, ſous les ordres de Mlle. *Guimard*, a été éxilé à ſon abbaye de St. Vincent du Mans pour avoir fait faire un faux pas à Madame *Adel*... (16):

(15) Cette anecdote eſt très-vraie, & l'auteur n'en eſt pas connu; c'eſt elle qui a occaſioné la petite altercation, entre le *Chancel*... & le lieutenant de police.

(16) L'évêque d'Orléans ayant parlé contre le chancelier à Madame *Adel*. . . la détermina à aller ſe jeter aux pieds du Roi pour demander ſon éloignement. Le

Si le ministere de M. de *Choiseuil*, avoit duré dix ans de plus, il aurait peu à peu renversé tous les ordres religieux, & les mendians, que sa chûte à raffermi sur le trône de St. François, &c. mais on espere que si la cullebutte du *Chancel...* arrive, elle entrainera celle de tous les cagots qui se relevent, & des gueux qui restent en France.

On doit commencer dans la plaine des sablons, avant la fin du mois, à tracer le plan d'une prison nouvelle devenue nécessaire pour la desserte de celles de Paris. On voulait traiter avec les entrepreneurs du Vaux-hall, des champs Elisées, mais leurs appartemens se sont trouvés trop sombres, & trop mal distribués.

La petite maison appartenant aujourd'hui au duc de *Fronf...*, à été bâtie par le cardinal *du Bois*, & à appartenue au duc d'*Olonne*: cette filiation bien prouvée a déterminé le duc d'*Aiguil..* à entrer en arrangement pour le prix; *Audouart* en est désigné

Roi voulut absolument sçavoir qui l'envoyait? Madame *Adelaide*, l'ayant avoué, le prélat eut une lettre de cachet une demie heure après, qui lui accordait, seulement 24 heures pour ses affaires.



concierge, & l'Abbé *Clemenceau* (17) aumonier. Cette maison est située très-avantageusement pour les opérations secretes du ministere (18) (19).

Mr. de *Choiseuil* était sur le point, quand il est tombé, de rendre un service essentiel au

(17) *Audouart*, & l'*Abbé Clemenceau*, créatures du duc d'*Aiguillon*, qui en a tiré grand parti, pendant son séjour en Bretagne.

(18) Une opération secrette est une trahison, un assassinat, un empoisonement, &c. ce sont des gentillesses politiques dont les ministres Turcs, & François régalent quelques fois leurs bons amis.

(19) Le Cardinal de Richelieu avait une maison à Bagneux, qui a retenu le nom des oubliettes, & qui a été achetée il y a quelques années par M. *Toinart* dans l'espoir qu'en la fouillant il y trouverait de quoi se dédomager du prix, il trouva effectivement un puits dont l'ouverture était bouchée, dans lequel étaient les ossemens de plus de quatante cadavres, avec les débris de leurs vêtemens, montres, bijoux, argent, &c. Le cardinal qui avait pour habitude de tout sacrifier à son ambition, se defaisait des gens qu'il n'osait, ou ne pouvait attaquer publiquement, en les comblant de caresses, & de marques d'amitié. La derniere preuve était de les faire sortir par un escalier dérobé au milieu duquel était une bascule, que ce ministre avoit la bonté de lacher lui-même; l'on tombait alors dans un puits qui avoit au moins cent pieds de profondeur. Les premiers qui l'essayerent, furent ceux qui l'avaient creusé.

gouvernement, en diminuant de moitié la maison du roi, qui lui coute beaucoup & ne lui est utile à rien. Il avoit coûtume de dire de ce service, que c'était un état intermédiaire entre la robe, & l'épée.

Le flegmatique Mr. *Gayot*, qui avoit reçu avec un sang froid glacé la place d'intendant de la guerre, l'a gardée deux ans avec beaucoup de gravité, & s'en est démis tranquillement à la réception d'une lettre de cachet, qui l'éloigne des affaires.

Il y a toutes les nuits (20) des assemblées nocturnes chez les jésuites de robe courte (21) dont le nombre est fortifié de tout ce qui s'appelle *anti-Choiseuil* en France. On craint fort que le retour de la société ne soit prochain; Mme. *Dubar....* tenant pour les non-conformistes dont quelques esprits méchans l'accusent d'avoir les inclinations.

Messieurs du nouveau parlement ayant reçu l'ordre de faire informer contre tous ceux

(20) Les jésuites de robe courte sont des gens qui sont payés, ou qui payent pour faire rentrer en France leurs confreres de robe longue, ils esperent encore se relever par la révolution qui vient de se faire dans le gouvernement.

(21) On appelle ainsi les freres adjoints à la société.

qui parlent mal de l'administration, se sont rendus à Versailles, où ils ont représenté à sa majesté qu'elle serait obligée de faire entourer de murs toute sa bonne ville de Paris si elle voulait arrêter le cours des plaintes, libelles, &c. Cet avis a été applaudi par le conseil & notamment par Monsieur le Duc *de la Vril...*, qui a demandé au Roi la place de concierge de cette nouvelle prison. Il y aura une promotion de *Guichetiers* au premier jour. (22) Les caves de l'observatoire, & les carrieres de St. Marcel sont destinées à servir de cachots.

On assure que Mr. *De Choiseuil* n'a pas encore eu un quart d'heure d'ennui à Chanteloup, ses ennemis ayant fait assez de sottises pour le faire rire depuis qu'il y est arrivé.

L'Abbé de la Ville, & tous les premiers commis des bureaux du département de Mr. de *Choiseuil*, ont été obligés d'aller plusieurs fois le trouver depuis son exil pour apprendre à lire (23).

(22) Il n'y a personne à Paris qui ne souffre du trouble des affaires, hors les espions, les guichetiers, quelques aventuriers & une femme qui les a produit.

(23) Mr. le duc de *Choiseuil* avait pour les affaires essentielles un chiffre qui n'était connu que de lui.

Il va paraître des lettres de rescision contre toutes les dettes de l'état, (24) le *Chancelier* réclamant (sous prétexte que le royaume est en enfance) les privileges de la minorité.

On a affiché dans plusieurs endroits l'arrêt du parlement de Paris, qui mettait à prix la tête du cardinal Mazarin, *au nom duquel on a substitué celui de Maup...*, on y a joint la repartition faite par *Boissi* à tant par *membre*, *oreille*, &c. &c. Ce qui a été fait également pour messieurs d'*Aiguil*... & de la *Vrill*... sur le même tarif. (25)

Lyon, *Arras*, *Poitiers*, *Blois*, *Clermont*, *Chalons*, ont reçu les tribunaux supérieurs qui leur ont été envoyés par le Roi, avec de grands témoignages de reconnaissance. Le peuple (qui ne voit pas encore le serpent) est ennivré de cette nouveauté, qui ne lui coûtera pas d'argent pendant six mois, mais

(24) La réduction des intérêts, qui a précédé celle des capitaux a préparé les malheureux à qui il reste encore l'ombre de leur argent, à une extinction prochaine de ce qui leur en reste.

(25) Les trois grands hommes dont il s'agit ici, ne seroient pas trop punis, s'ils n'avoient que le nez, & les oreilles coupées.

on efpere, avec raifon, que quand l'intérêt de fa majefté fera de changer d'avis, le peuple rentrera dans les privileges, dont il a toujours joui, de payer fes juges lui-même.

Mr. *De Maup...* s'étant fait préfenter le plan de la St. Barthelemi pour la fuppreffion des parlemens, n'a pas jugé à propos de s'en fervir, n'ayant pour l'aider dans l'exécution que le maréchal de *Riche...*, & le duc fon neveu, il a préféré employer la méthode du duc *de la Vrill..*, qui en eft le diminutif & qui va au même but. (26)

On ajoutera inceffamment à la promotion dernierement faite un nouvel ordre de maréchaux de France, lieutenant généraux, & maréchaux de camp ; les ducs de la *Vaugu..*, *D'Aum..*, *Ville* . *D'Aiguil..*, & de *Trefm..* font défignés maréchaux de France, par le Chancelier, qui y ajoute le chevalier de *Maup..:* Les lieutenans généraux & maréchaux de Camp, feront nommés par madame *du Bar..* Les brigadiers par madame la marquife *de Longb...* Il y aura chez elle

(26) La méthode de Mr. *de la Vrill...* eft de faire mourir fon monde à petit feu, à fuppofer (toutefois) que cela ne preffe pas, il s'arrange alors autrement.

des bureaux d'arrangemens pour tous ceux qui voudront ſe faire inſcrire. (27) Le tarif de ces dignités eſt encore un ſecret pour le public.

On ajoute qu'il y a une nombreuſe promotion de chevaliers des ordres, parmi leſquels ſont deſignés les marquis de *Ximen.*, *Villet.*., *Vile'pin.*., & *Deſtorié.*., le marquis de *Thibouvil.*. eſt également au nombre des candidats, *avec le comte Jean*, *Mari de la comteſſe du Bar....* Le Marquis de Monnie..as & quelques autres officiers (28) gardes manteaux de ſa majeſté ſont auſſi déſignés pour la même promotion. Le pere Ange Picpuce, pere de madame - la comteſſe *du Bar...* ſera chevalier commandeur.

Le *Chancel...* voulant ſe ménager les pardons de la cour de Rome pour toutes les

(27) Il y a des ducs dans les prétendus maréchaux de France déſignés ici, que l'on ſe garde bien d'aſſimiler aux autres c'eſt par une autre raiſon de convenance, qui leur eſt propre dont ils n'ont pas beſoin d'être inſtruits; *il s'agit de quelque choſe d'oppoſé au courage;* voilà tout ce qu'on peut leur dire décemment à cet égard.

(28) On appelle officiers gardes manteaux, ceux qui épouſent les filles de reforme du parc aux cerfs.

fautes qui lui reſtent à faire, vient de faire reſtituer Avignon au pape, qui lui envoie en échange des indulgences & des agnus bénits (29) pour tous les ſeigneurs qui ont foi à cette ſorte de rélique, Mr. le comte *de Noai...* en a ajouté un à ſes ordres, les ducs *de la Vaugu...*, de *Bouil...*& de *Richel...*, ainſi que beaucoup de gens de marque ſont décorés de cette dignité pontificale. Elle a paſſé juſqu'aux ordres inférieurs par une monopole des laquais de la chancellerie qui en ont cédé une caiſſe *au marquis de Vill... leur ami.*

Le duc de *Harc...* a prié le Roi qui a voulu l'envoyer mettre à la raiſon le parlement de *Rouen* de diſpoſer de ſon bras, & de ſon cœur dans tout ce qui ſera du bien de ſon ſervice, mais de le diſpenſer de faire du mal à ſon peuple. Le duc de *Fitzj,..* (qui eſt remis de la frayeur qu'il a eue à *Toulouſe*) (30) s'eſt offert à ſa place, & par-

(29) L'Agnus-dei eſt une petite figure de cire que les dévots baiſent très-pieuſement; ici c'eſt une énigme.

(30) Le duc de *Fitzj...* a été décrété à Toulouſe pour des violences.

partira avec les foudres de la cour, quand le *Chancelier* jugera à propos de les lancer.

Le maréchal *de Richel..* (31) a prouvé au Roi qu'une contribution militaire en France, ferait la voie la plus douce & la moins coûteuse pour percevoir ses revenus. Il est ordonné au controleur général d'examiner avec les fermiers comment on peut procéder en cette occasion? Le maréchal, qui a fait la recette de *l'électorat de Hanovre* dans la derniere guerre, offre de diriger les opérations de la première campagne en prenant *Luckner*, *Meunet*, *Grand-Maison*, & *Cambefort*, (32) sous ses ordres, on laissera au roi soixante mille hommes employés par les fermes (dont il peut disposer plus utilement par ce moyen,) & on lui donnera une fois plus qu'il ne reçoit sans faire les ravages de la ferme.

(31) On sauverait par cette voie le pillage subalterne des gens de loi, qui descendent à des détails trop au dessous d'un maréchal de France, pour craindre que le lit d'un vieillard, d'un moribond, d'une femme en couche, fut enlevé par les contributions : cette horreur se voit tous les jours dans les provinces par les commis de la ferme.

(32) Partisans dans la derniere guerre.

Les princes, & pairs se sont promis solemnellement de ne jamais prendre séance au baillage royal que le *Chancel...* vient d'établir sous le nom de parlement de Paris.

Il est ordonné de tirer quatre hommes par compagnie de toutes les troupes de France pour faire un corps de janissaires dont le comte *du Bar.. sera premier Aga.* Ce corps sera destiné à porter les ordres de sa majesté dans toutes les provinces du royaume ; à escorter les muets quand ils seront chargés d'expéditions secrettes, & (si le cas le requiert) à signifier eux-mêmes, à coups de bayonnette, ceux dont ils seront porteurs. On croit que cette voie, qui a fait des conversions sous Louis XIV. ne sera pas inutile sous le regne de son petit fils. On réimprime l'histoire des Dragonades, pour l'instruction de ce nouveau corps, dans lequel on avancera tous ceux qui se distingueront par des actions d'éclat. Outre les armes ordinaires de l'infanterie, cette troupe sera armée de pistolets de poche & de poignards. (33)

(33) Ce corps pourait avoir son avantage pour le peuple, s'il lui prenait fantaisie de demander quatre tê-

La cour des pairs eut été supprimée sans le duc *d'Aiguill..* qui a eu la grandeur d'ame de se jeter aux pieds du roi pour demander sa grace, & l'a obtenue (34).

On a mis à *la Bastille* un vieux officier mécontent, qui disait confidemment dans un caffé que le R.. serait obligé de ceder; le *Chancel...* de se pendre, & le duc *d'Aiguil...* de s'empoisonner.

Il est confirmé que Monsieur le duc de *Prasl...* s'étant mordu le doigt en rongeant ses ongles, est tombé dans un accès d'hydrophobie, qui l'a emporté en vingt quatre heures. (35)

Quand Mr. de Monteyn... présenta au roi les députés de l'Isle de Corse ils demanderent à sa majesté la permission de pendre quatre *Génois* par an, (36) ce qui leur a été accordé par arrêt du conseil.

tes; y compris *celles de la sultane favorite, & du grand visir françois.*

(34) Cette grace est amphibologique.

(35) Cette prétendue maladie de Mr. *de Prasl.* est une allusion à la méchanceté, dont on l'accuse & aux effets qu'elle peut produire en fermentant dans l'oisiveté.

(36) Les Corses sont vindicatifs, & regardent les

Les *Corses* ont fait préſent au Pape de douze officiers Français, qu'ils ont préparés pour le ſervice de ſa chapelle avant de les lui envoyer. (37)

Le dix du mois dernier, le nouveau parlement fut inſtallé au palais, aux acclamations du comte *de la Marob..* & de quatre ducs qui ont été ſoûtenus par ſix marchandes de modes, & quarante laquais de confiance, dont on a acheté les voix pour crier *Vive le Roi.*

Mr. *le Chancel..* a fait mettre des panneaux à ſon caroſſe pour éviter les ſuites de la reconnaiſſance du peuple, qui l'accable de bénédictions, & de pavés.

Le roi ayant beſoin de douze jeunes mandians pour lui laver les pieds le jeudi ſaint, on a pris par préférence les enfans de douze officiers réformés à qui on a fait donner (en reconnaiſſance des ſervices rendus à l'é-

Génois qui les ont vendus comme des traitres, ils reconnaitront pour maître le roi de France, juſqu'à ce que les Anglois viennent les délivrer.

(37) Ils ont mútilé un officier de la légion de corſe; mais c'eſt plutôt un conſeil qu'on leur donne ici d'ouvrir cette branche de commerce (tant pour le Pape, que pour le Turc) qu'une hiſtoire de fait.

tat par leurs peres.) le double de ce qui se distribue ordinairement dans cette cérémonie. Cette magnificence est l'ouvrage de Monsieur de *Maup...*, qui n'oublie rien pour se concilier l'estime militaire (38).

Le duc *de la Vrill...* s'est fait faire quatre nouvelles mains pour signer les lettres de cachet qu'il est forcé d'expédier tous les jours. Mme. la marquise *de Longh...* vient de prendre en même tems deux intendans pour faire la traite sous la direction du chevalier *d'Arc..* (39) qui passe pour le meilleur corsaire de France.

Il y eut conseil à Versailles, *le* 26 *Novembre* 1771. Mr. le Duc de la Vrilliere ministre & secrétaire d'Etat, ayant le département de la police générale du Royaume, essuya une fausse attaque d'apoplexie au sortir

(38) Cette pasquinade fait image, & présente l'opulence militaire, ainsi que la magnificence du gouvernement envers les officiers réformés.

(39) Le chevalier *d'Arc..* est batard de la maison de Penthievre, amant en second de la Marquise *de Longh..*. & auteur de quelques ouvrages que les gens méchans lui reprochent *de n'avoir jamais lu*. Il est en outre directeur en chef de tous les Bureaux de monsieur le Duc *de la Vrill...* & de la marquise.

de l'Aſſemblée: L'on en attribue la principale cauſe à un démêlé aſſez vif que ce miniſtre avait eu auparavant avec Mad. *Adelaide* & dans lequel cette Dame lui avoit repréſenté fortement en préſence de pluſieurs Seigneurs & Dames de la Cour, combien il étoit fâcheux pour l'Etat que la tranquilité, la fortune & le ſort des citoyens dépendiſſent d'un homme qui avoit la foibleſſe de ſe laiſſer gouverner par une femme dont rien ne pouvoit raſſaſier l'ambition & l'avarice; elle fut même juſqu'à avancer que Mad. *de Longeac* * tenoit chez elle une liſte des perſonnes qui ſollicitoient des places ou des lettres de Cachet & qui avoient déjà conſigné l'argent pour l'obtenir.

Le miniſtere de la Guerre ſera la récompenſe de celui, qui pourra tirer le *Chan....* du pas ou il s'eſt engagé, ſans le faire pendre; monſieur de *Monteyn...* en ayant vu l'impoſſibilité doit ſe démettre en faveur de Mr. de *Brog..* qui ne tiendra pas plus *longtemps* parce qu'il eſt auſſi juſte.

* C'eſt la maîtreſſe du miniſtre, dont il a pluſieurs enfans: on ne ſait ce qu'elle eſt en ſon nom, mais l'on eſt perſuadé qu'elle eſt de très-baſſe extraction.

On a découvert une ligue faite entre le *Chancel*... le Duc *de la Vrill*.., & le Duc *d'Aiguill*... contre tous ceux des sujets du Roi, qui ont plus de bon sens, & de probité qu'eux; on assure, positivement que cette ligue est contre tout le royaume.

On a offert au premier huissier de l'ancien parlement la place de premier président du nouveau; il l'a refusée.

Le *Chancel*.. & le Duc *d'Aiguill*.. sont tellement maîtres de l'esprit du R.. qu'ils ne lui ont laissé que la liberté de coucher avec sa maitresse, de caresser ses chiens, & de signer des contrats de mariage.

Les filles de Paris ont présenté tant de placets à madame *du Bar*.. contre le lieutenant de police, (40) qu'il lui est défendu actuellement de mettre le pied dans aucun B.. (41)

(40) Il y en a beaucoup, qui ont vécu dans la plus intime familiarité avec la comtesse qui leur a fait accorder toutes les graces, qu'elle aurait voulu obtenir autrefois.

(41) Le lieutenant de police de Paris est inspecteur général de toutes les vestales, matrones, & courtieres des maisons de santé de son district, qui s'étendait il y a quatre ans jusques sur le *comte*. & la comtesse *du Bar*..

La cour des monnoies a noté d'infamie un de ses membres honoraires pour avoir pris une charge dans les conseils supérieurs, & a supplié le Roi, dans des remontrances secrettes, de ne jamais permettre au *Chan-cel.*, d'introduire la fausse monnoie en France. (42)

Mr. *de Sart...* (43) chargé de veiller à la clarté, sureté, & netteté de Paris, vient d'ajouter aux reverberes, & à l'augmentation du guet, un troisieme établissement très-utile aux habitans de cette ville, ayant fait disposer des barils d'aisance à tous les coins de rue; Ce qui préviendra les amendes & les punitions corporelles dont on est menacé à tous les culs de sacs, & chez tous les gens en crédit, qui ont l'inhumanité de défendre au public *de par le Roi, de satisfaire aux besoins naturels.* Les savoyards qui essaient souvent l'utilité de ces barils élevent jusqu'au ciel le magistrat qui les *soulage.*

Le

(42) On a prétendu, que l'un des projets du *Chan-cel.*, étoit de hausser la valeur, & d'altérer le titre des monnoies en France; mais la meche a été éventée.

(43) Cet établissement est fait pour prouver au peuple qu'un *Baril* est bon à quelque chose.

Le *Chancel.*: voyant que les anciens avocats, & procureurs au parlement de Paris ne voulaient pas reprendre leurs fonctions vient d'en inſtituer de nouveaux à qui il eſt ordonné de voler le public, ſous peine d'être pendus.

En plaçant les ſouches que le *Chancel..*, décore du nom de membres du parlement, il leur a fait jurer ſolemnellement de ne jamais voir, ni de ne jamais entendre, que ce que le Roi voudra. Il leur a fait ſentir dans deux diſcours remplis de ſophiſmes, (44) que quand le prince ne lirait pas leurs remontrances, il leur ſuffit de les préſenter *pour remplir leurs devoirs.* Il ajoute que les magiſtrats doivent conſulter l'autorité pour rendre la juſtice, & que le Souverain ne la doit que quand elle s'accorde avec ſes intérêts, & qu'elle eſt de ſon goût; il finit par dire, que toutes ces abſurdités ſont dans le cœur des nouveaux parlementaires, & qu'ils doivent perpétuer, pour le bonheur du peuple, leur ſilence, & leur aveuglement.

(44) Cet extrait des deux diſcours du Chancel... ſe trouve non ſeulement fidele dans le ſens, mais dans les termes dont il s'eſt ſervi.

Le punch eſt en ſi grande ſaveur dans les petits appartemens à *Verſailles*, que le Bourgogne, le Champagne, & les plus excellens vins du monde ne peuvent le déplacer. On aſſure qu'entre quatre perſonnes de la plus grande conſidération il s'en conſomme trois galons par jour. Quelquefois par grace ſpéciale on admet du vin de Champagne dans cette liqueur, mais cela eſt fort rare. La comteſſe, qui a mis le punch à la mode, a introduit en même temps l'uſage des nappes de bois & des pintes, on en eſt actuellement à l'attente d'un peu de politique qui eſt fort néceſſaire à tout le conſeil. On a écrit à Londres à un des aſſociés de *Robinhood-Tavern* pour avoir un orateur & deux maîtres de raiſonnement en état de donner des leçons aux gens en place. (45)

Les maréchaux de France ayant déclaré qu'à l'avenir il n'y aurait de compétens de leur tribunal que des gens intacts; il ne s'eſt trouvé à l'examen de la haute nobleſſe que trois pairs, qui aient le droit d'y être admis.

(45) La Moitié de cet article eſt vraie, l'autre eſt un conſeil aux gens en place, dont ils ont *grand beſoin*

Il parait un édit du vingt-cinq avril dernier portant création d'un nouvel impôt sur toutes les vestales de Paris ; au moyen de cette taxe, qui sera de *deux sols pour livre*, elles ne seront plus rançonnées par les commissaires de quartier, & traiteront directement avec le maréchal de *Riche...* nommé à la surintendance générale. Le nouveau parlement à enregistré cet édit avec ses franchises en marge.

Madame la comtesse du *Bar..* vient d'instituer un nouvel ordre qui s'appellera de *Ste. Nicole :* (46) les conditions pour les femmes seront très-rigoureuses, il faudra avoir vécu avec dix personnes différentes (au moins) & prouver qu'on a été trois fois en quarentaine pour être admises. Les hommes seront dispensés de faire des preuves par la comtesse, qui se réserve la grande maitrise. Les marques de l'ordre seront un *concombre brodé sur la poitrine avec deux excroissances bien marquées.* Quoique madame du *Bar..* assure qu'elle ne nommera

(46) Il n'y a personne à la halle, qui n'apprenne ce qu'étoit Ste. Nicole, par un proverbe, qui sert de comparaison aux femmes, qui se l'addressent.

que ceux qui ont eu l'honneur d'être bien avec elle, on croit que cet ordre sera plus nombreux que l'ordre de St. Loius.

On a trouvé un placard à la porte de Mr. le duc *de la Vrill...* sur lequel était écrit, „ *Bureau de la traite des innocens.*"

On se pend, on se poignarde, on se brûle la cervelle en France plus fort que jamais. Ce sont des services d'amis qui se rendent de l'un à l'autre, tant dans les rues que sur tous les grands chemins du royaume, que l'on assure très-fréquentés par les brigands, depuis que leurs chefs sont en place.

On aurait composé en France un régiment des officiers généraux incapables de commander, si on les avait jugé capables de se battre; mais comme la plus grande partie s'est fait connaitre *tant à Crevel, qu'à Minden, Rosbak*, &c. &c. &c. &c. &c. On a cru qu'il était mieux de les laisser vieillir sans emploi jusqu'à extinction.

Mr. de *Montpésat*, & Mr. de *Bonnaire* ont trouvé les places de membres du nouveau parlement si honorables, qu'ils ont donné leurs démissions huit jours après les avoir reçues.

Monsieur le Duc *de Viller*.. (47) ayant été ménacé d'un *arme contondante* par le mari de sa maitresse, pour en jouïr sans inquiétude à l'avenir, a fait conduire ce malheureux aux isles Sainte Marguerite, où il lui a fait accorder un logement à perpétuité.

Le dix-sept avril le parlement fit l'enregistrement de trois édits sans les lire. L'un arrondit le ressort des tribunaux supérieurs; l'autre fabrique des chevaliers d'honneur pour leur décoration; le troisieme fond les quatre avocats du parlement de Paris pour n'en faire que deux.

Le prince de Conti (quoiqu'ennemi de Mr. de *Choiseuil*) a eu la générosité de dire à madame de *Bouff*.. qui se réjouissait de sa chûte. ,, *Vous avez raison, madame, de* ,, *penser comme le petit nombre, vous êtes à* ,, *peu près dix personnes dans Paris, qui* ,, *avez l'esprit assez juste pour mieux voir que* ,, *toute la France.*

Il est enjoint de nouveau à tous les com-

(47) De malheureux baron de Vaxen ayant une jolie femme, dont il étoit jaloux, a été envoyé dans une prison par une lettre de cachet; *pour apprendre l'usage du monde*, pendant que le Duc couche avec sa femme.

mis des barrieres de refuser l'entrée à la Cacomonade fut-ce dans le caroffe, & avec la *personne d'une duchesse?* Les exempts de police, d'un autre côté, ont ordre d'entrer par tout avec des chirurgiens & de visiter tous les gens suspectés de la recéler chez eux pour les faire sortir de la capitale. Si l'ordonnance du Roi est exécutée à la rigueur, on croit que Paris sera bientôt un désert. (48)

Le roi parlant de la disette de ses finances à Mr. le Maréchal *de Biron*, le Maréchal lui proposa trois millions à recevoir sans aucuns frais, & dans un seul jour *aux acclamations de tout le peuple; qui lui apporterait son argent en foule:* Le Roi trouvant le secret très-important voulut le savoir, & apprit avec beaucoup d'étonnement qu'il ne s'agissoit que de faire élever une potence au milieu de la plaine des fablons, & d'y pendre le *Chancel*.... en prenant un écu par personne; le maréchal assura au Roi que la récette irait à trois millions *au moins*. Il

(48) La cacomonade est une puissance Américaine, qui regne aujourd'hui dans toute l'Europe; elle réalisera avant peu la chimere de la monarchie universelle, qui a couté tant de sang à l'empire romain.

Par lettres patentes du Roi, après la suppression de l'ancienne cour des aides, ses fonctions ont été partagées entre la maison du Roi & les *Carmes déchaussés*. Le prieur de cet ordre qui est nommé président de la nouvelle cour a été installé par le maréchal de *Riche*... chargé comme porte-caducée de la couronne de veiller à cet établissement. (49)

Un arrêt du parlement de *Rennes* ayant condamné Mr. le Duc d'*Aigu*... à perdre la tête, & Mr. le Duc *de la Vrill*... à avoir le point coupé. Le Duc d'*Aigu*... a eu une si grande frayeur dans un rêve, où il croyait être à l'exécution de son arrêt; qu'il lui en est resté une jaunisse incurable; (50) le Duc *de la Vrill*... pour prévenir son sort, a eu la fermeté de se faire sauter le poignet à la chasse.

Mr. de *Nicolaï*, préférant les mortiers

(49) Tout le monde sait ce que peut faire *un carme*..., *un cordelier*..., *un muletier*..., *un garde Suisse*...: On croit que sans faire tort à la cour des aides, elle serait remplacée avec avantage.

(50) Les gens superstitieux appellent cette jaunisse du Duc *d'Aigu*..., & l'accident arrivé au petit saint, les jugemens de Dieu: il serait plus glorieux pour la France que ce fussent les jugemens des hommes.

fourrés de petit gris à ceux que l'on charge avec de la poudre, a été nommé par le Roi président à mortier du parlement de Paris; on compte beaucoup sur son courage dans cette nouvelle place. (51)

Il est défendu aujourd'hui par les ordonnances militaires de recevoir un colonel en France s'il n'a des talons rouges, une maîtresse à l'opéra, un attelage Anglais, & cent mille écus de dettes. S'il se trouve deux concurrens, & que l'un des deux sache danser l'Allemande, il sera préféré.

Le Boureau de Paris à été enfermé à *Bicêtre* pour avoir refusé ses services à un pendu de la création du nouveau parlement, sous prétexte qu'il ne pouvait manquer à son ancienne compagnie, sans blesser son honneur: sa délicatesse, (à ce que l'on dit,) à fait rire les juges, au lieu de les faire rougir (52)

(51) Mr. de Nicolaï colonel dans la derniere guerre, s'étant dégouté du bruit des armes, & de l'odeur de la poudre, se fit recevoir avocat en 1762 pour ne pas entrer en campagne, sous pretexte qu'étant l'ainé de sa maison il devait posséder la paisible charge de premier président de la chambre des comptes, que son pere a cédée de préférence à son cadet.

(52) Le fait est vrai; ce qui a occasionné le proverbe, „ *Honnête comme le Boureau.*"

Il parait un édit du Roi qui permet aux huissiers, malgré la comparaison humiliante de M. *du Harlay* de se regarder à l'avenir comme les membres actifs de la nouvelle cour, & en cette qualité leur donne le droit d'exploiter tout le royaume.

Quoique le Roi ait défendu à ses peuples de reconnaître la cour des aides & l'ait supprimée sans retour, ses membres n'étant qu'à dix lieües de Paris sont encore utiles au public qui porte toujours les affaires courantes à ce tribunal.

On assure que le *Chancel...* ne traite pas les femmes de maniere à les conserver longtemps ayant été surpris avec des *Jésuites*, avec qui on l'accuse d'avoir des affinités scandaleuses; le lieutenant de police de Paris, lui a reproché en face d'avoir eu commerce avec cinq membres de cette société en trois jours (53).

Les princes du sang ayant remercié quand le Roi les a fait inviter au mariage de Mr. le comte de *Provence*, il leur a été enjoint le lendemain, par lettres de cachet, d'assi-

(53) Le *Chancel...* reprochant à Mr. *de Sart...* qu'il ne remplissoit pas les devoirs de sa charge, par ce qu'il ignorait qui mettait les billets sous la serviette

ster à cette cérémonie; *ce qu'ils n'ont point fait*. Les princesses seulement s'y sont rendues avec des habits de noce, & la gaieté qu'on porte *à un enterrement*.

Mr. le Duc *de Bour*... a mis la derniere main à son mariage le jour de l'anniversaire de ce sacrement; on assure que de peur de se tromper il est revenu à la charge *jusqu'à six fois*. (54)

Les crédits du mariage de Mr. le D... ayant ruiné tous les brodeurs de Paris, la plus grande partie des seigneurs a paru en gala au mariage de Mr. le comte de provence, avec des habits brodés *à la Chanceliere* (55).

du Roi? Ce magistrat lui dit, „ Monseigneur pour „ vous faire voir que je sais mon métier j'ai sçu que „ vous avez souppé il y a deux jours avec deux *Jésuites* „ *déguisés*; que les deux mêmes Jésuites ont été hier „ chez vous au matin, & qu'un troisieme qui n'y a „ pas encore paru y a été aujourd'hui. Le *Chancel*... „ se tut, & prit le lieutenant de police de se taire."

(54) Ce sont les valets de chambre qui l'ont dit; c'est un traitement fort honnête pour une princesse, on souhaite que cela continue.

(55) *On fait certains galons de nouvelle matiere*
Mais ils ne sont que pour jours de galas
On les nomme à la Chanceliere
Pourquoi? c'est qu'ils sont faux; & ne rougissent pas.

Mr. de *Montey....* a fait une augmentation graduelle de la paie des soldats, & a institué une marque de distinction qui leur tiendra lieu de la croix de St. Louis : il espere que cette récompense, à laquelle les gens qui auront déserté n'auront pas droit, pourra empêcher la désertion à l'avenir. (56)

Si le *Chancel...* ne se brule pas la cervelle ou n'est pas accroché en chemin, il ira beaucoup plus loin que le cardinal de *Richel...* dont il a adopté tous les principes; il est plus adroit & plus faux que ce ministre, & l'égale au moins en témérité, il lui manquait un *mazarin* & un *joseph*, auxquels il a suppléé par *un cartouche, & un sot dont il dirige les opérations.* Ce magistrat célebre dans son genre a entrepris de prouver qu'il a vendu sa compagnie pour acheter la place qu'il occupe : cette preuve pourra lui faire des amis.

Le conseil du Roi a cassé sous le manteau un arrêt que le parlement de *Rouen* a publié sur les toits contre les actes des conseils supérieurs.

(56) Cette dignité ne sera accordée, ni à l'argent, ni à la faveur, elle exigera nécessairement du mérite.

NOUVELLES APOCHRIPHES.

LE bruit court que le jeune vicomte *du Bar*.. est à pierre-encise pour avoir communiqué à la comtesse de ce nom de petites inquiétudes de santé dont elle a fait confidence au Roi.. de la même maniere ; (57) il y a tous les jours une députation de la faculté à *Bicêtre* pour faire des essais sur les malheureux qui sont dans le même cas ; un arrêt du nouveau parlement permet aux députés de pousser leurs essais jusqu'à la mort *inclusivement*.

Le pere Ange picpuce (58) vient d'être

(57) Cette aventure peut bien ne pas être toute vraie, mais on est assuré qu'elle n'est pas toute fausse.

(58) On assure que la comtesse *du Bar*.. est fille de ce moine, & d'une servante de campagne (sa cuisiniere.) qui la mit au monde dans un petit prieuré de la Brie, où cette chere production monacale a été élévée jusqu'à l'âge de dix ans ; ce fut à cet âge, qu'une courtiere ambulante ravit à ce saint homme le fruit de ses exercices pour l'entrainer dans le centre du libertinage, où toute la france l'a vue plongée si long-temps ; son début fut dans la sphere la plus modeste & a été sujet à d'étranges révolutions pendant près de quinze ans : On l'a vue d'abord courir à pied sous les lanternes de Paris.... de là aller au palais royal, *qui a été le séminaire de tant de marquises*.... de là elle a eu des

nommé par le Roi coadjuteur de l'archevêché de Paris, sa fille, y a ajouté la feuille des bénéfices, & la charge de premier aumonier, vacante par la démission *de l'archevêque de Rheims* qui s'est rétiré aux petites maisons, ou il étoit attendu depuis long-temps.

La famille r. y. le ayant été visiter Mme. Louise aux Carmelites de St. Denis, où elle est réligieuse a obtenu du nonce la permission de se donner la discipline en communauté. (59)

petits meubles, & un amant commode, qui a commencé à l'éclairer par ses conseils.... de là elle s'est associée au comte *du Bar..* pour donner à jouer *au vingt-un*, présenter ses placets à la police, & attirer du monde chez lui.... de là elle a eu cent mille livres de dettes, & un carosse à crédit qui a commencé à lui donner de l'importance dans le monde.... de là elle a été liée avec Madame de St... D... qui lui a amené *le Bel* valet de chambre affidé d'un très-grand prince avec qui elle à fait un voyage à Versailles *pendant la nuit;* de là enfin elle est sortie *comtesse*, *a été présentée*, *logée au château*, d'où elle a chassé *une princesse*, *deux ministres*, *& tous les honnêtes gens* qu'elle a pu trouver.

(59) Dans la primitive église les têtes couronnées se fustigeaient à la porte des temples, pour reparer le

Cette faveur, qui ne s'accorde guere qu'aux têtes couronnées, a été accordée également à six grands seigneurs (nommés par le Roi) *qui ont beaucoup de fautes à expier.* Mr. le comte de *No.....les* à demandé par grace d'être admis comme amateur, & s'est fait administrer sa pénitence par un de ses laquais de confiance.

Les parlemens de *Douay*, *Pau*, *Grenoble*, & *Trévoux* se sont conduits si noblement envers le *Chancel...* qu'ils seront les seuls à l'abri de son projet d'extinction. (60) Les membres de ces parlemens, qui subiront une réforme particuliere dans leurs tribunaux, seront mis à la tête des nouveaux parlemens, que l'on va substituer aux anciens dans toutes les villes où il y en a d'établis.

Le Chancel... leur a envoyé faire ses remercimens par un exempt de la chaine, qui est son aide de camp.

Mr. le Comte *de Pr.....* ayant obtenu

scandale qu'ils avaient donné, ici c'est une expiation privée qui convient mieux à la décence des mœurs de notre siecle.

(60) Ces parlemens ont eu la nonchalance de se taire & la lacheté de s'en glorifier.

avant son mariage, la permission de commencer ses exercices; son premier essai se fit au parc aux cerfs en présence du maréchal *de Richel..* commissaire de la cour, de l'ambassadeur de Sardaigne, & du S. *Tronchin* vérificateur; ce dernier ayant fait son rapport, au conseil, ce prince fut reconnu nubile, & en cette qualité obtint la permission de continuer ses leçons jusqu'à l'arrivée de la princesse qui l'a trouvé en état d'entrer dans tous les détails du sacrement qui lui a été administré. (61)

Ces essais ont mis les vierges hors de prix, le maréchal de *Rich...*, & le *Chancel...* ayant fait un magazin destiné aux jeunes princes, après qu'elles ont été préparées par leur ayeul qui a bien voulu prendre la peine de soulager ses enfans, en leur évitant les premiers efforts.

Pigalle est chargé par la ville de Paris d'immortaliser le mariage de Mr. le Dauphin, & la prudence de Mr. *Bign..* dans un

(61) Ces essais ont été pour prévenir ce qui est arrivé à Mr. le Dauph.., qui n'a consommé que le 26 mars, de cette année, une cérémonie du mois de Mai de l'année derniere.

bas relief pour la Magdeleine, qui représentera le maſſacre de la place Louis XV. avec tous ſes ornemens : On verra les fontaines de vin, les orcheſtres, les muſiciens, les échafauts drappés, & ſur-tout *les caroſſes aux armes de Richel... d'Eſparbès, &c. au milieu de la foule*, On repréſentera pour donner à l'exécution plus de force, l'incendie de la charpente qui ſervit à tirer l'artifice, le ſpectacle pompeux des petits pots de graiſſe attachés à chaque arbre du Boulevard, & enfin les foſſés deſtinés par M. *Bign..* à établir ſa memoire *à jamais*. Perſonne n'eſt plus en état que *Pigalle* de donner à ces deſſeins l'expreſſion dont ce morceau précieux eſt ſuſceptible. On le prie de ne pas oublier que le guet a donné quelques coups de bayonette, & mis la main dans beaucoup de poches. (62)

Mr. le *Chancel...* ayant fait demander une audience au prince de *Cont.*, ce Prince lui

a

(62) Ce monument vaudrait mieux pour prévenir dans l'avenir pareil accident, que la ſuperſtitieuſe fondation des meſſes que la ville de Paris a deſtinée au ſoulagement des ames étouffées, qui ſont encore en purgatoire.... les anecdotes relatives au guet ſont des faits connus.

a fait dire qu'il ne voulait le voir qu'à la greve (63).

On a débité que madame la marquise de *Langh...*, madame la *Baronne de Newk...*, *madame de St. d*, *la princesse d'Anh...* & sa fille ont eu l'honneur ainsi que la marquise du *Trembl...* d'être présentées le jour de l'ascension par Mme. *Gourdan* à qui Mme. *du Bar...* a fait accorder le Tabouret. (64)

On dit tout bas que la comtesse de *la Mar...* voyant l'impossibilité de faire un prince, s'est décidée à faire un petit évêque, & qu'elle a reçu à cette occasion la bénédiction du coadjuteur de Rheims qui est le prélat de France auquel on a le plus de foi, après Mr. *de Montaz...*, & le prince *Louis*. (65)

(63) La greve est un rendez-vous où se sont trouvés Cartouche, Damien & plusieurs autres héros du second ordre.

(64) On propose Madame *Gourdan* pour cette présentation afin d'éviter les difficultés qu'auraient pu faire d'autres femmes, de se charger de ce soin, qui est un des devoirs *de son métier*.

(65) Les trois prélats désignés ici sont ceux qui approchent le plus du cardinal de *Bernis*, qui a pris, & distilé douze œufs frais en douze tems bien marqués pendant l'espace de trois heures.

Longchamp a été cette année plus brillant que jamais; Mme. la comtesse *du Bar*.. y a paru dans une caleche superbe, attelée de huit chevaux blancs, avec madame *de St*..*d*, & son ancienne rivale *Dorothée*: Mr. le Duc *de Gèvr*... lui a servi de cocher, & Mr. le Duc *de Luy*... de coureur, son postillon était le Duc *de Chevr*.. en toque à l'Anglaise, avec une petite veste galonnée sur toutes les tailles; elle a eu pour valets de pied Mr. le comte *d'Egmo*..., Mr. de *l'Espina*..., & le comte *Deck*, garnis par les deux éduques du prince Louis, & le Negre du Duc de Chartres; douze écuyers précédaient ou suivaient la caleche, masqués par égard pour le Duc *d'Aiguil*... qui était du nombre. (66)

Mlle. Romans doit épouser Mr. de Croismare gouverneur de l'école militaire qui prendra six aides de camp dans la premiere

(66) On contestera, peut-être à la belle comtesse, le droit de composer un équipage aussi magnifique, & à l'auteur la vérité de son histoire, mais il ne garantit rien; si son correspondant avoit ajouté *un attelage*: comme il croit à la possibilité de le trouver à la cour, il l'auroit rendu avec la même naïveté.

classe de son école pour le service conjugal à sa place. (67)

On prétend que le curé de St. Eustache a été surpris en flagrant-délit, avec la doyenne des dames de charité de sa paroisse; ce qui leur ferait beaucoup d'honneur à l'un & à l'autre; vû qu'ils sont octogénaires tous les deux.

Mr. le Prince de *Cont*.. ayant vu la désertion de son fils du parti des princes, dit qu'il le savait bien, mauvais fils, mauvais mari, mauvais ami, mais qu'il ne le savait pas mauvais Français.

Mr. le Duc *de la Vaug*... ayant écrit une lettre à l'archevêque de Paris dans laquelle il lui annonçait qu'il allait communier, & lui demandait sa bénédiction; Mme. *de Tess*... qui s'annonce dans le monde par ses bons mots, dit que si Dieu pouvait se dispenser d'entrer dans le corps de ce saint homme, il se ferait bien de l'honneur.

Le confesseur du Roi ayant été disgracié pour avoir été surpris en badinant avec des

(67) Monsieur de Croismare a été sur le point d'épouser Mlle. Romans: les six éleves sont une ressource, que l'on offre à cette belle *délaissée* en cas que cela eût lieu.

pages, on a ouvert un concours pour cette place, qui sera accordée à celui de nos prélats qui appuiera le moins sur les cas de conscience, Mr. l'archevêque de R.. a été proposé, mais comme il a été long-temps en commerce scandaleux avec un de ses grands vicaires, on l'a rejeté : Mrs. les card.. *de Gèv..*, & *de Luy..* ont été désignés depuis pour faire le service par semestre. Cependant comme l'un ne sait pas lire, & que l'autre n'a pas encore lavé son soufflet, on est incertain de la décision de sa Maj... (68)

L'université de Paris, s'étant rendue en corps à Versailles, pour faire des représentations sur les malheurs du temps ; le recteur qui est un homme hérissé de science, a rapellé au Roi dans son discours, toutes les catastrophes qui ont suivi les révolutions tant dans l'histoire ancienne, que dans la moderne, il a poussé l'érudition jusqu'à nommer quarante Rois, qui ont été aveuglés par des favoris, qui les ont perdus, *&c. &c.* Ce discours éloquent qui était divisé en trois

(68) Les anecdotes des pages, du grand vicaire, du soufflet, sont connues de tout le monde, si l'auteur se trompe c'est avec le public.

parties, & subdivisé en cent, s'est terminé par des larmes de la part du recteur, & un très-grand mal de tête de la part du R.. qui heureusement pour la nation, a soupé dans les petits appartemens, d'où il est sorti pour aller digérer tranquillement cette harangue. Le *Chancel...* a fait administrer le fouet à toute la députation pour l'engager à revenir souvent. (69)

Mr. de *Maup...* ayant été averti que l'on avait mis dans le coffre de sa voiture quarante livres de poudre, & que la meche devoit être allumée par un de ses laquais, a fait arrêter ce malheureux qui devait être appliqué à la question, mais on l'a trouvé mort deux heures après qu'il a été arrêté. Ce qui intrigue fort le *Chancel...* déjà très-effraïé de son aventure des barrieres (70).

(69) L'université comme fille ainée du Roi (*terme d'usage dans les patentes, relatives à l'université*) est en droit de lui faire ses remontrances, & le Roi comme son pere a le droit de la faire fouetter.

(70) Le *Chancel...* a failli être assommé à coups de pierres près la porte de la conférence, par les écoliers du college des quatre nations, les commis de la barriere l'ont sauvé, malheureusement pour la France.

NOUVELLES SECRETTES.

On a trouvé il y a quelque temps dans l'égoût du boullevard une voiture de barils renversés les uns sur les autres, avec trois effigies pendues au timon, en habits de caractere; l'une étoit en abbé, l'autre en simarre, l'autre en manteau ducal: On a fait les perquisitions les plus attentives, mais on n'est parvenu jusqu'ici qu'à connaitre quels sont les pendus?

La même nuit, on a trouvé la statue équestre d'un de nos Rois, toute couverte de l'ordure qui provenait d'un baril dont il étoit coëffé jusqu'aux épaules; ceux qui ont fait le tour ont choisi un baril dans l'office des amateurs, qui deſſervent les fossés de Paris. (71)

L'attachement du R... pour madame *du Bar*... lui est venu des efforts prodigieux qu'elle lui fait faire, au moyen d'un baptême ambré dont elle se parfume intérieurement tous les jours. On ajoute qu'elle joint

(71) Si ce casque royal avoit été *ombragé* de tous les panaches que la comtesse aurait pu y ajouter, le piedestal se ferait écroulé à coup sûr.

à cela un ſecret dont on ne ſe ſert pas encore en bonne compagnie. (72)

Les deux charges à cordon poſſédées ci devant par MM. de *Marign..*, & de *St. Florent..*, l'ont été ſucceſſivement par MM. *Terr..*, *d'Alig..*, *Maup..*, & *Phélipe... archevêque de Bourges.* Il a paru plaiſant que ce prélat reſſemble aſſez à Mr. le Duc *de la Vrill..* ſon parent, pour que l'on ait dit, que c'étoit un cordon ajouté aux armes de ſa ville. (73)

L'avocat *Linguet* a été rayé du tableau pour avoir fait les panégyriques de Tibere, & de Mr. le Duc *d'Aiguil...*

Mr. le Duc *de Penth...* s'eſt mis aux ſaints pour toute nouriture, pour faire pénitence, & expier les fautes des miniſtres de ſon Couſin, on dit qu'il conjure le ciel dans ſes

(72) Les mouches Cantarides, le diabolino, l'eſſence de géroffle, les baptêmes ambrés, &c. ſont des inventions de notre ſiecle dont la débilité eût été incurable ſans ces ſecours; l'auteur ne peut rendre le ſecret de mauvaiſe compagnie dont ſe ſert la comteſſe ſans bleſſer la bonne: tout ce qu'il peut dire décemment eſt que ce ſecret eſt un diminutif des erreurs philoſophiques.

(73) Les armes de la ville de Bourges ſont un âne dans un fauteuil.

prieres de leur faire faire une bonne mort, s'ils ont le malheur d'être pendus. (74)

Les foupés des petits appartemens font plus voluptueux que jamais: la comteffe *du Bar*... a fubftitué aux froides épigrammes, & au cérémonial guindé de la marquife de P.. la gaieté franche, & les plaifirs bruyans de la courtille. Il ne manque dans ces banquets que la figure de Ramponeau, qui eft remplacée par le marquis de *Ximén*.. & Mr. de *Maup*...

La nation Françoife eft fi mal conftituée aujourd'hui, que les gens robuftes font fans prix; On affure qu'un laquais qui débute à Paris eft payé auffi cher par les femmes qui s'en fervent, qu'un cheval de race en Angleterre: Si ce fyftême prend faveur, une génération ou deux fuffiront pour rétablir les tempéramens.

Il parait depuis quelques jours un mandement contre le Priap... par M. l'évêque de St. Brieux, qui depuis fon aventure (75) n'a pu

(74) Ce prince eft très-dévot, & chanterait le *falve* de tout fon cœur en cas d'accident.

(75) L'évêque de St. Brieux aux états de Brétagne ayant voulu violer la femme d'un des magiftrats du parlement,

pu encore se guerir de cette maladie. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il est dans cet état à la suite d'une frayeur.

Le Duc de St. *Meg...* a été chargé d'aller recevoir Mde. la comtesse de *Prov..*: pour la prévenir secrettement sur ce qu'on lui devait faire à son arrivée en France.

Quand le Duc de *Richel...* a vu que le Duc de *Fron..* se conduisait avec honneur dans l'affaire des Pairs, il l'a désavoué pour son fils, & n'a plus voulu vivre avec lui.

La fécondité s'est glissée dans le couvent des filles de la conception, ou le St. Esp... à fait dix miracles en une nuit.

Le R.... ayant bronché en courant la poste avec madame la comtesse *du Bar..*, à été relevé par Mlle. Mazelot. (76)

Pour prévenir les incestes qui se commettent en France par le clergé, il sera permis aux prêtres à l'avenir de prendre des fem-

lement, cette Lucrece pour se délivrer de ses persécutions, prit l'épée de son frere, dont elle blessa très-dangereusement sa grandeur.

(76) Cette chûte est ce qui s'appelle en terme de bonne compagnie, un manque d'attention: chez la comtesse, où les périphrases ne sont pas en usage, on rend cette idée par le mot *rater*.

mes au lieu de se servir de leurs sœurs. (77)

Le Prince de *Clerm..* croyant sa conscience intéressée au commerce qui restait entre lui, & Mlle. *le Duc.* (devenue marquise) a cessé tout à coup de la voir, pour s'attacher à une fille de quinze ans, que lui a procurée son aumônier; ce bon prêtre pensant que les plus grands péchés aux yeux de Dieu sont les péchés d'habitude.

Le sieur Keis.. a mis les dents postiches si à la mode en France, que la plus grande partie des dames de la cour, s'en sont procurées par son moyen, pour remplacer les naturelles qu'il leur fait tomber. (78)

On joue souvent la comédie chez Mme. la comtesse *du Bar..*; on assure, que Mr. le *Chancel...* est si bon comédien, qu'il prend toutes sortes de rôles.

Lorsque les mousquetaires porterent l'ordre de se rendre au palais *aux différens mem-*

(77) Les pénitentes, les niéces, les cousines, & souvent les sœurs des prêtres catholiques, servent à les consoler du régime, que leur fait observer la cour de Rome. Heureux les pays, où ils ne vont pas plus loin!

(78) Les Pastilles de cet habile homme ont la propriété merveilleuse de faire tomber les dents gâtées & de gâter les bonnes.

bres de la cour des aides, plusieurs eurent l'humanité de rester avec leurs femmes, pour les tranquiliser, & leur faire prendre des remedes contre les vapeurs. (79)

On a supprimé la charge de valet de chambre pourvoyeur dont étoit revêtu le sieur *le Bel*... Les gentilshommes de la chambre ayant prêté serment entre les mains du *Chancel*... pour faire le service par quartier.

On dit que le Duc *de la Vaug*... à l'imitation de Louis XI. a une image de la vierge dans sa poche, avec laquelle il s'arrange à chaque sottise qu'il veut faire; il lui en coûte plus ou moins d'*Ave Maria*, selon l'entreprise. (80)

Tout Paris est allarmé de l'alliance monstrueuse de Mr. le Duc *de la Vrill*.... avec une panthère renfermée à la ménagerie depuis dix ans; les naturalistes sont effrayés de ce qui en résultera. La supérieure de la salpêtriere s'est fait faire un enfant par le

(79) Le plus âgé des porteurs de lettres de cachet n'avoit pas vingt-cinq ans, ce qui empêcha les femmes de la cour des aides d'aller faire du bruit au palais en accompagnant leurs maris.

(80) La dévotion de ce Duc passe pour une hypocrisie: madame *de Tessé* en est convaincue.

boureau de Paris, pour pouvoir allaiter ce cher Nourrisson sans le dénaturer. (81)

Le Prince *Louis de R..* a été surpris dans une maison de débauche par le commissaire *Form..* & deux exempts, qui sans aucun égard pour son rang lui ont fait signer le formulaire d'usage en ces sortes d'occasions. *Je confesse avoir connu la nommée Rosalie fille de joie, jusqu'à solution parfaite, en foi de quoi, je me suis soussigné* (82).

Les modes Angloises sont reçues aujourd'hui si généralement à Paris que tous les agréables vont rendre leurs visites du matin, en habits Anglois qu'ils appellent *fracs* à la *roast beef*. Sans leurs dentelles, leurs talons rouges, les gands couleur de chair, & la poudre rousse, la ressemblance serait parfaite.

Le marquis *d'Ec..rs* ayant présenté Mr. de

(81) Il n'y a qu'une panthere qui puisse remplacer la marquise de *Longh...* qu'une panthere qui puisse s'allier au Duc, qu'une panthere enfin qui ne risque rien à se laisser caresser par lui.

(82) Formule de profession de foi des prêtres surpris en flagrant délit : le fait est d'autant plus vrai à l'égard du prince Louis qu'il le nie, & qu'on assure, qu'il n'a jamais dit la vérité.

Mon..tel son beau-frere à Mme. la comtesse *du Bar*... il a été absous de son goût pour les enterremens, de ses cabrioles, & de ses péchés d'habitude avec les prêtres de St. Roch (83).

Mme. la maréchale de *Mire*... (84) qui a servi de bonne à madame la comtesse *du Bar*.. pendant trois ans, s'est perdue sans retour dans son esprit, pour avoir voulu partager sa tendresse entr'elle & une autre de ses éleves qui a été présentée furtivement au parc aux cerfs

Les quatre maisons de Paris les plus honnêtes après celles de mesdames *Gourd*.., & *Briss*.., sont celles de mesdames la princesse *d'Anh*.., la comtesse *d'Auxo*.., de madame de la *Forn*.., & de madame de *Roche*.. *ch*.. *trem*.. tous les étrangers y sont reçus à bras ouverts : On dit que madame la comtesse de *Nancr* .., madame de *Buss*.., & les dames

(83) Mr. de Monmar....l a été si inconstant qu'il a donné le mouchoir tour à tour à toute sa paroisse.

(84) C'est une bonne vieille femme, qui est propre à faire toute sortes de parties, qui joue au *wisk*, qui boit du *punch*, qui connait des petites filles, & ne gêne personne.... mais la comtesse ayant eu à s'en plaindre, elle a été forcée d'aller enfouir ses petits talens.

Hardwi. ajoutent à cet accueil obligeant des *ſoupés*, *couchés*, très-conſolans pour les malheureux (85).

La fille du Duc *de Fleur*.. vient d'entrer aux mouſquetaires noirs, où elle a été reçue par le marquis *de la Riviere* cornette de cette compagnie qui, a obtenu en face de l'égliſe la permiſſion de lui faire des enfans.

Le R.. commençant à faire un calendrier, madame *du Bar*.. lui a choiſi pour ſubſtituts le comte *de Luge* .., & le jeune marquis *de Chabrill*..., dont elle avoit éprouvé les talens avant ſon élévation, ainſi que le marquis s'en eſt accuſé lui même (86)

Pour diminuer l'affluence lors du mariage de monſieur le Dauph.., on fut obligé de dé-

(85) C'eſt un avis pour les étrangers qui ont trop d'argent, ces bonnes dames ont des amis ſurs, qui font parfaitement les honneurs de leurs maiſons, il eſt utile de dire pour raſſurer les joueurs que les trois femmes qui donnent des ſoupés, couchés, ne ſont qu'intendantes de leurs jeunes amies.

(86) Le marquis *de Chabrill*... apprenant à Montelimart, où il étoit exilé, l'élévation de madame la comteſſe *du Bar*... s'écria en préſence de vingt officiers de ſon régiment „ quelle heureuſe Cha..p.. j'ai eu ?" On lui demanda pourquoi ? „ *C'eſt que c'eſt elle qui me „ l'a donnée, & qu'elle m'en dédommagera ſurement*."

ſendre le jeu, qui a été annoncé cette année pour attirer du monde à la cour, ſans que cela ait produit aucun effet (87).

Les princeſſes n'ayant pas envie de danſer, ont demandé au Roi (immédiatement après le banquet) la permiſſion d'aller s'affliger à Paris.

Le marquis *Duch*... (88) fameux alchymiſte vient d'être mis à la Baſtille pour la quatrieme fois, & toujours ſous le même prétexte, mais on eſt enfin décidé à lui tirer ſon ſecret de gré ou de force; ce projet tient en ſuſpens *tous les fournaux & les athanors* de nos philoſophes, qui ſont très-inquiets pour leur compte; le plus grand nombre, des

(87) L'abſence des princes, de pluſieurs ducs, de beaucoup de grands ſeigneurs, & de preſque toute la nobleſſe Françoiſe, a dû laiſſer un vuide que malgré les prieres générales, faites à tout le monde, on n'a pu remplacer.

(88) Le marquis *Duch*... n'a aucune fortune connue, dépenſe cent mille livres par an, eſt très-généreux, & part tous les ans pour aller chercher de quoi payer les dettes qu'il fait ſur la fin de ſon ſéjour à Paris: ſon éxiſtence a toujours paru impénétrable, on le ſoupçonne *de ſçavoir faire de l'or*, *de fixer le Mercure*, *de blanchir le Diamant*, &c. Mais jamais il ne ſe met à portée d'être *déviné*.

(soi disans) *adeptes*, a pris le parti de s'évader, de peur qu'en les fixant à la Bastille, on ne leur ôtat le moyen de fixer le mercure.

Il y a des paris très-considérables à la cour, que dans six mois il n'y aura plus aucun vestige des parens, créatures, & amis de Mons. *de Choif*.. à Versailles ni dans les places de confiance, le *Chancel*.. a déjà culbuté le Duc de *Gont*..., le baron de *Bret*..., le baron de *Bezenw*..., l'ambassadeur de Naples, &c. &c. ce qui annonce vraisemblablement encore quelques culbutes que les gens qui s'y attendent feront bien de prévenir. (89)

Quand la derniere promotion fut annoncée, & que les promus furent remercier monsieur de *Monteyn*...; ce ministre leur dit avec une douceur pleine de bonté, *j'ai suivi Mrs. le travail de Mr. le Chanc*...; *vous ne me de-*

(89) La brigue qui regne aujourd'hui, sauterait avant six mois, si le Roi n'étoit environné d'une nouvelle cour, dont l'honnêteté est évidente puisqu'elle est du choix du *Chanc*... & de la comtesse, qui ont donné au Roi (sans qu'il s'en doute) une nouvelle compagnie de gardes qui s'appellent *les gardes manteaux*. Ces gardes empêchent tous les gens d'honneur d'approcher de la cour.

vez point de reconaiſſance ſoyez convaincus que vous n'auriez rien obtenu ſi j'avais conſulté mon opinion ſur votre mérite : les nouveaux élus pénétrés de cette réception, lui firent la révérence & ſe retirent. (90)

Les princes, & ſeize pairs, auraient été exilés ſans le prince de Soubi.. & Mr. *Bert..*, qui ont tempéré la bile du *Chancel...* en lui faiſant obſerver que ſi cette démarche ne rempliſſait point ſon objet, il était perdu ſans retour; ſes intérets perſonnels ont empêché qu'il ne ſe ſoit livré pour cette fois *à ſon humeur maſſacrante.* (91)

Quand le maréchal de *Richel..* fut inſtruit que ſon fils étoit du nombre des Ducs proteſtans, il ſe rendit dans ſon appartement l'épée à la main, & lui enjoignit de ſe déſiſter ſur le champ ou qu'il le tuerait ? Mais le Duc de *Fronſ.. qui n'eſt pas fort reſpectueux*, s'étant mis en défenſe, & ayant proteſté à ſon pere qu'il le chargerait, s'il ne remettait pas ſon épée; le maréchal (qui n'avait pas

(90) Cette affabilité de Monſ. de *Montey....* eſt une eſquiſſe fort légere de ſa douceur naturelle qui va juſqu'à la bénignité.

(91) Le *Chanc..* n'a pas oſé faire le ſaut de peur de ſe caſſer la nuque.

prévu la résistance) rendit les armes à ce nouvel Absalom, & lui donna sa malédctiion, en pleurant pour se dédommager.

Mr le Marquis de *Mailleb..* après s'être fait circoncire, est parti pour aller commander l'armée Turque : il a écrit au Roi & au tribunal des lettres foudroyantes. Son sérail sera composé de douze femmes, qui prendront avec elles douze femmes de service, chacune, pour la desserte nocturne de ce nouveau Mahométan; le marquis emmene pour premier eunuque le président de Perigny, que Keiser vient d'opérer à cette occasion. (92)

Les confesseurs de Paris ont ordre de faire le travail avec le lieutenant *de Pol...*, pour tout ce qui leur sera confié relativement aux affaires du gouvernement; il y a tous les jours des gens emprisonnés par cette porte, qui s'appelle la porte des sots.

Le fameux diamant de Mr. *de Bussi*, *grand Butin*, ayant été convoité par madame *du Bar..* elle le lui a fait demander deux ou trois fois; mais sur son refus de le

(92) Cet officier général est le meilleur homme de guerre qu'il y ait en France, ce qui a déterminé les autres à se liguer contre lui, pour que la nation soit battue à son ordinaire si la guerre se rallume.

vendre & son peu de penchant à en faire cadeau, elle s'est décidée à se servir du nouveau parlement, *& de l'édit de Décembre*, pour le faire confisquer à son profit; heureusement pour monsieur de Bussi que les muets, & les cordons ne sont pas arrivés de Constantinople. (93)

Il y avait si bonne compagnie au bal paré qui s'est donné à Versailles pour le mariage du Comte de *Prov...* que le Prince de *Soub...* y a été volé de sa bourse & plusieurs autres personnes de leurs montres. (94)

(93) Le Roi de Golconde à fait présent à Mr. de Bussi d'un diamant estimé huit cents mille livres Tournois.

(94) Madame la princesse du *Gué....* à perdu son brasselet au bufet, en recevant un verre de limonade d'un homme bien vêtu qui s'empressa de la servir, ce qui confirme tout ce que l'on pourra dire de plus fort sur l'agilité des gens qui ont été reçus dans ce bal.

NOUVELLES EXTRAORDINAIRES.

LA querelle de la cour des aides, de la chambre des comptes, & du nouveau parlement dans l'églife des auguftins, aurait eu des fuites terribles, fi ces bons moines ne fe fuffent avancés avec des fceaux d'Eau bénite pour éteindre le feu qui commençait à prendre aux perruques. (95)

Mr. de Caumartin intendant de Lille, vient d'obtenir de fa majefté la liberté de porter le grand cordon de St. Louis, afin d'avoir meilleure grace, quand il ira voir des filles; ce qui lui arrive fouvent (96) *quoiqu'il ait une maitreffe en pied.*

Le *Chancel...* a fait publier un édit qui remet St. Ignace, & St. François Xavier en poffeffion des honneurs divins, dont ils ont été privés pendant dix ans; *comme cautions de la banqueroute du pere la Valette.*

(95) C'eft une querelle fur les préféances, ce font des procès verbaux, ce font des mots, &c. &c. &c.

(96) Mr. de Caumartin eft Chancelier de l'ordre de St. Louis par la démiffion de Mr. de Paulmis: toutes les créatures de la cour, depuis quatre ans, tiennent à un cordon bleu ou rouge, les autres *couleurs* ne font pas encore diftribuées; on attend, fans doute, la fin de la piece.

L'abbé Meffier a découvert le purgatoire le premier avril de cette année : tout Paris s'eft rendu à l'obfervatoire pour fe convaincre de cette découverte, très-utile à la Sorbonne pour fonder fes argumens, & au clergé en général pour fe relever.

Mr. de *Valdah..* moufquetaire vient d'obtenir au Parlement de Metz la permiffion de coucher avec mademoifelle *Lemon..* malgré fon pere, qui eft condamné à payer foixante mille livres *de Bougie* pour éclairer la cérémonie. (97)

Il eft arrivé à Paris une troupe de Savoyards très-experts *dans l'art de ramoner*; les femmes de la cour fe propofent d'en tirer parti, pour détacher les vieilles croûtes, que la faibleffe des ramoneurs François a pu laiffer à leurs chéminées. (98)

(97) Monfieur de *Valdahon* a eu un procès qui a duré dix ans, contre le pere de fa femme, qui après la certitude la moins équivoque de ce qui s'étoit paffé entr'eux ; a mangé plus de la moitié de fon bien pour empécher Mr. de *Valdahon* de réparer l'honneur de fa fille.

(98) Une femme refpectable a trouvé cet article un peu gras, *on lui demande pardon s'il eft refté.* C'eft pour avertir les femmes qui peuvent avoir befoin de cette reffource.

Mr. le Comte *d'Est...ng* ancien commandant des isles sous le vent, vient d'être reconnu *bâtard* de sa maison, & en cette qualité a le droit de porter à l'avenir *une barre dans ses armes*, comme il était accoutumé à jouir d'une considération qu'il n'obtient plus; il a pris le parti d'aller être modeste à la campagne. (99)

Madame la comtesse *de Pro...* a donné un bal à messieurs du nouveau parlement pour plaire à sa majesté qui lui a ordonné de danser avec Mr. de *Sauvigny le premier danseur du Royaume:* on compte, que tant chevaux, que ducs, laquais, & magistrats; il y a eu huit cents ames à Versailles, qui ont passé la nuit.

En ouvrant le tombeau de la maison de Matignon, on a trouvé une machoire, qui embarasse fort *le Prince de Mona..*, & la faculté consultée à ce sujet; elle ressemble si parfaitement *à une machoire d'âne*, que l'on croirait que c'en est une, si l'on n'était sûr

(99) Tout le monde sait, à Paris, cette histoire dans ses détails qui sont trop longs pour être rapportés ici. Il suffit de dire qu'un Charon est devenu comte, malgré un autre comte qui n'est plus rien.

qu'il n'y a jamais eu que des gens de la maison inhumés dans ce tombeau. (100)

On a découvert un Chartreux, qui toutes les nuits fortait de fon couvent pour aller deffervir *la fupérieure*, & *la maitreffe des novices de Port-royal*, Une religieufe, qui n'avoit pas coûtume d'être deffervie, l'ayant apperçu a fait un cri, qui a attiré deux de fes compagnes, avec lefquelles elle en a fait confidence le lendemain à tout le monde, en caquettant à la grille.

Le marquis de *Soy. . . . cour*, à qui le R. n'avoit pas laiffé le droit de tuer les lapins, qui broutent fon parc de Maifons (101); eft en marché de vendre ce fuperbe château à madame *du Bar. . .* qui y eft tombée par hafard en chaffant: *les chiens qui pourfuivaient une bête puante ayant été mis en défaut par le marquis qui fe promenait dans fon avenue.*

(100) Il y a des gens qui foutiennent qu'une machoire eft un meuble héréditaire, ce qui ferait facheux, fi celle du fameux Matignon dont on releve les faillies étoit reftée dans la famille.

(101) *Maifons*, eft un chateau fuperbe, connu de tous les étrangers, que le marquis de Soye-court à refufé de vendre plufieurs fois au Duc de *Noail. . .* qui lui *a défendu la chaffe* à cette occafion jufques dans fon parc, de la part du Roi.

Mr. de *Mommar*. . . s'eſt abonné au nécrologe & dans toutes les paroiſſes pour être averti des baptêmes, proceſſions, & enterremens qu'il aime beaucoup (102).

On compte à Paris plus de deux mille femmes, où filles entretenues, qui ont eu le crédit de faire enfermer leurs peres, leurs freres, & leurs maris. Le Duc *de la Vrill...* autrefois paraphait lui même les patentes de captivité de ces malheureux, mais ce ſont aujourd'hui ſes ſecrétaires qui les expédient conjointement avec un chevalier que l'on dit être de la maiſon d'arc-en-ciel (103).

L'archevêque de Rheims n'eſt pas encore aux petites maiſons comme cela avoit été annoncé, il n'entrera dans cette communauté que quand le pere Ange, ſon ſucceſſeur

(102) Mr. de *Mommar*. . aime tant les cérémonies de l'égliſe, que l'on avait fait courir le bruit qu'il s'enfermait dans la ſacriſtie de St. Roch *avec les prêtres habitués de cette paroiſſe pour ſe faire donner la diſcipline.*

(103) On vient d'imprimer ſon hiſtoire par épiſode, dans les gentilleſſes du petit ſaint, ou les trois têtes dans un bonnet; ouvrage nouveau très-riche en anecdotes & très-rare.

fçour faura faire la révérence & fe préfenter; il eft actuellement entre les mains d'un maître de danfe qui a beaucoup de peine à le développer, pendant ce tems Mr. *de la Rocheaym*.. a la feuille, conjointement avec madame la comteffe *du Bar*...

On apprend que les épaules de Mr. le Duc *de Vill*.. fe font reconciliées avec la canne de Mr. le Duc *de Fronf*... fans l'intervention des maréchaux de France (104).

La cour de France encouragée à donner des feux d'artifice par la fupériorité de celui de l'année derniere, en a donné un à Verfailles, qui heureufement n'a couté la vie à perfonne quoique il y ait eu cent mille fufées de tirées & dix mille perfonnes à Verfailles que l'abondance des vivres a déterminées à fe coucher fans fouper.

Le Maré... *de Rich*.. a gagné le prix de la courfe au collyfée en fuyant le prince de *Cont*.. qui l'a pourfuivi la canne levée jufqu'à fon caroffe. (105)

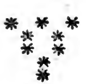
(104) Mr. le Duc *de Fronf*... dans un moment de vivacité a propofé des coups de canne à Mr. le Duc *de Vill*... qui ne s'eft pas formalifé de çette *offre*.

(105) Le prince de *Cont*. ayant demandé au mare....

Le camp de Compiegne sera composé cette année de cinquante mille hommes sur l'avis qui a été donné au *control... gé. .ral* que tous les huissiers du Royaume s'étaient ligués pour l'arrêter comme banqueroutier. (106)

de Rich.. jusqu'à quand il ferait le valet de *Maup..?* & le Maré... lui ayant répondu par une autre question (jusqu'à quand serez-vous désobéissant au Roi?) le prince a couru après lui pour le lui dire à l'oreille, mais il n'a pu se faire entendre.

(106) C'est la premiere fois qu'on aura vû un prince dégarnir ses frontieres pour garder sa personne.



EPITRE
A UN
AMI.

Mon Ami,

SI *ma conduite vous étonne, & si vous ne concevez pas mon courage, ce n'est pas ma faute; en m'exprimant aussi librement que je l'ai fait sur la corruption des gens vicieux*, que je déteste, *c'est vous avoir annoncé que je suis au dessus de toute sorte de crainte, & que la prévoyance de votre amitié, est une inquiétude de trop: rassurez vous donc puisque je suis tranquille, & soyez convaincu que mes principes seront aussi immuables que mes sentimens pour vous.*

Si je passe à vos yeux pour un insensé parce que je fronde sans mesure les préjugés de ma nation, songez qu'avant d'être Français je suis homme, & que c'est l'humanité qui m'ordonne d'étendre mes droits sur tout ce qui me parait en blesser les privileges précieux.

Je me rappellerai toute ma vie vos réflexions, & la force qu'elles ont reçues d'un cœur

aussi éloquent, & aussi généreux que l'est le vôtre; mais je me suis interdit le droit d'en profiter, en faisant serment de ne pas m'attendrir sur moi: laissez moi, mon ami, épancher toute ma sensibilité sur les malheurs de ma patrie; si je ne la venge point en addressant mes coups sur ses ennemis, mon exemple pourra encourager des victimes engourdies, qui n'ont besoin que de sentir leurs maux pour se faire entendre & demander justice de maniere à l'obtenir: si je me sacrifie à mon zele je jouirai de la gloire de ce sacrifice, avant que les tyrans dont j'envenimerai la rage se soient abreuvés de mon sang.

Croyez mon ami qu'avec une ame de cette trempe, rien n'est capable de me faire changer de résolution: épargnez moi donc la douleur à l'avenir de me faire résister à mon penchant en me refusant à ce qui peut vous plaire & soyez persuadé que si j'ose affronter le danger, je l'attends à l'abri d'un cœur intrépide, qui ne se démentira pas plus sur le courage que sur l'amitié.

Je suis mon cher Mentor, le plus sincere & le plus tendre de vos amis,

Le GAZETIER.

MÉLANGES CONFUS.

SUR DES

MATIERES FORT CLAIRES,

Par l'Auteur du Gazetier Cuirassé.

Ne parmi les Romains je périrai pour eux.

VOLTAIRE.

IDÉES ET DÉFINITIONS.

On prétend que le conseil supérieur signifie en bon Français, *assemblée mercenaire de gens vendus*, qui font toujours la volonté du prince quand ils en sont requis.

On a remarqué que la V... M... descend de quatre prostituées, que Catherine Ire. fut femme d'un soldat, & que la comtesse *du Bar*... est fille d'une servante, & d'un moine.

L'inceste est regardé à Paris comme une convention honnête pour conserver la réputation des familles, qui ne prend jamais sur l'honneur.

Un état monarchique felon le *Chan...* de *Ma..p..u* eft un état, où le prince a le droit de vie, & de mort fur tous fes fujets, où il eft propriétaire de toutes les fortunes de fon Royaume, où l'honneur eft fondé fur des principes arbitraires, ainfi que l'équité, qui doit toujours obéir aux intérêts du Souverain.

La Pairie était autrefois en France une dignité, qui n'admettait point la moindre fouillure; mais aujourd'hui un Pair peut *empoifonner, ruiner une province, fuborner des témoins, pourvu qu'il ait l'art de faire fa cour, & de bien mentir.*

Le nom de *marquis* à Paris n'eft pas toujours comme par tout ailleurs, la marque de propriété d'une terre titrée (qui donne le droit d'en porter le nom;) c'eft le plus fouvent la qualité imaginaire d'un petit gentilhomme fans bien, qui ne poffede qu'une paire de fouliers *à talons rouges*, deux chemifes, & un plumet, fur lequel eft affecté fon marquifat.

On compte en France que fur environ deux cents colonels, tant d'infanterie, cavalerie, que dragons; il y en a cent quatre-

vingt qui ſavent *danſer & chanter des petits airs*, à peu près le même nombre qui portent de la dentelle (1) & des talons rouges, & la moitié au moins qui ſavent lire, & ſigner leurs noms: on ajoute à ce calcul qu'il n'y en a pas quatre, qui ſachent les élémens de leur mêtier.

De tous les officiers généraux Français, qui ſont au nombre de plus de huit cents, il n'y en a pas quatre-vingt qui aient obtenu ce rang par leurs ſervices; dans tous les pays du monde les grades militaires ſont le prix des talens, ou des actions d'éclat; mais il eſt des corps en France, où ces grades viennent comme les cheveux blancs. *Il ne faut qu'attendre*. (2)

On a remarqué dans tous les temps que les Rois ont écraſé les puiſſances plus faibles que la leur, quand elles ont été plus juſtes

(1) M. *D'Hautefort* n'en porte plus depuis que M. le comte de *Lugeac* lui en a déchiré une paire en paſſant ſon regiment en revue.

(2) La maiſon du Roi qui ne marche que comme les fameuſes queues de Conſtantinople, eſt une pépiniere, ou un homme ignorant, un homme faible, un homme paralytique peut devenir officier général auſſi aiſément qu'un brave homme

La Baſtille eſt un château tellement fortifié, qu'il ne faut qu'une minute pour le prendre, & qu'on eſt quelquefois trente ans en capitulation pour le rendre. (3)

Pour avoir une Idée des *conſeils ſouverains & des commiſſions de la cour*, il faut ſe rappeller la mort du *comte d'Eu en* 1350, *d'Enguerrand de Marigny*, *d'Urbain Grandier*, (4) &c. Il faut demander enſuite le prétexte de la mort de M. de Lally, & ce que font Meſſ. *Pâquier* & *Chardon*. Il n'y a rien qui puiſſe donner une Idée plus claire de cette ſorte de juſtice.

L'abbé Girard dans ſon dictionnaire des ſynonimes, a mis le nom de marquis (tel que le portent beaucoup de gens) à côté de celui de fat, d'orgueilleux, d'impudent, &c. Il eſt évident, ſi l'Abbé connait la force de la langue Françaiſe, que Paris lui fournira beaucoup de ſynonimes de la même eſpece.

la

(3) L'exemple du priſonnier ſacrifié à une précaution par le cardinal de Richelieu démontre clairement cette vérité & les horreurs de la politique.

(4) Urbain Grandier curé de Loudun accuſé de fortilege, & condamné à être brûlé par deux commiſſaires envoyés par le cardinal de Richelieu.

La mode s'étant introduite en France de rougir avec ſa femme; les femmes, pour ſe venger, ſont convenues de ne plus rougir avec leurs amans.

Quand le Sultan envoie le cordon à quelques victimes, les muets pillent. Il n'y a pas grande différence entre les mœurs Turques, & les uſages trés-Chrétiens.

Un pays libre eſt une montagne élevée qui voit la ſoudre ſe former à ſes pieds, gronder ſur la plaine, & retentir dans les vallons, où elle choiſit ſes victimes. C'eſt ainſi que le château de Douvres voit ce qui ſe paſſe à Calais, &c.

Les billets doux du pere Joſeph (5) ont avili la nation Françaiſe dans le même temps que les Anglais ont ennobli leur gouvernement.

Un premier miniſtre eſt un homme, ſur qui les bons & les mauvais ſuccès ont le

(5) *Joſeph* Capucin hardi & ambitieux eſt l'auteur du projet affreux, qui prive *un citoyen de ſa liberté*, *un fils de ſon pere*, *une femme de ſon mari*, &c. &c. ce miſérable moine favori du cardinal de Richelieu, lui fournit l'arme cruelle dont ſe ſert de nos jours le Duc *de la Vrill...* Ce poignard empoiſonné s'appelle en langue mitigée, *Lettre de Cachet*.

même aſcendant qu'il s'arroge ſur les autres hommes; la fortune lui paye ſouvent ſon injuſtice, & ſon aveuglement en même monnoie.

Le malheureux a le droit de ſe plaindre du tyran qui le perſécute, aucune puiſſance ne peut le lui ravir qu'avec la vie. C'eſt le ſentiment de M. *de la Chalotais.*

Le calme du crime eſt auſſi horrible que le criminel eſt odieux. M. le *Chanc...* eſt convenu de cette vérité.

L'exiſtence d'un homme qui ne s'eſtime pas, eſt un ſupplice lent qui le déchire s'il n'eſt pas un monſtre: cette Idée eſt ſuppoſée être de M. le Duc *d'Aiguil..* mais on ne l'aſſure pas.

Il eſt des fautes de probité qui ne deshonorent point dans le monde: cent mille écus de dettes n'empêchent point un homme d'être reçu quoiqu'on ſoit aſſuré, qu'il ne les payera jamais; un manque de courage l'exclut généralement, & ſans retour: Il n'y a que le marquis de *Ville..* qui faſſe exception à cette derniere regle (6)

(6) On compte douze occaſions de ſa vie dans leſquelles ce marquis a tourné le dos évidemment: on dit qu'il l'a fait d'avantage en *ſecret.*

Paris eſt un gouffre profond dans lequel tout le monde arrive au Galop, & ſe précipite l'un ſur l'autre avec un fracas effroyable; la rapidité des mouvemens eſt bien embaraſſante pour un philoſophe obligé de ſe ſervir de ſa lunette, & qui n'a pas routé dans ce cahos: des mouvemens violens, des apparences brillantes, un empreſſement inſenſé, une gaieté extravagante, ſont les reſſorts qu'il entrevoit; *il n'apperçoit rien au delà.* Quand on a vécû dans le tourbillon, on ſait que le plaiſir, l'intérêt, la vanité ſont les grands reſſorts de toute cette machine; on ſait, que les gens qui paraiſſent le plus occupés n'ont rien à faire, que les chevaux les plus vites ſont ſouvent arrêtés par le marchand qui les a vendus, que les broderies que portent les agréables appartiennent à des mercenaires qui ſont en priſon pour les payer, on ſait que les femmes, qui ſont le plus valoir leur délicateſſe, n'ont qu'un ſouvenir éloigné d'avoir été vertueuſes; on ſait que les grands ſeigneurs ſont preſque tous des ignorans, quand ils ne ſont pas des ſots; que les Abbés ſont des impudens, ou des traitres; enfin l'on ſait qu'il

y a des gens qui étaient plongés dans la fange peu de moments avant leur élévation, qui sont aujourd'hui au haut de la roue sur laqu'elle ils auraient du être étalés si on leur avait rendu justice.

Londres est une assemblée de marchands & de philosophes, qui se concilient très-bien entr'eux, le philosophe fait des systêmes, tombe en consomption, & meurt sans avoir dérangé l'équilibre domestique de son voisin qui fait des enfans à sa femme, mange du *roast-beef*, & du *plum pudding* & finit par une indigestion.

Le même monstre, qui file les cordons à Constantinople, trempe les chemises dans le souffre à Lisbonne, fait rôtir le Huron en Amérique, & *distile les Cachets* à Versailles.

L'homme qui devient le fleau de l'humanité doit être sacrifié au bon ordre, c'est le vœu de toute la France à l'égard de M. de *Mau...u*

Il y a des femmes dont l'abord est si respectable, qu'elles ont beau faire pour qu'on les insulte, la bonté de leur ame, & la douceur de leurs mœurs, ne les garan-

tit pas du respect qu'elles inspirent. (7)

Une ressource infaillible à Paris pour une femme à qui il reste un peu de figure, & qui n'est point assez sotte pour être délicate, est de donner à jouer, & d'ouvrir sa porte à tout le monde, elle a toujours des *amans frais* par ce moyen elle vit *somptueusement*, & ne s'ennuie pas autant qu'une prude. Il y a trente ans, que Mad. *de Gram.* & Mad. *de Roche...* ont mis cette morale en pratique.

Un cardinal qui est un curé à Rome, est en Espagne, & dans tous les pays superstitieux la monnoie d'un pape; en France c'est un abbé intriguant, ou vigoureux, qui gagne son chapeau par son adresse, ou des tours de force, en Angleterre ce serait un animal curieux à voir.

Le droit des gens est une loi générale reconnue par toute la terre, qui n'est respectée qu'à Londres; où elle a cependant été vio-

(7) M. le comte de St. Br... connu dans le monde par ses saillies s'est accusé une fois à la table de la duchesse de M...z..n du plus profond respect pour elle, après avoir dit, un moment auparavant, qu'il ne respectait que les femmes laides, les imbéciles, & les catins.

lée quelquefois d'une maniere atroce par des scélérats (8) qui n'ayant rien à perdre ont osé tout tenter.

La seule différence qu'il y ait entre l'inquisition & la bastille, est celle que l'on trouve entre un chien & un loup enragés.

Les bramines, les derviches, & les moines catholiques sont trois especes de fripons dont les uns escamotent les aumones, pendant que les autres pillent & mettent à contribution tous les *imbéciles qui les réverent.*



Anecdotes & Nouvelles Littéraires.

L'Academie Française a proposé extraordinairement un prix d'éloquence qui sera une médaille d'or de 1200 livres pour celui qui prouvera le plus clairement que M. le *Chancel...* est un *honnête homme*, Mad. *du Bar..* une *femme de bien*, que le Duc *d'Aiguil..* est *innocent*, que le maréchal de *Richel... ne put pas*, & que le Duc de *la*

(8) Le marquis de Frateaux & peut être le malheureux chevalier *d'Eon*, en sont la preuve.

Vrill..: a de l'esprit (9). Si les auteurs n'osent se faire connaître, on enverra le prix à l'adresse qu'ils indiqueront.

Il paraît en France un livre intitulé, Journal d'un homme d'esprit à l'usage des sots ; tous les gens en place ont souscrit.

Il y a tous les jours une assemblée de beaux esprits chez M.me Geoffrin composée de M. le duc de la Tremo..., du duc de Mon. renci, des marquis de Beth..e, de Soyeco..t, & de Feuqui...., &c. M. le comte de Cha...ais y ayant été conduit par le marquis Dasnieres a lu un mémoire sur la meilleure méthode de cultiver les chardons qui a fait grand plaisir à toute la compagnie. (10)

M. le marquis de Maillebois (11) ayant

(9) Il semble que ce soit le Diable de *Pape-figuière*, qui ait donné ce prix, le fondateur sera certainement un magazin de médailles s'il ne donne pas des sujets plus aisés à traiter.

(10) Il serait plus aisé de trouver quarante beaux esprits de cette sorte (si l'on voulait s'en donner la peine) que quarante académiciens qui sussent leur langue.

(11) L'injustice du tribunal, & la *faiblesse* du ministre de la guerre auraient dû décider le marquis de Maillebois, qui est un bon officier, à prendre un parti violent ;

voulu prendre congé de l'académie des ſciences avant de paſſer en Turquie, a convoqué une aſſemblée à laquelle il a préſidé: le ſieur Cadet académicien ſon confrere après une diſſertation ſur la nature des Houris lui a préſenté un verre de lait virginal (12) que ce général a bu à la ſanté de la compagnie. Après quoi il eſt parti pour Conſtantinople avec ſon (13) bonnet de nuit, & ſes pabouches dans ſa poche.

L'evêque de Senlis, & l'abbé Arnaud ont été nommés beaux eſprits en titre d'office, & ont fait chacun un diſcours fort long, & fort ennuyeux, ſur le mérite qu'ils ſuppoſent à leur compagnie, & les prétendues qualités de leur fondateur.

Le jour de l'anniverſaire des *Etouffés* (14) M. *Bignon* prevôt des marchans doit pro-

on lui ouvre une carriere très-vaſte en lui donnant le commandement des circoncis.

(12) Cadet a préſenté à l'academie l'extrait d'une liqueur ſortie du ſein d'une fille, qui n'avait jamais eu de faibleſſes

(13) Bonneval ne trouvait de différence entre les Chrétiens, & les Turcs que par le chapeau, & le bonnet de nuit.

(14) Le 30 Mai 1770, le guet ayant empêché la ba-

noncer leur oraifon funebre dans l'églife de la Magdeleine. Il efpere demontrer que la police était bien ordonnée, que le feu d'artifice était très-beau, & que s'il y eut beaucoup de gens d'écrafés, c'eft une preuve qu'il y eut beaucoup de monde *à fa fête*, qui aurait fini avec le feu, s'il n'y avait pas eu un enterrement pour la ranimer.

Le fyftême de J. J. Rouffeau eft actuellement dans la plus grande faveur à la cour, les grands feigneurs, pour fe reconnaître dans leurs enfans, les accoutument à marcher à quatre pattes.

L'abbé de l'Attaignant (15) après avoir

yonette au bout du fufil, l'écoulement de la foule qui avoit affifté au feu de la place Louis XV. par le Boulevard, quelques caroffes augmenterent la preffe au point, que 140 perfonnes refterent fur la place, en attendant un moment plus favorable pour défiler,

M. *Bignon* devrait être obligé de faire amende honorable à genoux, au milieu de la place, pour avoir refufé les gardes Françaifes & les gardes-Suiffes lors qu'il donna la fête fous prétexte que cela aurait coûté 400 Louis de plus à la ville.

(15) Le pauvre abbé s'étant brouillé avec fa cuifiniere & fon valet de chambre, s'eft enfermé par dépit chez les peres de la doctrine, où il attend la mort le verre en main.

fait tant de chanſons à boire, eſt allé dormir chez les peres de la doctrine, où il a pris des arrangemens avec le ſommelier pour mourir ivre.

On imprime actuellement (16) l'alphabet des gens inutiles, ou *le Dictionaire Masqué* qui fera un traité Encyclopédique des connaiſſances de la haute nobleſſe: les articles *Chénil*, *Toilette*, *Ecurie*, *Bonne-fortune* feront traités particuliérement avec beaucoup de ſoin, comme les plus eſſentiels à la belle éducation. M. le duc de Luxemb... s'eſt chargé du mot *créancier*, *talons rouges*, *boucle à l'œil*, & quelques autre termes à ſon uſage: le duc de........ y a ajouté de très-bonnes idées ſur les emprunts (17).

Le chevalier de Choiſeuil vient de mettre au jour l'art de nourir vingt chevaux & dix domeſtiques. &c. &c. &c. avec cent Louis

(16) Ce livre ſera très-utile aux agréables, & à ceux qui veulent le devenir.

(17) Le duc de....... ayant beſoin d'argent envoya en gage un tiroir rempli de Boëtes d'or que Teſniere lui avait confié ſous le prétexte que lui allégua le duc *qu'il voulait les faire voir à ſa femme* pour en choiſir. M. de Sart... a arangé cette grande affaire qui aurait été fort loin dans un pays civiliſé.

de rente: cet ouvrage s'imprime aux frais de M[lle]. Fleury qui a prêté cinq cents Louis à l'auteur.

M. le duc *de Niver..* (18) vient de faire imprimer ses fables avec l'histoire de ses pauvres nerfs, on assure que ce livre est très-propre à ramollir les cœurs les plus endurcis contre les maladies imaginaires.

On avertit les épiciers (19) & marchands de chandelle, que l'on vient de mettre en vente la nouvelle édition des œuvres du chevalier *de Mouy*, & *de d'Arnaud Baculard* avec les ouvrages mourants de l'immortel abbé de *la Porte*, & les joyeux restes de Poinsinet qui est revenu de l'autre monde par la diligence de Lyon.

Les lettres ont perdu cette année plusieurs jeunes gens, qui donnaient beaucoup

(18) Est d'une santé fort délicate, mais son imagination étant plus tendre & plus délicate que sa santé, *celà peut influer sur ses nerfs*, qu'il fortifierait par l'exercice, s'il voulait en prendre un plus pénible que celui de faire des fables.

(19) Si les trois auteurs dont l'on parle ici tombaient à la fois sur le nouvelliste, il convient qu'il sont trop lourds pour qu'il pût résister à ce poids, mais ils sont priés de venir l'un après l'autre recevoir les *croquignoles* qu'il leur réserve en cas qu'ils aient de l'humeur.

d'efpérance pour l'avenir; (entr'autres) *Piron*, M. de *Moncrif*, le préfident *Henaut*, Mme. *de Gomez* & les abbés *Alaris* & *des Marets* qui faifaient entr'eux environ cinq fiecles & demi : ils font tous morts avec la fraicheur de leur enfance.

Mme *Riccoboni* (20) continue à foutenir l'attention de fes lecteurs par des équilibres de fentiment, qui deviendraient un exercice fort rude fi on en prenait trop; elle doit donner bientôt un Roman intitulé *les efforts*. On affure qu'il en faut faire de très-grands pour le lire d'un bout à l'autre.

Mr. l'*Abbé Joannet* (21) vient de donner un livre intitulé, *Les bêtes mieux connues*, dans lequel il définit toutes les *efpeces* qui font aujourd'hui au miniftere.

M. le *Chanc* .. (22) fait travailler avec

(20) Si elle conferve le fentiment *en équilibre*, il eft connu qu'elle le perd quelque fois phyfiquement.

(21) L'abbé Joannet ne nomme perfonne, mais il parle de l'ours, du tigre, du chat fauvage, & autres animaux careffans dont on fait fans peine les applications.

(22) Ce livre fourmille de traits de *Sylla* de *St. Clovis*, *de Louis XI. de Pierre le Cruel*, *du Cardinal de Richelieu*, & de toute la génération des *Phelip.* ——

la plus grande diligence, à un livre qui paraitra sous le titre *de Dictionnaire des Crimes*; pour justifier ses entreprises par comparaison, en démontrant qu'il y a toujours eu des scélérats dans le monde: chaque siecle fournit au *Chance.. une ou deux excuses.*

Mr. *Thomas* a donné un essai sur le caractere, l'esprit, & les ouvrages des femmes, qui prouve qu'elles ont toujours été plus propres à perpétuer le monde *qu'à l'éclairer.*

Mr. *d'Alembert*, dans la derniere séance de l'académie, a lu une épitre de M. *Saurin* sur les malheurs de la vieillesse, qui a arraché des larmes à toute l'assemblée, par l'onction simpatique de M. d'Alembert quand il a lu les regrets de l'impuissance (23).

Mde. de *Gomez* est morte en couche à *St. Germain en laye* des œuvres de l'abbé le Blanc, dont elle traduisait par reconnaissance les lettres sur les Anglais en bon Français (24).

(23) On voit pourquoi? dans le philosophe cynique.

(24) Le pauvre abbé le Blanc a écrit des lettres sur les Anglais qui font pitié! mais en revanche il a fait Abensaïd & passe pour un génie chez Mde. Geoffrin.

L'art de faire faire banqueroute à un amant, publié par M[lle] *Deschamps*, vient d'être revû & corrigé par Madame de *Montalais*, qui en fait une nouvelle édition aux dépens de M. *de Fontanieux* dans sa petite maison *de Bercy*.

On promet des observations sur le charlatanisme de la cour de Rome, la mauvaise foi des prêtres, la scélératesse des moines, & les horreurs de l'inquisition; elles seront très-propres à perfectionner l'opération de la cataracte, dans tout le monde chrétien (25)

On distribue secrettement (26) à Paris *la protestation des princes* contre tout ce qui sera fait par un vieux maréchal de France *qui est un fou*, un petit duc *qui est un imbécile*, & un magistrat *qui est un scélérat*, cette ligue s'appelle en France *le triumvirat des enragés* heureusement pour le public que

(25) Les dévots de bonne foi & les gens qui vivent de l'autel regarderont l'auteur comme un sacrilege ou un perfide; mais il leur annonce qu'il n'écrit ni pour les sots ni pour les fripons.

(26) Cette protestation n'emploie pas les mêmes termes, mais elle dit les mêmes choses; l'Aiguillon est allongé, depuis cette protestation, au point qu'il peut se porter par toute la terre aujourd'hui.

ces trois monſtres n'ont qu'un aiguillon pour lancer leur venin.

Le chymiſte Baumé, vient de mettre au jour un traité ſur les poiſons, qu'il a dédié à M. le duc *d'Aigui......* ce duc a promis par reconnaiſſance de lui donner ſa pratique à l'avenir.

Paris eſt inondé de petites brochures, depuis trois mois, qui annoncent la fermentation des eſprits, mais les auteurs ont été ſi bien corrigés, que les ſources commencent à ſe deſſécher; aujourd'hui on a donné (entr'autres) un petit livre intitulé *avis aux éxilés & aux malheureux* (27) qui leur indiquait une voie ſure pour finir leurs calamités, le Chanc.. à qui ſes eſpions ont conduit l'auteur s'eſt contenté de faire bruler l'ouvrage & de faire empoiſonner le donneur d'avis le même jour par le chirurgien de la Baſt....

On annonce une nouvelle édition, d'un livre, intitulé Compilation d'abſurdités, recueillies par un ignorant, ou *Ecole de Littérature par M. l'Abbé de la Porte.*

(27) M. de M...p...u ne croyait peut-être pas que ce ſecret horrible percerait les murs du cachot où s'eſt commis ce crime politique,

On va donner l'Opéra de Circé dans lequel on conſervera toutes les vraiſemblances qu'exige ce poëme, il y aura (entr'autres) une danſe d'animaux grognans que l'on ne ſera pas embaraſſé de trouver parmi les ſujets qui ſont au théatre: s'il y a une partie vocale dans cette piece, *Durand* & *Muguet* ſe ſont offerts pour l'exécution.

Diſcours ſur le point d'honneur prononcé par le comte de *Sabr.....* cité au tribunal des *maréchaux de France par ſon* cordonnier (28).

On réimprime les conſolations du pere Drélincourt contre les frayeurs de la mort, dédiées à M. le cardinal de *Luy...*, qui a pris le petit collet pour mourir tout naturellement (29)

On a chargé (30) l'hiſtoriographe du P or-

(28) Ce joli petit comte a fait environ deux ou trois mille billets d'honneur dans ſa vie & en a payé deux ou trois cents: on aſſure qu'il en a fait de trente livres Tournois & au deſſous.

(29) Le cardinal de *Luynes*, étant capitaine de dragons ſe vengea d'un ſoufflet reçu en préſence de toute la garniſon, en prenant le petit collet le lendemain.

(30) Si ce ſtile ne parait pas aſſez fort à la comteſſe, il eſt un homme qui brule du deſir de la ſervir, qui ſe propoſe pour être ſon hiſtoriographe.

Portier des chartreux de donner dans le même ſtile l'Hiſtoire de Madme la comteſſe du Bar... ſous le titre de *Mémoires propres à ſcandaliſer le Public.*

Les eſſais ſur la (31) cacomonade par *Keiſer*, *Nicole*, & *Bellet*, vont paraitre à la ſuite de l'hiſtoire générale des aſſaſſinats, on imprimera au lieu de table, les extraits mortuaires des malades qu'ils ont traités pour concilier l'eſtime, & la confiance publique à ces trois fameux médecins.

Le marquis de Thibouv....... (32) doit publier ſes campagnes à la ſuite d'un poëme intitulé, Le Temple de G..... (33)

(31) La Cacomonade eſt une puiſſance américaine qui regne aujourd'hui ſur toute l'Europe elle a quelques ennemis dangereux, mais elle a tant de bonnes amies & de jolis ſoldats qu'elle regnera à jamais ſur toute la terre.
Ce ſera en attendant vingt volumes in folio de certificats de mort expédiés en bonne forme qui ſont actuellement ſous preſſe.

(32) Ce poëme imprimé à la ſuite des campagnes du marquis de Thib — commence par une imprécation contre l'infidélité de Loth..... & ſon inceſte avec ſa fille.

(33) On croit que ce temple eſt ſitué Quai des Théatins où était autrefois l'hôtel de Grammont.

avec la defcription des Fêtes qui s'y célebrent tous les jours; cet ouvrage fera enrichi de vignettes deffinées fur les lieux par le fieur Danfel artifte célebre, que M. de Voltaire a chanté dans un Mercure de 1768.

Collardeau (34) vient de mettre en vers tous les ouvrages de Dorat, qui continue à s'enrichir par le commerce de fes eftampes.

M. de la Roche ancien colonel de dragons, qui a long-temps vécu de la petite guerre vient de faire imprimer les moyens dont il s'eft fervi pour ne pas mourir de faim, & apprendre à vivre aux autres.

On a brûlé (35) par la main du bourreau un livre intitulé le Rêve d'un honnête homme, qui promet à tous les fcélérats du royaume, une cataftrophe dont il don-

(34) Ce poëte habile dans le même genre où s'effaie Mr. *Dorat* n'ayant pas eû la précaution de s'affocier avec fon graveur, n'obtient que l'eftime des gens de gout; au lieu que M. Dorat plait à tout le monde.

(35) C'eft le fort de tous les bons livres en France, ç'a été celui d'un ouvrage précieux pour la nation *qui vient de paraître*; ce fera probablement le deftin de celui-ci, à moins que les gens intéreffés ne feignent de méprifer l'auteur qui les invite à le faire.

ne les détails. Ce livre eſt dédié au *Chan-cel*....... & diviſé en dix chapitres dont chacun renferme l'hiſtoire d'un grand ſeigneur avec la deſcription d'un ſupplice: ces portraits ſont ſi frappans que tous les gens en faveur ſont effrayés de leur reſſemblance.

L'art de faire la guerre (36) s'imprime aux fraix de l'ancien abbé *de St. Germ..*; du *maréchal de Cont.......*; & du *prince Soub.....* qui ont reçû d'aſſez bonnes leçons à *Crevel*, à *Minden*, & *Rosbak*, pour être en état de les rendre au public; on y a joint un eſſai ſur la colere, & la cruauté revu, & corrigé de ſang-froid par le même maréchal de Cont..... (37)

(36) Ce ſerait bien la moindre pénitence que l'on pût donner à quelqu'uns des généraux battus qui ſont nommés ici; mais il en eſt un qui n'aurait pas échappé à la loi du talion s'il avait vécu en Angleterre.

(37) Toute l'armée a été indignée d'un crime du maréchal de Cont... qui ne ſera jamais oublié. Ce général féroce a eu l'inhumanité de faire pendre quelques jours ſavant la bataille de Minden, la femme d'un ſoldat Saxon qui fut ſurpriſe dans un jardin par le prévôt de l'armée: cette malheureuſe femme étant groſſe du ſept mois, était allée chercher des légumes, pour ne pas expoſer ſon mari.



Inventions Nouvelles.

MR. de Cham...ſet (38) a préſenté au gouvernement une machine, avec laquelle on peut pendre cent hommes d'un coup, ce digne citoyen, qui s'exerce ſur tous les genres, eſt l'auteur du projet de la petite poſte, & l'entrepreneur des ponts volants qui doivent s'établir cette année: le gouvernement a fait venir quatre des plus fameux bourreaux (39) pour faire leur rapport ſur la machine à pendre, qui ſera très-commode pour le miniſtere, quand les Cordons ſeront arrivés de Conſtantinople, où on en charge un vaiſſeau *en attendant que la manufacture qui doit s'établir en France ait réuſſi.*

(38) Eſpece de fou qui s'eſt fait 20,000 *Livres* de rente avec des idées, après en avoir mangé 40 avec des filles.

(39) Les commiſſaires de la cour en aſſemblerent huit pour déterminer le ſupplice de Damiens, ce qui a paru auſſi atroce aux yeux des gens de bien, que le crime de ce ſcélérat qui à ce que l'on aſſure était en démence lors qu'il le commit.

Il y a un ingénieur (40) á Bedlam, qui prétend faire un pont avec de la toile pour aller de Douvres à Calais, où il trouvera des chariots sans chevaux qui iront beaucoup plus vite que la poste. (41).

On à établi (42) à Paris un bureau d'assurances pour la fidélité des femmes, qui sera ouvert pour tout le monde, sur plusieurs tarifs; les grands seigneurs se sont soûmis à payer cinquante pour cent, outre la-

(40) Cet ingénieur ne se trouve pas en gros, mais on le retrouve en détail dans cinq à six machinistes qui pouraient faire changer la terre de situation s'ils avaient de quoi payer une liqueur à l'aide de laquelle ils font tout.

(41) Cet ingénieur a proposé de faire construire des vaisseaux à six rangs de rame, de fournir cent muids d'eau par heure sans pompe *à cent pieds de hauteur*, de faire connaitre le mouvement perpétuel, de trouver un levier qui puisse être dirigé par un enfant de six ans & qui soit capable de mettre un vaisseau en mer sans le lancer, &c. &c. cet ingénieur promet tous ses secrets à qui lui donnera une once de tabac; il est connu de beaucoup de gens.

(42) Ce bureau d'assurances courra de plus grands risques que celui établi en Angleterre pour la garentie du feu; rien n'étant aussi combustible après la poudre que la vertu des femmes.

quelle taxe, s'il y a évidence particuliere contre les affureurs, les droits augmenteront arbitrairement fur les réputations: plus les femmes feront fufpectes, plus elles feront eftimées chèrement (43).

Le gouverneur (44) des enfans d'un très-grand homme, qui eft chevalier des ordres du roi, lieutenant général, &c. vient d'inventer une bride pour les maris, & une felle pour les femmes dont tous les artiftes ont trouvé l'invention admirable.

Le Lit de repos (45) de Mlle *Hufs*, eft devenu tellement à la mode en France, que les femmes ne veulent plus en avoir d'autre; c'eft une bafcule avec deux poids qui font leur opération fi méfurée, que la ducheffe la plus fiere peut faire fes exercices fans s'humanifer.

Un tapiffier de Paris a inventé fur cette idée, une bergere, qui s'appelle un aide de

(43) Les directeurs de cette grande affaire doivent donner la lifte de leurs exceptions dans laquelle il y aura beaucoup de ducheffes.

(44) Cette felle fert à Madame à chaque fois que Monfieur le marquis va voir fon neveu dans fon exil.

(45) C'eft ce lit qui a fait faire la cullebute à Monf. de Monfer ———, qui en a été l'inventeur.

camp ; les ressorts sont disposés de maniere, qu'on est toujours maître du champ de bataille, & que l'on ne perd jamais le niveau.

Les dévotes (46) ont trouvé le secret de renfermer le portrait de leurs amans, dans un crucifix à ressort qui s'appelle à la Hautef... c'est à la marquise de ce nom que l'on en doit l'invention, & à la supérieure des filles du Calvaire la découverte (47).

On a inventé depuis peu une voiture, ou l'on n'entre que par derriere, que les agréables appellent voiture à la *Villette*.

Malgré l'ordonnance de Louis XIV. (48) qui enjoignait aux géographes de prendre la hauteur du méridien à l'Isle de Fer, le prince de Nass.. qui a parcouru toute la surface

(46) Cette anecdote est vraie littéralement ce qui fait beaucoup de tort aux prudes qui ont été forcées de se priver de cette ressource.

(47) Madame de Hautef... pensionnaire du couvent des filles du calvaire avait caché le portrait du chevalier de Choiseuil dans un crucifix d'yvoire dont la supérieure a découvert le secret à force de se servir de ses lunettes.

(48) Le prince de Nass ——— est très-grand géographe & Mlle. Fleury a le demi cercle le plus grand que l'on connaisse.

du globe vient de le fixer ſous la ligne équinoxiale, & s'eſt ſervi pour déterminer ſon point, du demi cercle de Mlle. *Fleuri*.

Un homme célebre (49) en Angleterre par ſes talens, a inventé une lanterne pour éclairer les entrailles, qui commence à s'introduire par toute l'Europe; on aſſure qu'il n'y a jamais eu d'invention plus utile, ni plus ragoutante.

Un ouvrage militaire, intitulé (50) *Les Lyonnaiſes*, vient de paraitre avec de grands applaudiſſemens, l'auteur démontre évidemment la paix générale en prouvant l'impoſſibilité de faire la guerre en ſe ſervant de ſes machines, il y aurait cependant quelques petites objections à lui faire ſur les prérogatives du canon qui entre aſſez librement partout où il lui plait; mais le livre de cet auteur eſt ſi clair ſur tous les avantages qu'il promet, qu'on peut aiſément paſſer ſur cette bagatelle pour être de ſon avis.

LET-

(49) Cette lanterne a appris qu'il n'y a rien qui ne puiſſe être éclairé, ſi l'inventeur fait ſouſcrite pour une illumination générale, on lui garentit beaucoup de ſouſcrivans.

(50) Cet ouvrage tout pacifique qu'il eſt, eſt très-bon pour faire des bourres à fuſil en temps de guerre.

Lettre écrite au Roi de France.

Par le parlement de Trévoux (51) *le 26 Avril*, 1771.

SIRE,

S'il est des occasions où des sujets fideles doivent se dévouer à leur prince, & lui sacrifier tous les faux préjugés de l'honneur, c'est sur tout quand des circonstances facheuses dérangent l'équilibre de sa puissance, & semblent commettre la dignité de sa personne, c'est dans la situation équivoque, où se trouve aujourd'hui votre majesté envers une nation effrayée & mutinée *par l'indiscrétion de nos confreres*, que nous oserons, Sire, non seulement désavouer leur démarche, mais encore vous offrir les armes, que nous avons en main, pour les combattre, & les punir de leur attentat.

En effet quel acte est plus attentatoire, qu'elle démarche peut être plus coupable, que celle d'ouvrir les yeux à un peuple *qui ne doit qu'entendre & obéir*; & qui depuis

(51) Trévoux est la ville capitale de la Dombe, & le siege *d'un parlement & d'une paroisse.* Les jésuites ont rendu cette ville célebre par le Dictionnaire de Mensonges, & le Journal Romanesque qu'ils y ont fait imprimer

l'époque glorieuse de l'avénement de vos ancêtres, s'était accoutumé si volontiers à légitimer dans son cœur une autorité dont Votre Majesté n'est comptable *qu'à la puissance suprême qui l'a lui* (52) *a transmise*? Etait-ce à des parlements qui ne tiennent rien que de leur prince, qu'il appartenait d'éclairer cet ordre de citoyens qui ne doit jamais voir au-delà de la volonté à laquelle il obéit? votre parlement de Trévoux, Sire, est composé bien différemment........ instruits de nos devoirs, parce que nous les chérissons, ce sera en nous élevant au-dessus de la haine qu'encourera notre compagnie, que nous couvrirons les cris de la désobeissance, & des remontrances inutiles dont Votre Majesté est fatiguée depuis si long-temps: ce sera en donnant l'exemple à toute la nation, que nous lui montrerons la soumission, que les sujets doivent à leur prince, & l'amour dont nos cœurs sont pénétrés pour un maître, dans les mains duquel nous ne pouvons & ne devons être que des *organes de sa volonté, & des instrumens de son pouvoir.*

(52) Il parait un livre nouveau dans lequel on demande aux rois de France la preuve de leur institution divine, en faisant voir le traité qu'a signé le pere éternel avec eux; l'auteur de ce livre les en défie.

Si l'essor que nous osons prendre à la honte des officiers de vos parlemens de *Paris*, *Bourdeaux*, *Rennes*, &c. ne pouvait faire rentrer dans leur devoir ces magistrats égarés qui méconnoissent les droits de leur souverain, & veulent abuser de ceux qui leur ont été accordés; c'est alors, Sire, que notre zele éclaterait dans toute sa force, & que nous observerions au peril de notre vie les serments que nous vous avons faits; le vœu d'être fideles & d'obéir est le seul que nous ayons dû faire, il nous prescrit des devoirs sacrés que nous remplirons, dans toute leur force; dussent tous les sujets de Votre Majesté secouer le joug de la soumission & du respect, un dévouement aveugle dans notre conduite, lui garentira l'exercice le plus sévere de son autorité lorsqu'elle sera obligée d'y recourir.

En remontant à notre institution, nous avons découvert avec la plus douce satisfaction pour nos cœurs, que tous les tribunaux de votre royaume ne sont, & ne peuvent être, qu'une commission perpétuelle de Votre Majesté pour faire respecter sa puissance, & exécuter ses ordres; ce pou-

voir étant le vôtre, Sire, il doit être dirigé comme un hommage, & ne peut devenir sans crime un moyen de se soustraire au principe qui l'a créé; le corps de votre magistrature (*dont nous faisons partie*) ne peut ignorer que c'est du monarque seul, qu'il tire son origine, & que sa consistance, & son éclat sont des portions de *l'autorité royale* dont ses membres sont révêtus par elle.

Sujets impuissans de la monarchie, avant notre élévation, quels droits avions nous sur nos princes quand nous reçûmes d'eux l'ordre de nous assembler, pour juger les peuples confiés à nos soins? ..... Quelle autorité étrangere à la leur, a pu nous donner le privilege de dicter des devoirs à nos propres fondateurs, & d'arborer l'étendart de la révolte quand ils ne veulent pas nous obéir? .... Est-il probable qu'en confiant l'exercice de leur pouvoir, les Rois aient voulu le fixer, ou le diminuer? ...... Osera-t-on (sur tout) supposer qu'ils se soient privés du droit précieux de sauver la vie *à un sujet qu'ils aiment* s'il plait à d'autres sujets de le condamner? Telle est cependant l'espece d'autorité qu'ont voulu s'attribuer des puissances subalternes, auxquelles Votre Ma-

jesté n'a transmis que la partie la plus faible de ses moindres droits, sans commettre par votre bonté, Sire, les privileges augustes que vous avez reçus de vos peres & que vous devez conserver à vos enfans.

Si malgré tous les efforts que fait Votre Majesté pour se renfermer dans les bornes de clémence & de bonté qu'elle s'est prescrite, les magistrats qui se sont soulevés persistaient dans leurs opiniatretés, que leur sort suive la chute de nos confreres du parlement de Paris qu'une suppression entiere de tout ce qui ne sera pas de l'avis de votre Chancelier apprenne aux Français qu'ils ont un maître, qui en les chatiant établira à jamais le triomphe de sa gloire, & l'honneur du ministre qu'il a choisi.

Enfin Sire, si l'exil d'une partie des coupables ne suffisait pas aux rebelles, qui restent dans votre royaume pour les contenir dans la soumission qu'ils vous doivent, si vos autres parlemens continuaient encore à résister aux ordres de votre conseil, & aux projets sublimes & étonnans de vos ministres, ne balancez pas d'avantage : il est temps d'arrêter le mal dans sa source, en déployant

l'appareil effrayant de votre justice. Votre parlement de Trévoux ose offrir à Votre Majesté le secours de ses voix pour la délivrer des chefs d'une rebellion, qui ne peut être punie trop tôt, ni trop séverement.

Qui croira dans l'avenir, que les volontés les plus sages du monarque le plus puissant du monde, aient trouvé des sujets qui par les loix divines, & humaines doivent lui être aveuglément soumis, qui se qualifiant du titre imposant de peres des peuples, ont osé réflechir sur des institutions, que le prince seul a droit de révêtir des formes, *qui n'ont été introduites que par lui*? Qu'auraient fait un jour nos descendans, si l'obstination audacieuse de vos cours de justice, leur eût préparé la dangereuse liberté d'offenser impunément par de nouvelles resistances les représentans d'Henri le Grand, & de son arriere petit fils; *Monarques chéris dont la ressemblance fait le bonheur du royaume Français, & la gloire de l'humanité.*

A peine un siecle s'est il écoulé, depuis les fureurs civiles d'une nation, qui tire son bonheur actuel de son esclavage, que celui des ordres de l'état, qui devrait être le plus pacifique devient par sa résistance

l'occaſion prochaine des plus grands malheurs : le génie turbulent du *Cardinal de Retz*, les vapeurs *de l' Hôtel de Longueville*, viennent occuper le Temple de la Juſtice, & *l'Aréopage Français*, dominé par l'eſprit *des Brouſſels*, *& des Jolis* cherche à envahir dans la confuſion des affaires une conſidération, dont il a beſoin pour ſuppléer aux qualités qui lui manquent. Serait-ce un avantage pour la France de ne vouloir pas ce qui plait à ſon maître, ſur tout quand il ſe borne à des amuſemens paiſibles & à dérober à la haine publique des courtiſans, qui lui ſont chers ? C'eſt cependant, Sire, à cet acte de votre humanité, que Votre Majeſté doit les troubles dont elle eſt aſſaillie de toutes parts; c'eſt l'éxil mérité d'un honnête homme dangereux par ſa vertu, & le ſalut néceſſaire d'un courtiſan que la France entiere croit coupable, qui ont porté l'incendie, & le flambeau de la révolte dans tous les cœurs ; quelle eſt la premiere cauſe de tous ces malheurs, ſi ce ne ſont les magiſtrats indiſcrets, qui ont oſé réclamer d'autres loix, que la volonté de leur ſouverain ?

Que ſerait-ce, ſi Votre Majeſté changeant

d'objet, & fortant du cercle voluptueux de fes occupations, imitait ces hommes furieux qui en fe déchainant contre toute la terre, ont été le fléau, & feront à jamais la honte de l'efpece humaine? vos peuples feraient bien ingrats, Sire, s'ils ne fentaient pas les avantages que Votre Majefté leur laiffe fur les nations malheureufes, qui ont été victimes de la fureur, & du brigandage de ces tyrans (que l'on n'a pas rougi d'appeller héros) Céfar, Alexandre, Guillaume d'Angleterre, & l'infenfé Charles XII. femblables à des météores formidables n'ont paru fur la terre que pour l'enfanglanter, & la ravager: Quel contrafte avec les inclinations douces & paifibles, de Votre Majefté? & combien il eft indécent à vos peuples de vous en diftraire par des lamentations qui ne tendent qu'à vous les reprocher?

On fe fouviendra toujours avec pitié de ce controleur général minutieux, qui après avoir fait pénétrer l'épargne dans les cuifines de Votre Majefté, voulut la borner fur fa garderobe & prétendit en faire un fonds capable de pourvoir aux befoins de votre état! L'imagination une fois retrécie dans

les petits détails, les plus grands moyens ſont annéantis.... mânes de *Chamillard*, & *de Fleuri* nous vous atteſtons!.... venez *antique éminence* rendre compte à votre maître des ſuites humiliantes de *votre débilité!*..... venez avouer en rougiſſant, que *votre indolente vieilleſſe* n'aurait pas dû ſe charger du ſoin de gouverner un royaume, dont vous avez *détendu tous les reſſorts*..... Cependant quelque tort que vous ayez eu de prendre les rennes de l'Empire Français, quelque peſanteur que vous ayez apportée dans vos ſyſtêmes d'avarice & d'ignorance, quand vous conçûtes le ſublime projet de détruire la même marine qui avait donné des loix à toute l'Europe, convenez que votre plus lourde *faute*, votre plus inſigne *trait d'incapacité*, fut de *laiſſer empiéter des ſujets audacieux* ſur les droits auguſtes de votre maître (53), auxquels aucune puiſſance ſur la terre ne peut rien oppoſer légitimement.

Mais enfin quels que ſoient les abus qui ſe ſont gliſſés dans vos parlemens, Sire, le corps de la nation s'émeut envain contre

(53) Le cardinal Fléuri avait la fureur des très-humbles & très-reſpectueuſes remontrances qu'il a rendues abuſives en en recevant trop

vos décrets, le Français subira son destin, il recevra ses fers *quoiqu'en murmurant*, & les moteurs de la révolte en perdant la considération dont ils ont joui, deviendront des sujets isolés d'autant plus aisés à dompter, qu'ils n'auront plus dans vos états le prétexte insidieux du bien public dont ils ne sont déjà plus les organes.

L'existence ou l'anéantissement de ces ennemis impuissans, dépendra bientôt de Votre Majesté, si leur sort nous est confié? soyez convaincu, Sire, que si vous avez besoin de notre ministere, pour leur apprendre à connaître vos loix, nos cœurs sont déjà prêts à prononcer les arrêts qu'il vous plaira de nous dicter.

Si *Beaufort*, *Bassompierre*, *Condé*, *Longueville*, & l'orgueilleux *Bussi*, ont appris à la Bastille, & à Vincennes, ce qu'est un Roi, n'est il pas un moyen assuré de l'apprendre également à des magistrats qui l'ignorent? Richel..... à qui la monarchie Française est redevable de son ascendant sur tous les autres gouvernemens de l'Europe, a fait connaître à ses maîtres à quel degré ils pouvaient se faire respecter: Phélipeaux, d'Aiguillon & le vainqueur de Mahon, hé-

ritiers des moyens du Cardinal, connaissent trop les foudres dont Votre Majesté a armé leurs mains, pour craindre l'orgueil des nouveaux Titans qui s'élevent contre eux; soyez assuré Sire, que votre confiance est bien placée, & que les coups de votre chancelier (sur tout) seront d'autant plus terribles, que n'étant révêtus d'aucune apparence de justice & se trouvant portés souvent sous le voile d'une nuit impénétrable, ils effrayeront jusqu'à l'innocence, & la réduiront à se taire. La voie la plus sure de contenir l'humanité, est de la faire frémir.

Pour répondre aux circonstances frappantes, dans lesquelles Votre Majesté se trouve aujourd'hui envers son peuple, il ne lui fallait pas moins, que le digne ministre à qui elle a confié le soin de ses finances, & le dépot des fortunes particulieres de tout son royaume: il fallait le sublime Terray, pour mettre en pratique ces traits hardis de l'homme d'état qui prouvent l'élévation du génie, & décident des événemens qu'une crise violente seule a le droit de faire passer.

La possession unique de toutes les fortunes de votre empire & l'établissement du systême de propriété si sagement établi à Con-

ſtantinople par les enfans d'Oſman, étaient, Sire, une conſéquence néceſſaire des actes d'autorité auxquels Votre Majeſté a été obligée de recourir, afin *de cimenter ſolidement* par ces coups d'éclat des eſſais monarchiques capables de faire envie au deſpotiſme *le plus abſolu.*

C'eſt aux reſſources précieuſes que vous a procuré ſi noblement le contrôleur de vos finances, que ſe rapporteront les évenemens qui vont illuſtrer la ſuite de votre regne, & vons aſſureront enfin une ſupériorité conſtante ſur tous les monarques de l'univers: la confiſcation ſur tout: cette ſource de tréſors inépuiſable dans un état deſpotique va devenir entre les mains de votre chancelier, & du miniſtre qui le ſeconde, un jeu d'autant plus aſſuré qu'ils ont trop de diſcernement pour faire tomber leurs décrets envain, quand ils ſeront obligés de *faire des exemples.*

Tout Français impartial convient que ces excès ſalutaires, étaient le ſeul moyen de prévenir de plus grands malheurs, c'eſt ce que votre auguſte ayeul avait déjà ſenti en pareil cas.... chacun ſait que le prétexte de la religion, dont il fit uſage, ne fut qu'un

voile pour couvrir les confiscations dont il eut besoin pour faire le bonheur de ses peuples *aux dépens des fanatiques :* Puissent celles, que Votre Majesté vient de faire, opérer le même avantage, & faire bientôt oublier les calamités, qui en ont été cause!

C'est aux Français qui partagent aujourd'hui nos sentimens, que nous nous joignons pour nous rapprocher de Votre Majesté, c'est sur un chancelier *aussi grand que courageux...* sur un ministre des finances *digne de lui....* sur tous les gens enfin qui ont le bonheur de plaire à leur aimable *protectrice* que nous osons compter pour être entendus. Ce n'est plus, Sire, le regne de ce ministre superbe, qui osait vous démontrer que votre gloire était separée de vos plaisirs; tous les objets sont aujourd'hui confondus par sa chûte, & Votre Majesté n'ayant pas ce censeur importun, il ne se trouvera plus d'obstacle entr'elle & nous pour s'opposer aux effets de notre zele: daignez-vous convaincre, Sire, de sa vivacité, en jettant les yeux sur de fideles sujets décidés à faire *aveuglément* tout ce qui sera du bien de votre service, & agréez l'offre de nos fortunes, & de nos vies comme les gages de notre

soumission & du profond respect avec lequel nous sommes.

de Votre Majesté,
SIRE,
les très-humbles,
très-obéissans serviteurs, &c.

COPIE D'UNE LETTRE,

Ecrite de Paris le 10 Juin, 1771.

ENFIN, Monsieur, l'événement prédit depuis si long-temps vient d'arriver, mais il a fait une sensation bien contraire à celle que l'on croyait devoir éprouver; le duc D.... est sur la roue, & toute la France qui depuis quatre ans faisait des vœux continuels pour obtenir cette grace, vient d'en apprendre la nouvelle avec le plus grand effroi. Vous direz peut être, que la nation Française est bien légere, & qu'elle n'a aucune volonté fixe? mais vous vous tromperiez: c'est au destin seul, qu'il faut vous en prendre dans cette occasion, c'est l'aveuglement d'un homme, & l'artifice de quelques autres, que vous devez accuser de ce

phénomene singulier : la roue sur laquelle le Duc placé (le croirez vous?) est la *roue de la fortune au lieu de celle qu'il a méritée :* c'est *cette roue odieuse* qui précipite l'innocent, & qui éleve souvent le coupable, s'il a l'adresse de ramper assez bas pour s'y accrocher.

L'histoire offre des exemples consolans aux malheureux, mais personne à Paris n'est en état de les gouter; l'abbattement est si général, & la consternation de tout le peuple est si affreuse qu'on ne pense plus à sortir de cet état; on sait que Néron après avoir fait poignarder sa mere impunément, fut obligé enfin de demander la mort à genoux, on sait que le *maréchal d'Ancre* fut assassiné, que la *sénora Galligaï* périt dans les supplices qu'elle avait mérité, &c. &c. &c. on convient que le ciel quelquefois ne perd pas de vue le coupable quoiqu'il l'éleve; mais quand sa justice est trop lente, qu'il en coute cher à l'humanité!

Maître absolu aujourd'hui de ses juges & du royaume qui l'a condamné, le boureau de M. de la Chal... n'est plus sur le théâtre où le comte de Ho..., a expié son forfait, il faut actuellement une révolution absolue

dans le royaume pour le ramener à ce point d'où il est parti sous nos yeux... *les crimes prouvés*, sur lesquels la Pairie, la Magistrature entiere & enfin *les Princes du sang* ont porté leur jugement, ne sont plus que des actes de justice, & de courage, que l'Europe a tort d'avoir en horreur: pour surcroit d'étonnement il est enjoint à toute la terre aujourd'hui, de traiter directement avec le même homme dont elle attendait le supplice depuis si long-temps: voici le fait historique *de cette horrible merveille* rendu *mot à mot*.

Jeudi dernier tous les ministres étrangers ayant été priés à souper chez le duc de Lav...... s'y rendirent sans être instruits des raisons de ce souper qu'ils n'ignorerent pas long-temps.

Le R...... averti que tout le monde était assemblé parut avec un visage riant, accompagné de M. le duc D... qu'il leur annonça lui même, en leur apprenant qu'il l'avait nommé min... de ses aff... étr.... & qu'ils traiteraient à l'avenir directement avec lui *pour tout ce qui serait de ce département*: l'assemblée fut si interdite *du plaisir que lui*

donna

donna cette nouvelle que le duc ne reçut aucun compliment, & que tout le souper se passa dans le silence le plus majestueux.

Les politiques sement dans le monde que ce nouveau ministre se propose de faire solliciter les princes & pairs de revenir à la cour, & qu'il est décidé à rappeller le parlement de Paris, à condition qu'il sera reconnu juridiquement innocent & qu'il y aura quelques témoins punis, pour leur apprendre la marche politique; mais on ne croit pas que les princes & les magistrats qui se sont conduits si dignement cedent à un homme qu'ils ont condamné, parce qu'il n'a pas subi son arrêt après l'avoir mérité.

Avant d'arriver à la bénignité que le duc D'aig.... a annoncée dans son apologie, on s'attend encore à quelques proscriptions de choix, qui s'étendront assez pour cimenter l'autorité de ce nouveau Sylla dont les vertus jailliront enfin des sources de sang qu'il aura ouvertes: heureux les citoyens qui dans cette crise, pouront se flatter de lui être inconnus, & jouir du privilege précieux de mourir tranquillement sans ses secours!

Voila Monſieur ce que vous vouliez ſavoir : *le ſacrifice de l'innocent eſt conſommé....* & les crimes les plus affreux ſemblent être devenus des titres, pour obtenir les graces, & les bienfaits d'un maître que la nation aime trop *pour ne pas le plaindre.*

Puiſſent les deux monſtres que l'Europe abhorre, reprendre bientôt l'un contre l'autre l'exercice de leur noirceur & de leur atrocité! puiſſent-t'ils après s'être gorgés de ſang & de forfaits, après s'être couverts de toutes les ſouillures qui peuvent avilir l'humanité, remplir leur deſtinée en ſe détruiſant l'un par l'autre; & délivrer enfin de leur odieuſe exiſtence l'empire malheureux qu'ils ont réduit à l'extremité! tels ſont les vœux de toute la France & en particulier, Monſieur, ceux de votre très-humble ſerviteur & affectionné.

*****
****
***
**
*

INTRODUCTION.

Les Anecdotes, que je viens de donner au public m'ayant paru être du goût de quelques amis, que j'ai consultés j'ai cru devoir répondre à leur opinion sur ce nouveau genre en le continuant. Ce sera aux dépens de quelques gens vicieux ou ridicules à qui je dois des avis (en ma qualité de philosophe) que je corrigerai l'humanité. C'est un devoir que je veux remplir avant de m'enfermer dans mon tonneau pour fixer le ciel, & me remettre tranquillement des fatigues que je me donne pour être utile au monde.

Il est bon, que je présente l'idée, de ce que je veux traiter dans ce nouvel essai qui comprendra les matieres dont je n'ai pu faire usage dans un traité de morale aussi abstrait, que celui qui précede. Les exemples que je vais rapporter feront une leçon générale à laquelle je puis appliquer l'axiome „ *attrape qui peut.*"

Les étrangers, qui aiment Paris, les Français qui aiment les filles, trouveront dans cette collection des anecdotes plaisantes dont ils ont pu être les auteurs. Il y a trop d'amateurs dans ce pays-ci, pour que les

détails, que je ferai ne soient pas aussi familiers à certains lecteurs qu'à moi-même. Ceux qui n'ont rien vu par eux mêmes se serviront de mes leçons pour s'instruire sur les secrets des coulisses dont je vais leur lever le rideau. L'étude de la nature toute nue aura plus de droit sur l'attention de bien des gens, que des nouvelles politiques dont la confidence leur importe peu.

On ne me croira peut-être pas philosophe sur ma parole, mais si j'opere quelque merveille en démasquant de fameux coupables, si je rend vertueux les vill.... les marig.... si je rends modestes certaines femmes sans pudeur, qui ont oublié ce qui leur est dû; si je force des gens iniques à être justes (ne le fussent ils qu'une fois?) n'aurai-je point rempli le but que doit se proposer un homme de bien? Ne fussai-je point sage, qu'importe aux gens qui profiteront de mes avis? Ce n'est jamais qu'en faisant rougir le vice qu'on le force à se cacher: Un homme plus vertueux que moi, n'aurait peut-être pas mon courage.

ÉPÎTRE DEDICATOIRE.

Aux Chœurs de L'Opéra.

MES DAMES,

SI le ciel vous eût donné des vertus, je n'aurais pas l'honneur de vous connaître, mon goût dépravé ne m'ayant jamais rapproché que des femmes corrompues, il fallait vos faiblesses pour me procurer l'avantage *de vous être présenté; recevez, mes dames, le tribut de ma reconnaissance, & l'hommage que vous doit mon cœur; ce n'est pas le fade encens d'un adulateur que je vous offre, ce serait me deshonorer sans vous plaire, que de vous donner faussement d'autres qualités, que celles que vous devez à la nature; ma franchise s'y refuserait, quand je ne serais pas assuré que vous préférez passer pour ce que vous êtes*, & être estimées au prix de l'or, *au frivole avantage de vous entendre dire des choses, que vous ne voudriez pas mériter.*

Je vais pénétrer, mes dames, dans le secret de vos consciences, & donner des détails de vos galanteries, qui amuseront le public sans aucun danger, & pourront le prévenir sur ceux qu'il peut avoir à craindre de votre part: J'espere faire un tableau assez ressemblant pour que vous conveniez toutes ensemble, que je vous connais, que je vous rends justice, & que je n'ajoute rien à la vérité.

Agréez l'assurance du respect qui vous est dû, & croyez moi sans raillerie

Mes Dames,

Votre très humble

& très obéissant Serviteur,

LE PHILOSOPHE CYNIQUE, POUR SERVIR DE SUITE AUX ANECDOTES SCANDALEUSES De la Cour de FRANCE.

Il en est des milliers, mais ma bouche enfin lasse,
Des trois quarts pour le moins veut bien te faire grace.
BOILEAU.

Nouvelles de l'Opéra, Vestales & Matrones de Paris.

ON avertit le public qu'il regne parmi les filles de l'Opéra, une maladie épidémique qui commence à gagner les femmes de la cour, & se communique jusqu'à leurs laquais; cette maladie allonge les figures, efface le teint, diminue l'embonpoint & occasionne des ravages effrayans ou elle se fixe, on voit des femmes *sans dents*, d'autres *sans sourcils*, on en voit *de paralitiques*, *&c. &c. &c.*

on recommande aux amateurs les baptêmes *du sieur Préval* (1) *docteur en médecine*, qui a prouvé démonstrativement qu'on peut passer tout l'opéra en revue sans rien craindre, pourvû qu'on boive de son eau, & qu'on soit baptisé de sa main.

Nicole voyant Mademoiselle *Du Bois* en danger de mort, a assuré que s'il la perdait, c'était une perte de cent pratiques pour une.

Mademoiselle *Beaumenil* ayant admis un prince du sang dans son lit, a été obligée de demander un congé de six semaines aux directeurs pour se rendre en Bavière où elle sera présentée par le sieur *Keiser*, grand maréchal de cette cour.

Mademoiselle *Hingel* a refusé un Duc Espagnol, (2) & un attelage Anglois avec cent louis par mois & une maison entretenue;

(1) Préval Docteur en Médecine, a fait une épreuve lui même sur un sujet choisi par six médecins jaloux de sa gloire & s'en est tiré avec les applaudissemens de tout le monde. Cette épreuve à mis son eau en vogue pour tous les gens de la cour.

(2) Ce Duc est gros comme le Duc de Berw--- a des cheveux blancs comme lui, est aussi dégoutant, & demeure dans la même rue, F. St. Germain.

par ce qu'on lui a fait craindre quelques *qui pro quo* de la part du Duc *qui a les inclinations un peu orientales*. Mademoiſelle *Hingel*, en attendant mieux s'amuſe à pelotter avec le danſeur Fierville.

Mademoiſelle *Guimard* eſt reçue dame de charité de ſa paroiſſe & ſe trouve très-bien de ſa pieuſe recolte qui a été cette année très-abondante: on croit que les aumones lui rendent le double de ſes faveurs (3).

Mademoiſelle *Darcy* ne fait pas ſes voyages heureux, elle en a fait un en Suéde l'hyver dernier qui lui coute *ſix dents*, & un fermier des poſtes qui l'a quittée auſſi vite que le brave Orageski la quitta l'automne dernier au bois de Boulogne (4).

Mademoiſelle *Hingel* a mis tous ſes amis hors de danger, par une abſence de ſix ſemai-

(3) Mademoiſelle *Guimard* danſeuſe de l'opéra viſite les malades, leur porte de l'argent, du bouillon, enſevelit les morts, &c. Elle reçoit beaucoup d'argent pour faire ſes diſtributions.

(4) Orageski, qui fait la guerre en France depuis qu'elle a commencé en Pologne, ayant des raiſons de ſe plaindre de Mademoiſelle *D'Arcy* lui propoſa une partie au bois de Boulogne & la laiſſa ſeule à huit heures du ſoir, au milieu de l'avenue de long-champ.

maines, (5) qu'elle a passées à la campagne de *Keiser*; la pureté de l'air, & les soins du maître l'ont guerie d'une maladie de langueur, qui se répandait sur toutes ses connaissances.

Mademoiselle *Du Plan* s'est enfin brouillée avec le succulent *Colin* (6), qui depuis six ans faisait les honneurs de sa cuisine, elle a passé sans congé au service de l'Ambassadeur de Venise, qui la retient seulement *ad honores*.

On assure que le Chevalier de Choiseuil n'ayant pas le sol, & ayant envie d'avoir Mademoiselle *Hingel*, l'a engagée dans une partie de campagne, où il l'a forcée à capituler par famine, quand il a vu que le sentiment ne pouvait la vaincre, le désespoir

(5) Un ancien ami de Mademoiselle Hingel ayant voulu mettre l'épée à la main pour soutenir que son absence était pour faire ses couches; l'auteur l'a prié de rengainer, & lui a promis de croire que le tout s'est réduit à faire un petit bâtard.

(6) Ce n'est pas Colin Tampon, ni Colin Maillard, ni le Berger Colin, *c'est Colin le Boucher*, qui fait des dettes comme les Grands Seigneurs, & qui entretient des filles comme eux, c'est lui qui a dévirginé Mademoiselle *Beaumenil*, qui pour l'œconomie de sa tante, l'a été tant de fois depuis.

l'a emporté, & il l'a menacée de la faire mourir de faim, si elle le faisait mourir d'amour. Cette belle fille a eu l'humanité de ne vouloir ni l'un ni l'autre, & s'est rendue à discretion (7).

Mademoiselle *Pélin* ayant eu un épanchement de lait surnaturel l'a communiqué au Prince de Cont... qui sans s'en douter l'a fait passer à Madame la Duchesse de B.... que l'on dit capable de le rendre à tout le monde. (8)

Mademoiselle *Arnout* vient de remplacer le Comte de L. dans l'hôtel des mousquetaires gris, avec la permission de sa majesté d'en avoir toujours un d'ordonnance chez elle.

Mademoiselle *Testard* ayant dit au Marquis de Romé qu'elle ne l'aimerait jamais

(7) Si le tour n'est pas vrai, il parait praticable, & pourait être très-bon, non seulement contre les femmes qui veulent de l'argent, mais contre celles qui se baricadent avec des mots & caracolent toujours sur leur prétendue vertu.

(8) Si on avait ajouté, que *Molé* se charge de cette restitution au nom de la duchesse, cela éclairerait les objets de plus près, donnerait de l'emploi à cet aimable *Histrion*; & soulagerait une femme de qualité qui commence à devenir respectable par — son âge.

parce qu'il était laid, ſot, & lâche, le Marquis pour lui prouver le contraire a vendu deux de ſes terres dont il lui a envoyé l'argent le lendemain.

Mademoiſelle *Beauvoiſin*, Mademoiſelle *d'Albigni*, & quelques autres princeſſes du même ordre qui donnaient à jouer chez elles ont été envoyées à la ſalpetriere, où elles ſe propoſent de paſſer ſix mois par ordre du Roi. (9)

Mademoiſelle *Beauménil* eſt logée, à ce que l'on dit, beaucoup moins grandement *qu'elle ne loge*, quoiqu'elle ait un hôtel entier, une grande cour, une remiſe, & deux écuries. Un géometre qui a été ſur les lieux trouve ſa maiſon beaucoup trop étroite *pour ſes charmes*. (10)

Mademoiſelle *Laurencin* qui pendant dix

(9) Les filles de ſpectacle s'étant miſes, depuis quatre ans, ſur le pied des femmes de la Cour, qui ſont au dernier cran de la réforme, ont trouvé des rivales plus en crédit qu'elles qui les ont empêchées d'empiéter ſur leurs privileges, & leur ont fait défendre d'attirer des dupes à leur préjudice.

(10) L'auteur, qui ſe ſouvient d'avoir été ſur les lieux, croit que le géometre a eu des raiſons de ſe plaindre ainſi que lui.

ans s'est promenée à pied sous les lanternes de Paris, vient de prendre un carosse que trainera Monsieur le Comte de Bintem dont elle a fait connaissance par hasard en faisant son service dans les Tuilleries (11).

Mademoiselle *Des Orages* vient de se faire reconnaître pour femme par deux chirurgiens experts qui ont affirmé avec serment, que malgré les apparences, *& les superfluités naturelles dont elle fait usage*, elle n'est pas ce qu'on appelle proprement *hermaphrodite* (12).

Notre musique & la musique Italienne se sont arrangées par un médiateur, après s'être disputé le pas sur le théâtre lyrique pen-

(11) Tous les soirs à la chute du jour on voit arriver en foule au jardin des Tuilleries un régiment de petites ouvrieres enveloppées dans leurs coëffes, de femmes qui se disent veuves, de vieilles courtieres avec des enfans; qui toutes viennent se dévouer aux vieillards honteux, qui en ont besoin: Mlle Laurencin a servi dans ce corps respectable pendant dix ans, & a été nommée à un emploi par Mr. le Comte de Bintem, qui lui a trouvé beaucoup de dextérité dans ses exercices.

(12) Mademoiselle Des Orages est construite sur le modele de Mademoiselle Clairon; elle a de plus qu'elle, la barbe & l'effronterie d'un grenadier.

dant long-temps, *la musique Française reste au théâtre, & le goût Italien domine, toute l'académie royale, & les musiciens de Paris.* (13)

Les soupers que Mademoiselle *Guimard* donne à pantin (14) continuent à être très-brillans, elle reçoit chez elle la meilleure, & la plus mauvaise compagnie de France. Les Princes s'y rendent par désœuvrement, & les demi-seigneurs par air. On parle d'aller à pantin comme d'aller à Versailles.

Vestris commence à se rétablir d'un accès d'orgueil, qui a failli le suffoquer, après les excuses que le public l'a forcé de faire à Mademoiselle *Hingel* (15).

(13) La querelle des *Ramistes*, & des *Lullistes* doit finir par cet arrangement, on invite les actrices qui n'ont pas encore suivi l'exemple de Mesdemoiselles D'Hauterive, & de Beze, à se guerrir de leurs préjugés pour cimenter ce traité qui est fort sage.

(14) On apprend que les princes, ne vont plus ni à *Pantin*, ni à *Versailles*, & que Mademoiselle Guim--- a renvoyé sa musique & sa comédie pour payer ses dettes; ce qui est une conduite fort exemplaire.

(15) Vestris danseur de l'Opéra n'admet que trois grands hommes dans le monde, le Roi de Prusse, Voltaire & lui.

Mr. *Despinchal* vient de donner une leçon à l'évêque d'Arras, dont nos prélats avaient besoin pour les avertir que les gens d'Eglise, ne peuvent pas jouir aussi librement, que les gens du monde: & qu'il est de leur devoir d'éviter le flagrant délit: Mr. *De Gonzier* aurait épargné douze mille francs, s'il avait été moins voluptueux, & qu'il se fut contenté d'une Bergere. Mr. *Despinchal l'ayant trouvé au lit avec sa maîtresse* l'a forcé de lui rendre cinq cents louis qu'elle lui avait coûté depuis deux mois; après quoi il lui a cédé tous ses droits de propriété: moyennant cet arrangement Mr. *Despinchal* se trouve avoir joui pendant deux mois *aux dépens de l'Eglise:* ce qui n'est guere arrivé jusqu'à ce jour. (16)

De toutes les filles qui dansent à l'Opéra,

Vestris ayant appellé Mademoiselle Hingel P —— le Public à qui elle appartient, l'a forcé de lui faire des excuses en plein théâtre.

(16) Mr. de Gonzier ne pardonnera jamais à l'auteur son indiscrétion, mais l'aventure est trop plaisante pour être passée sous silence. Mgr. ne peut disconvenir lui-même, qu'un évêque qui signe un billet en calleçon & en bonnet de nuit, ne soit un être très-plaisant à voir.

on ne trouve que la ſeule Mademoiſelle *Guimard*, qui n'a pas commencé par un laquais, un ſoldat, où un perrüquier, c'eſt au danſeur Leger (qui a eu l'indiſcretion de le dire) qu'elle doit ſes premieres leçons, & un enfant dont elle a accouché dans un grenier au milieu de l'hyver *ſans feu*, *& ſans courte-pointe de dentelle.* Elle a gagné des dentelles, des diamans, & un caroſſe depuis cette époque: c'eſt à cette triſte ſituation que l'on aſſure, qu'elle doit ſes vertus, & ſon humanité. (17)

Il y a une Ecole à l'académie royale de muſique où les douairieres de l'Opéra inſtruiſent les éleves à rougir par regles, à crier ſans douleurs, & à exprimer le ſentiment par des cadences, c'eſt par ce moyen, & la Pommade aſtringente de du Lac, que la mere de Mademoiſelle Grandi (qui ſe dit ſa tante) a vendu tant de fois l'innocence de ſa fille après y avoir retouché. (18)

(17) Mademoiſelle Guimard qui a aujourd'hui un ſuiſſe, un hôtel, ſix chevaux autant de domeſtiques, & une fois autant d'amans s'eſt vu réduite à ſe chauffer tout naturellement avec de l'amour, pendant les deux hyvers qu'elle a vécu avec le nommé Leger, danſeur de l'Opéra.

(18) Mademoiſelle de Lor; Bouſcarelle, Grandy me-

On évalue les ablutions néceſſaires à l'Opéra de *Paris* à quatre mille par jour : ce nombre ne paraîtrait pas extraordinaire, ſi l'on connaiſſait le détail prodigieux de Mesdemoiſelles de *Ribbé*, *Villette*, *Lari*, *d'Orange*, & *Vernier*, qui ſont occupées Jour & Nuit. (19)

Mademoiſelle *Beze* qui eſt arrivée à *Paris* il y a quatre ans avec une lettre de recommandation du Duc de Villars, tient à tous les grands ſeigneurs de la cour aujourd'hui ; elle a entr'autres la confiance intime du Duc de Bouill..., du Comte de Noail..., & de quelques autres dévots, qui ſe relachent en ſa faveur de leur averſion pour le beau ſexe. (20)

Mr. *Briſſard* ayant fait ſoixante mille li-

re, Bon, d'Agée, &c. expliquent à leurs éleves la théorie de ces mouvemens, dont elles ont perdu l'habitude long-tems par défaut d'exercice.

(19) Il y a beaucoup d'occaſions où ces ablutions ſont éludées, elles ſont dangereuſes dans les heures du travail (ſur tout) par l'action des liqueurs fraiches ſur celles qui ne doivent pas l'être.

(20) Cette lettre de recommandation était commune à tout l'ordre de la félicité, auquel elle a été initiée par le Duc, qui lui a appliqué les marques de l'ordre lui-même.

vres de rente à Mlle *Vestris*, cette respectable fille s'est déterminée à lui assurer par reconnaissance une pension de mille écus » quand il a été ruiné. (21)

Mademoiselle *La Forêt* a troqué une très belle riviere de diamans, contre une couronne de rubis Américains, dont lui à fait présent le Chevalier de la Tour, *Général des Galères de la Religion.* (22)

Mademoiselle *Arnout*, qui continue à se mêler de tout, a été ménacée de Ste. Pélagie, pour avoir dit, que quand le baril roulerait, le Chancel... aurait les jambes cassées.

Mademoiselle *Grandi* voulant il y a quelque temps prouver qu'elle était fidelle à son amant (avec qui elle avait une querelle de ménage) fit monter son portier, qui assura avec serment qu'il n'était entré, que six personnes suspectes chez sa Maîtresse dans toute la matinée.

(21) C'est l'opinion qu'on a du bon cœur de Mademoiselle Vestris, qui fait qu'on lui offre l'occasion de faire une bonne action quand elle aura mis la derniere main à la ruine de son amant.

(22) Les rubis Américains sont d'une autre espece que les rubis Persans, & les Indiens, ils sont moins durs, & moins transparens, (à la vérité) mais les mines en sont intarissables.

Mademoiselle *Fleury Hoquart* est aujourd'hui entretenue par le Prince de *Nassau* qui a cru la premiere fois qu'il a couché avec elle, qu'il allait recommencer le tour du monde. (23)

Cremille après avoir fait trois quarentaines de suite par précaution, est entrée au couvent des carmélites, où on assure, qu'elle a fait un enfant, à force de travailler à oublier le monde avec le directeur de cette maison. (24)

Le *Comte de Sabr—* vient de donner des meubles à Mesdemoiselles *Testard* & l'*Huizier*, ainsi qu'à quelques autres filles moins connues qui ont vendu les leurs pour payer ses dettes: Ce qui est arrivé plusieurs fois. (25)

Il a paru bien extraordinaire à l'académie

(23) Le Prince de *Nassau* a fait le tour du monde avec Mr.. de *Bouguinville.*

(24) Cette vieille fille s'est retirée du monde par dépit, s'est mise au couvent par ennui, & s'y est fait faire un enfant par besoin.

(25) Si Mr. le Comte se fache, il aura tort, car on n'a pas dit qu'il a vendu les meubles de sa femme pendant qu'elle était à la campagne, & on aurait pu le dire parce que cela est vrai.

de chirurgie, que Mademoiselle *de la Vaux* étant grosse de huit mois, ait fait une fausse couche en dansant, *sans s'en appercevoir.* (26)

Mademoiselle *Vernier* a été forcée, de suspendre son détail, pour une grossesse, dont elle accuse plus de vingt personnes (27).

(28) *Dorothée du Bar...* qui avait passé jusqu'ici pour être skirreuse, vient d'être guerie radicalement *en quarante jours* avec un remede connu de toute la famille Française dont elle porte le nom. (29)

Mademoiselle *Lany*, & Mademoiselle *Lyonnais* ayant essuyé des reproches de la part

(26) Mademoiselle de la Vaux passe pour faire ses couches avec une facilité dont tous ses amans se plaignent.

(27) Cette grossesse heureusement n'est pas plus dangereuse, qu'une grossesse qui n'aurait qu'un seul auteur, le superflu va aux cheveux & aux oreilles.

(28) *Dorothée du Bar*--- a été la Maitresse du Comte de ce nom conjointement avec Mademoiselle de L'ange; il s'en arrangea en 1766 avec Mr. de Bintem, après l'avoir engagée plusieurs fois pour un temps fixe à tant par mois.

(29) On assure que cette belle fille vendue plusieurs fois, n'est restée à personne, par rapport à un défaut qui l'a toujours fait revenir à son premier maître.

des directeurs pour leurs trop fréquentes indispositions, se sont retirées chez *Nicolet* avec Mademoiselle *Caron*. Les actrices de ce théâtre ayant le privilege *d'être malades toute l'année*.

Mademoiselle *Contat* accusée par le Sr. *Barois* d'avoir des ardeurs utérines implacables, a été guerie radicalement par le frere quêteur des carmes, qui s'est servi du secret de sa communauté pour cette cure merveilleuse. (30)

Mademoiselle *Bon*, Mlles *Bouscarrelle*, *de Lorme*, & quelques autres *vieux grenadiers de l'Opéra*, ont embrassé l'état de Madame *Gourdan*, quand elles ont vu l'impossibilité de continuer le leur.

Mesdemoiselles de *St. Julien*, *St. Firmin*, *de Fresnay*, *Beaupré*, *Beauvoisin*, &c. n'ayant pu obtenir d'être en pied cette année, se sont mises à la suite de la légion de Madame *Gourdan*, où on assure qu'elles sont

(30) Mademoiselle Contat est sœur d'un archer de robe courte, & depuis quinze ans donne à tous ses amis des gentillesses, qu'elle rejette sur l'excès de son amour; on appelle ces petits cadeaux les chaleurs de Mademoiselle Contat.

des prodiges de valeur, en attendant qu'elles aient de l'emploi. (31)

Mesdemoiselles le *Doux* & *Sarron* chassées il y a quatre ans de l'Opéra, pour des verités qu'elles s'adresserent amicalement dans les Coulisses; viennent d'être bannies de *Paris*, pour avois mis à la mode un goût fantasque dont toutes leurs amies ont le secret. (32)

On a découvert que Mademoiselle *Montensier* qui feignait de n'être que directrice de troupe, s'entendait avec Mesdames *Montigny*, *Gourdan*, &c. pour faire la commission dans les provinces. (33)

(31) La légion de Made Gourd —— est composée des cœurs de l'Opéra, des figurantes, des danseuses de la comédie, des filles mal entretenues, de celles qui entrent au service, & de quelques *femmes dépravées*, qui sont toujours les plus laides, & les plus malhonnêtes, on en appelle à Mad. la marquise Do——i.

(32) Ces deux mégeres s'appellerent respectivement, *voleuses*, *catins*, *coquines*, &c. &c. &c. se reprocherent leurs goûts, leurs premiers pas dans le monde, *leur genre de débauche*, après quoi elles finirent par des soufflets, & des égratignures qui rendirent la scene très-sanglante, & *très-sale*.

(33) Mademoiselle Montensier ne fait pas des petits marchés; mais elle est traitable pour les négociations, qui en valent la peine.

Le délicat Molé & la tendre Madame *Previ*.... ſont condamnés par les médecins, à mourir ſympatiquement des ſuites d'un amour, qui leur eſt tombé ſur la poitrine.

Mademoiſelle *St. Fal* dont on trouve la figure préciſement découpée pour les roles d'horreur, fait des progrès ſi étonnans dans ce genre, qu'elle fait fremir tous les Spectateurs, dès qu'elle parait au théâtre.

Madame *Favard*, qui a illuſtré le maréchal *de Saxe* autant que *Fontenoy*, eſt réduite aujourd'hui à la triſte reſſource de s'amuſer avec de l'eſprit; on aſſure qu'elle n'a jamais été pouſſée à bout par le plaiſir, & qu'elle a encore toutes les prétentions de la fée Urgelle, quoiqu'elle n'ait ſon ſecret qu'au théâtre. (34)

Mademoiſelle *du Freſne* paſſe pour avoir une belle ame, & un corps très vaſte, ſa Sœur paſſe pour une machine, dont les proportions ſont toutes différentes.

Mademoiſelle *de St. Martin* (35) a trou-

(34) L'Abbé de Voiſenon eſt aujourd'hui le faiſeur d'épigrammes de Made Favard; il lui fait regretter, malgré ſon eſprit, les bruſqueries du Maréchal de Saxe, dont elle ne retrouve pas les bons mots.

(35) Mademoiſelle de St. Martin, ayant vu que Mr.

vé Mr. de *Bintem* ſi dégoûtant, qu'elle a été obligée de le prendre avec des pincettes qui malheureuſement ſe ſont trouvées rouges.

Mademoiſelle *Allard* ayant eu de groſſes paroles avec Mlle *Pélin ſa rivale pour la danſe*, a imaginé dans un ballet boufon de lui détacher quelques coups de pied aſſez adroitement pour ne pas être vue par le public; Pélin n'ayant pas eu l'addreſſe de les lui rendre, a ripoſté d'une croquignole à point fermé, qui a indigné tous les ſpectateurs: *Trial*, *le Breton*, & *Joliveau* qui ſont juges nés de l'Opéra, ont condamné les deux amazones à faire le ſervice de tout le tribunal, l'une pendant ſix mois, l'autre pendant un an. (36)

Le Prince de Soubiſe qui avait dérangé l'adminiſtration de l'Hôpital par ſon en-

de Bintem lui manquait de reſpect dans un tête à tête, ſaiſit ſon offrande avec des pincettes rouges, & le mit en état d'obtenir les invalides de l'Opéra par cette bleſſure.

(36) Il y a quelque temps que cette querelle s'eſt paſſée, le jugement eſt un modele d'arrêt pour les directeurs, ſi jamais ils ſe trouvent dans le cas de prononcer ſur pareille affaire.

treprise des fiacres, commence à rétablir ses affaires depuis qu'il est intendant des menus de Mademoiselle *Guimard.* (37)

Le Prince de Cont... ayant vu que l'Opéra le trompait, & que ses pensionnaires lui étaient toutes infidelles ; en a fait rayer douze de l'état de sa dépense : au moyen de cet arrangement, le Sieur *Guerin* chargé de son casuel, pourvoira extraordinairement aux besoins de ce Prince, qui s'est restraint à Mademoiselle *Pélin*, & à deux figurantes (38).

Le Comte de *P.... Ki* dégoûté de *Paris* par la malpropreté de Mlle *du thé* est parti de cette ville au sortir d'un bain parfumé que la frayeur lui a fait prendre, en se précipi-

(37) Le Prince de *Soubise* a été en même temps Chevalier d'Honneur de la Marquise de l'Hopital, entreteneur de la fille du directeur des fiacres & intendant de Mademoiselle Guimard par semestre avec le Sr. la Borde valet de Chambre du Roi.

(38) Le Prince a eu effectivement la magnificence d'avoir douze pensionnaires à l'Opéra, ce qui l'avait décidé à renoncer à *sa musique, & à ses grands soupers* pour soutenir cette dépense ; dont il s'est enfin soulagé comme de tout le reste.

cipitant dans la garderobe de cette belle fille *maîtresse du Duc de Durf — qui les a surpris couchés ensemble:* Le Duc a assuré avoir trouvé son rival à la nage dans les débris d'une chaise percée *qui n'avait pas été vuidée de quinze jours*; pour comble de disgrace, le lieutenant de police qui n'aime point les odeurs lui a enjoint par lettre de Cachet d'aller s'essuyer, & prendre l'air hors du Royaume. (39)

L'usage permet aujourd'hui à nos filles de spectacle, d'avoir *trois amans en titre*, sans compter, celui qui les ruine; si elles en ont plus, on les regarde avec mépris comme Mesdemoiselles *Godeau*, *Belsevre*, *Beze* & autres détaillantes; si elles en ont moins on les soupçonne ou d'une conformation défec-

(39) Il a été effectivement exilé de Paris, non pas pour s'être baigné chez Mademoiselle du Thé, mais pour avoir aidé *au fils d'un Duc* à gagner 14000, livres à un homme *qu'ils ont battu* parce qu'il ne voulait pas en perdre d'avantage, *pour l'avoir* fait mettre ensuite en prison sur des faux exposés au gouvernement; mais par un bonheur inouï, la prison, où était cet homme était *le fort l'évêque*, & il en a fait sortir la vérité; s'il eût été à la Bastille son sort était décidé sans retour.

tueuse comme Mademoiselle le *Doux*, (40) ou d'être sottes comme Mademoiselle la *Chanterie*; quand on ne leur impute pas l'hypocrisie de Mademoiselle *Durancy*, qui aime mieux se servir de son laquais, & sauver les apparences, que d'avoir une affaire de cœur. (41)



Nouvelles Enigmatiques.

Il y a dans la société à *Paris*, un homme qui a gagné ses culottes, une maison meublée, un carosse, *un nom*, & dix mille Louis en une soirée: cet heureux mortel s'intitule aujourd'hui *Marquis*, & jouit de 50 mille livres de rente. (42)

(40) Le nom de guerre de Mademoiselle le *Doux*, est *la fraize*; terme de boucherie qui signifie un ventre de veau; l'idée n'est pas ragoutante.

(41) On permet à une fille un entreteneur, un bon ami, & un troisieme amant domestique, qui s'appelle un greluchon, quand elles vont au delà on est en droit de faire les comparaisons humiliantes qui sont dans cet article.

(42) Mr. de Persea... & le Marquis dont on parle, ont tant de rapport entr'eux, que le public est maître du jugement qu'il doit porter.

Le gouvernement vient de chasser de Paris le fils d'un cocher Italien connu sous le nom de comte qui a joué le role de *colonel* au service du Pape, d'espion au service de la police, & de merc.... pour la commodité de ses amis. (43)

Il y a eu une querelle entre un chevalier de St. Louis qui a acheté sa croix, & un colonel qui s'arrache la barbe, qui se sont fait publiquement des reproches si extraordinaires qu'ils ont étonné tout le monde; (44) la scene a fini par des épithetes de caractere que les connaisseurs ont trouvé très-bien appliquées.

L'ambassadeur d'un grand empire, qui s'était chargé des détails domestiques d'un ministre de république, vient de retrancher cet article de ses dépenses. (45)

(43) Cet homme à ce qu'on apprend (à la honte de la nation) n'a été que ménacé, & est encore à Paris où il est Banquier de Pharaon, moyennant une rétribution que ses protecteurs rendent arbitraire.

(44) Comme les Colonels qui s'arrachent la barbe ne sont pas rares ainsi que les Chevaliers de St. Louis qui ont acheté leurs croix, cette nouvelle serait fort difficile à éclairer, si Mr. le Comte de War... & Mr. de la Sa.... n, n'avaient pas eu une affaire de jeu, qui est arrangée par les voies de la douceur.

(45) Le seul ambassadeur d'empire qu'il y ait à Paris,

Il y a à la cour de *France* une Marquiſe qui à force d'avoir perdu de l'argent, & de l'honneur, pour payer ſes dettes, a été obligée de demander une place pour exiſter ſans ſon honneur qui lui eſt devenu inutile aujourd'hui avec ſes créanciers qui n'en veulent plus. (46)

Nous avons un Duc portant un des plus grands noms de *France*, dont le pere eſt mort au lit d'honneur, qui quoique né avec quatre cents mille livres de rente, & mari d'une femme qui a été quinze ans dans la plus grande faveur, à toujours été évité par tout le monde : ce Duc porte habituellement *vingt petites boucles à ſa perruque*; certaines gens diſent qu'il voit beaucoup de filles, d'autres diſent préciſément le contraire. (47)

Il paſſe pour conſtant qu'après un prélu-

eſt celui de Vienne la ſeule ambaſſadrice de république eſt celle de.....

(46) C'eſt à force d'avoir hypotéqué ſon honneur que cette Marquiſe, qui eſt cependant *dame d'honneur par charge* s'eſt vu réduite à ne pouvoir tirer parti du peu qui lui en reſte.

(47) Ce Duc donne la comédie *gratis* & fait rire tout le monde à ſes dépens dans ſa petite maiſon rue de clichy.

ge de dix mois, un jeune Prince d'une des plus grandes maiſons de *l'Europe*, eſt entré en conjonction avec la princeſſe ſa femme dans le ſigne du belier; cet augure ferait effrayant ſi le ſang de Céſar pouvait être ſoupçonné. (48)

Le Marquis de *Né... D... L.* officier des mouſquetaires gris, a obtenu un congé de trois mois pour aller relever une abbeſſe de ſes voiſines de ſon vœu de chaſteté; il y a à *Paris* un maréchal de *France* du nom de l'abbeſſe, & en Champagne une ville qui porte le nom de ſon abbaye. (49)

Un de nos plus jolis ducs qui vient de ſe laiſſer *empaumer* pour le mariage, a fait une ablution générale de ſa perſonne entre les mains de l'*Archevêque* de *Paris*; ce prélat ayant verſé l'eau ſur un braſier, a chanté le *Veni Créator* pour purifier le ſang de cette maiſon auſſi contagieux pour les hommes *que pour les femmes*. (50)

(48) L'auteur eſt un aſtrologue relaché qui ne croit pas aux influences ſur les cœurs vertueux.

Quand à la cérémonie que le Prince a conſommée il eſt d'avis, *qu'il vaut mieux tard que jamais*.

(49) Madame l'abbeſſe de Fimes eſt trop reſpectable pour qu'on puiſſe avoir des ſoupçons ſur elle.

(50) Ce Duc eſt ambré, a des chevaux anglais, des

Il y a à *Paris un petit marquis de cinq pieds moins un pouce*, qui se promene aux tuilleries tous les soirs dans les endroits suspects, mais qui en revanche se montre en Public avec des filles, qui dit du mal de tout le monde mais qui ne se fache point qu'on en dise de lui (même en face) qui a tué des gens qu'il n'avait jamais vu (51) mais qui laisse vivre ceux qui ont voulu l'assommer, ce Marquis est montré au doigt par tout où il va, mais cependant il voit tout le monde; si l'on demande pourquoi? c'est parce qu'il a *cinquante mille écus de rente, une bonne table, beaucoup d'effronterie, & un peu d'esprit.* (52)

broderies du dernier goût, des laquais de six pieds, un très-grand nom & une très-petite fortune.

(51) Le Marquis de *Sabran* que le Marquis de *cinq* pieds moins un pouce disait avoir tué, était effectivement mort d'une fluxion de poitrine le même jour mais ils ne s'étaient jamais vu.

(52) Le Marquis de cinq pieds moins un pouce a fait les éloges de Henry, & de Charles, a été logé à l'abbaye pendant un mois, a été jugé en dernier ressort *par Made Bontems, quand il fut arrêté dans les tuilleries en état indécent;* a été enfermé pendant deux ans pour n'avoir pas tué Mr. le Comte de Sabr. & l'avoir dit·

Une femme du premier rang qui a résisté à son maître pendant long-temps, vient de se jeter à la tête d'un abbé de mauvaise compagnie & de mauvaise santé, qui l'en a déjà fait repentir. (53)

On a publié un monitoire pour savoir ce qu'étaient devenus le sceptre, & la main de justice d'un des plus grands Rois de *l'Europe:* après des perquisitions très-longues ils se sont trouvés sur la toilette d'une jolie femme appellée comtesse, qui s'en sert pour amuser son chat. (54)

On a frappé une médaille sur laquelle on voit un homme de robe, monté sur une échelle pour atteindre à un clou, où il attache une corde; autour de cet emblême est l'ex-

Le même homme a perdu deux de ses laquais, qui sont sortis de sa maison pour entrer à bicêtre; il a refusé de se battre —— &c. &c. &c. si son nom n'était pas *une injure* on pourrait le lui dire, mais on se tait par égard pour les lecteurs.

(53) Si cela n'est pas vrai, l'abbé qui s'en est vanté est un grand scélérat.

(54) Il vaudrait mieux que cela fût à la lettre, que de voir passer le pouvoir entre les mains d'un homme dont le cœur annonce ce que l'on doit craindre de son esprit.

ergue *nobis hæc ascensio grata.* Le revers est la *France* à genoux aux pieds d'un prince environné de serpens, de viperes, & autres animaux vénimeux qui se lancent sur elle pour la déchirer. (55)

Une très-grosse duchesse, qui fait une énorme consommation en bonnes fortunes, s'étant trouvée tête à tête avec un joli petit Duc (56) dont elle a attaqué trop vivement la pudeur, ce vertueux jeune homme en a porté ses plaintes à son pere, qui sur le champ en a instruit le *procureur général*, & l'a forcé de poursuivre au nom du Roi: (57) les femmes des pairs doivent s'assembler à cette occasion dans le courant du mois pro-

(55) Plut à dieu! fasse le ciel! sont de belles expressions; on espere que le chanc —— les entendra.

(56) On croit que c'est Mr. le Duc de *Gevr*. Gel --- à été violé par Madame la Duchesse de la —— *V* —— Mademoiselle D. M. par Madame la Duchesse de *Vil*, Mesdames de, de, de, de, *&c.* violeraient les gardes suisses s'ils étoient désarmés.

(57) On ne connait guere que Made. la Duchesse de Maz —— qui viole de cette force, & les seuls Ducs de Gevres ou de St, Megrin qui aient des peres dévots; on ne sait sur lequel des deux placer des soupçons mais cela parait regarder plus particulierement le Duc de Gevres par *rapport à ses charmes.*

prochain pour instruire cette grande affaire, qui n'inquiete pas la coupable par la confiance qu'elle a dans ses juges qui lui ont presque toutes donné l'exemple.

Un de nos philosophes hermétiques, qui fait des *paris* & de la porcelaine, a proposé à un faiseur d'éloges, qui est, son ami de cœur *depuis quatre ans*, l'essai d'un vase de sa manufacture, qu'il soutient être à l'épreuve de la figure la plus ridicule ; il a voulu gager deux cents louis contre le pendant du tableau qui a occasionné *leur querelle, & leur détention* ; mais le faiseur d'éloges, que l'on a accoutumé à croire toutes les possibilités dans ce genre, est convenu de ce qu'a avancé le philosophe, & n'a voulu exposer ni son tableau ni sa figure qui sont tous les deux impayables. (58)

On a vu des magistrats, deux ans après un jugement revêtu de toutes ses formes, prononcer sur la même affaire précisément le contraire de ce qu'ils avaient prononcé d'abord, sans que ce fût une affaire de droit ;

(58) Il y a long-temps que cette offre a été faite au *M. de Vi...* par un philosophe qui effectivement fait de la porcelaine ; si on la donne comme nouvelle c'est la faute des correspondans de l'éditeur de ces nouvelles.

(59) Il étoit question d'un assassinat presque prouvé, pour lequel le criminel a été emprisonné quatre ans; aucune preuve n'a détruit les inductions contre lui, que cent mille livres de rente, & ses alliances: le coupable a écrasé avec ces grands moyens un malheureux gentilhomme sans bien, qui a été enfermé à perpétuité à l'époque de sa ruine.

Un de nos généraux qui s'est battu il y a trente ans avec Mr. de Mailleb... pour une fille, vient de refuser de mettre l'épée à la main avec le comte d'Hu... pour un démenti. (60)

On apprend qu'il est un Royaume en Europe dans lequel il est permis à tous les debiteurs, de faire banqueroute à leurs créanciers, à l'exemple du Souverain. (61)

(59) Le malheureux la Mongérie périra dans les cachots sans doute, parce qu'il n'a pas cent mille livres de rente pour se défendre.

(60) Cela n'est pas surprenant, ce général n'étoit alors qu'un très-mince officier, mais la grande charge que lui a acheté son beau-frere.... la grande fortune dont il vient d'hériter par sa femme... le cordon bleu, dont il est revêtu,....... les jolis petits enfans qu'il a fait faire... (sans les causes secretes) sont des moyens capables de temperer la bile la plus échaufée.

(61) Le ministre qui dirige ce Royaume croit que son

Il y a un homme en France qui est *un peu* fou, *très* fripon, *horriblement* faux, scélérat *sans bornes*, noir & perfide *à toute outrance*, qui joue un *grand rôle*, & passe pour un génie *très-éclairé:* On demande quel il est? & ce qui doit lui arriver, s'il échoue dans ses projets? (62)

Une grosse Marquise, Hydropique imaginaire depuis dix ans, vient d'être guerie de cette idée, par les soins d'un Membre du Parlement de Bordeaux, qui lui a fait douze cents ponctions en six mois de temps qu'elle a passé chez sa fille, mariée avec un autre Membre du Parlement de cette même ville. (63)

Il y a actuellement en France un camé-

salut est dans la culebute générale de tous les ordres de l'état, on desire qu'il continue actuellement pour faire sentir enfin aux malheureux qu'il opprime *qu'ils sont hommes*, & que leurs fers peuvent servir *à leurs tyrans*. S'ils ont le courage de *les enchainer*.

(62) On croit que c'est le chance ——— & que s'il échoue il sera pendu.

(63) Cette Marquise est connue *de tout Paris* sous le nom de *la belle yeuve*.

On ne connait que l'ancienne bonne amie du Maréchal Disenghien, qui se croye *hydropique*, qui ait une fille

léon portant simarre, & longue perruque, qui change de couleur à chaque impression qu'il reçoit, *noir*, *blanc*, *sanguinolent*, ou *pâle*, sa figure s'altere à tous les instans: on assure qu'au lieu de manger les mouches, il s'en sert pour avoir le sang dont il se nourrit. (64)

On a averti le public, par des affiches répandues dans le monde, qu'avant trois mois on verrait *le patron de tous les gibets du royaume accroché a celui de Montfaucon, le grand guichetier de la couronne enfermé au château royal de Bicêtre, un Maréchal de France fusillé sous les murs de son pavillon, & que certain aiguillon empoisonné, tuerait l'animal qui le porte, enragé de n'avoir pû s'en servir contre un innocent*: Le Chanc.... ayant fait promettre mille louis à qui lui découvrirait l'auteur du placard? le lendemain a trouvé

mariée *à Bordeaux*, & qui ait eu des affaires *avec tout Paris*.

(64) Ce caméléon est beaucoup plus cruel que le caméléon naturel, il s'est accroché aux branches ainsi que le fait cet animal curieux, que les naturalistes disent s'établir solidement sur la moindre branche avec sa queue.

une lettre dans sa poche qui lui promet cent mille écus s'il le découvre. (65)

Un Marquis de création moderne vient de refuser à son ordinaire de mettre l'épée à la main; sous le prétexte dont il s'est servi déjà plusieurs fois que si on lui prouvait *cinquante mille écus de rente & beaucoup d'amour pour la vie* il se battrait ; mais ce brave gentilhomme a été assez malheureux jusqu'ici dans ses affaires d'honneur, pour ne trouver qu'une seule fois l'égalité, & il fut trahi par son valet de chambre qui alla lui chercher un garde ; *on a eu la méchanceté dans le monde de dire que c'était par ses ordres.* (66)

Quelques femmes du premier rang ayant parlé de Madame *du Bar*........ de maniere à lui prouver qu'elles n'étaient pas ses amies; elle a chargé quelqu'un de leur apprendre qu'elle le savait, & qu'elles les priait de s'aller.... faire.... comme elle.... ce compliment grenadier a paru si plaisant aux personnes intéressées, qu'elles se sont réconciliées, sans explication, & ne veulent plus se con-

(65) Si les donneurs d'avis tiennent parole on fera frapper une médaille en mémoire de leur prophétie.

(66) C'est le Marquis de Ville.....

duire, que par les conſeils de la comteſſe. (67)

Une femme qui a les dents auſſi noires que les cheveux de ſon pere ſont blancs, & qui n'excepte que ſon mari du nombre des gens, qui ſont bien avec elle, ayant emprunté cent Louis au jeu d'un homme qui avait des prétentions depuis long-temps, & le voyant fort empreſſé à lui manquer de reſpect; lui demanda nonchalamment, & à voix perdue *ce qu'il voulait*, *ce qu'il prétendait faire*? un ſilence inſolent annonçant les intentions du préteur, par ſes geſtes, la comteſſe prononça à demi *les mots d'honneur & de vertu:* après quoi reprochant à ſon raviſſeur le peu de délicateſſe de ſon ame, elle ajouta en rougiſſant je vois bien ou vous en voulez venir? vous voulez m'humilier, & *me donner ma quittance*, (68) Non raſſurez vous Madame lui répliqua l'uſurier; je vous eſtime trop pour en agir ainſi, *il ne ſera queſtion que des intérêts.* (69)

(67) On ne les nomme pas.

(68) Si on voulait faire une perquiſition bien exacte dans la rue montmartre, on trouverait cette Comteſſe chez ſon Pere; mais il eſt inutile de la faire connaître

(69) Pardonnez le moi Madame la Comteſſe, & cor-

La belle veuve a pris le parti de la philosophie dans sa petite maison des Boulevards, comme son démonstrateur en chef n'argumente pas assez pour l'exercice de sa mémoire, elle a pris pour répétiteurs le Marquis de *Roche*... *ch*... & le Chevalier de *Coi*... qui ne la dédomagent point de la perte du comte de *Scb*... ce dernier lui ayant poussé des argumens bien plus profonds & bien mieux prouvés, que tous les prétendus, maîtres qui l'environnent aujourd'hui. (70)

Une jeune, & jolie femme qui avait épousé un mari dans la finance, dont la figure ignoble, & les goûts crapuleux l'ont dégoûtée, après en avoir été séparée trois ans, *pour ne pas être exposée à des caresses impies*, vient d'accoucher heureusement d'un fils qu'elle n'aurait jamais eu l'occasion de faire, si elle lui fut restée fidelle. (71)

venez que si je vous trahis vous le méritez bien! il y a un an que je vous le dois.

(70) Cette aimable Philosophe se distrait de ses occupations sérieuses par la musique, & l'éducation d'un serin.

(71) Son mari porte le même nom que le premier médecin du Roi & est aussi laid que Mr. de Sen... fermier général.

On soupçonne que le sieur Antoine n'a pas tué la hyenne depuis qu'il parait un monstre à la cour, dont l'espece a toujours été inconnue jusqu'ici ; c'est un animal carnacier qui tient de la nature *du tigre*, *du singe*, *&* *de l'ours* dont il approche le plus par la figure ; cruel, adroit, vindicatif, & opiniâtre, il n'entreprend rien qu'il n'en vienne à bout ; Il se lance sur sa proie comme le crocodille en l'engloutissant tout d'un coup, & porte une crinière frisée comme celle du lion : L'œil noir, & hardi de cet animal féroce, annonce son courage, & sa cruauté. (72)

On assure qu'il y a dans la finance une femme qui n'a jamais vu le soleil, qui a eu en bonne fortune tous les agréables, & les porte-faix de *Paris*, qui est fort petite de taille, & fort vaste dans ses proportions ; on la dit pleine d'esprit, de blanc, & de rouge, grande musicienne, & assez généreuse pour retenir ses amans par des bienfaits. (73)

(72) Cet animal s'appelle un Maup.....

(73) Made Brissard ne sort jamais que la nuit, mais comme elle n'est pas en état de payer ses amans, on ne croit pas que cela la regarde.

La femme d'un Maréchal de *France* (qui se croit) poulmonique, trouvant un mari de cette espece trop délicat pour une dévote, s'est fait un cas de conscience de le ménager, & s'est condamnée généreusement aux caresses grossieres de son maître d'hôtel, qui serait encore laquais s'il n'avait pas été robuste. (74)

On a présenté pour la seconde fois à la cour, une comtesse qui a vécu quinze ans à Versailles sans espérance de jamais aller plus loin que le grand-commun (75) *où s'était faite sa premiere présentation* ; elle n'avoit alors que le droit (en sa qualité de femme du premier valet de chambre du Roi) de manger avec les officiers de la bouche, & les chefs de cuisine de toute la famille royale, qu'elle a abandonné pour se rapprocher de leurs maîtres.

(74) Cette bonne femme se partage entre la messe, son directeur, & son maître d'hôtel ; son mari s'est mis *à l'orge* depuis qu'il est Maréchal de France.

(75) Le grand-commun est un batiment destiné à loger les gens de service du chateau, toutes les tables de gentilshommes servans, valets de chambre, &c. sont au grand commun : Madame Bontems devenue comtesse, académicienne, &c. a sauté du grand-commun au chateau.

Il parait depuis deux mois au nord de cette ville, une comette fort extraordinaire, l'abbé Messier assure qu'elle annonce quelque événement considérable; elle représente une perruque enflammée, au-dessus d'un sillon absolument noir, selon les prophetes de l'observatoire, c'est un homme de robe qui doit être brûlé avant peu.

Le Sieur Louis qui entreprend les démonstrations les plus difficiles, vient de prouver à l'académie de chirurgie, qu'une fille de dix-huit ans qui coucherait tous les jours avec un jeune homme du même âge, peut devenir grosse naturellement; il appuie ce raisonnement par l'exemple d'un frere, & d'une sœur qui se sont oubliés *après une jouissance paisible de deux ans.* (76)

On avait débité que le secret de la propagation, était perdu dans la maison d'un prince (77) *qui s'est détaché de ce monde par lambeaux*, mais à force de faire des recherches, & des essais, la fille de ce prince qui

(76) On croit que cela regarde les amours de Mr. de Wand., . . . &c.

(77) Ce prince est mort sous le bistouri avec lequel il a eu plusieurs affaires très-vives.

eſt mariée à ſon oncle, vient de retrouver ce ſecret pour la ſeconde fois, en badinant avec le comte de Galard. (78)

Un homme de qualité qui a fait légitime ſa femme le piſtolet à la main, vient de forcer ſon beaupere à faire ſon teſtament par la même voie. (79)

On compte à *Paris* cent cinquante femmes connues ſous le nom de Comteſſes, & de Marquiſes, à qui Madame *Gourdan* aſſure avoir refuſé ſa porte pluſieurs fois. (80)

On apprend qu'un capitaine de la légion de Corſe qui a été bien avec la plus grande partie des femmes de *Paris* eſt au nombre des douze infortunés, que les corſes ont envoyé au pape *pour la décoration de ſa chapelle.*

(78) Cétte jeune princeſſe aurait eu grand tort de laiſſer eteindre un auſſi grand nom que celui de ſon mari, & conſumer *une auſſi jolie jouiſſance qu'elle* inutilement.

(79) On croira peut-être que c'eſt le mari de Mademoiſelle de Valroc.... parce qu'il a fait la moitié de ce que l'on dit.

(80) Madame la Marquiſe de Ximen... n'eſt pas du nombre ayant toujours été dans la plus intime liaiſon avec Madame Gourdan qu'elle appelle ſa mere.

Une bonne vieille veuve, qui s'était mariée par régime de santé avec un comte Breton, a été forcée après avoir vendu sa vaisselle, & ses diamans, *pour payer les dettes du comte* de recourir à son laquais pour la délivrer de ses désirs. (81)

Une de nos Duchesses *très féconde*, *très qualifiée*, *& très vertueuse*, vient de vendre ses girandoles, pour empêcher son mari, qui avait perdu beaucoup d'argent au jeu, d'avoir les oreilles coupées (82).

La moitié de *Paris* regarde comme une messaline une vieille Duchesse, que l'autre moitié de cette ville regarde comme une sainte. (83)

Il y a un quai à *Paris* qui n'a pas plus de vingt-cinq maisons, parmi, lesquelles on compte au moins, *quinze*, *à vingt niches de*

(81) Cette pauvre comtesse n'a pris le parti du sacrement, que quand elle a eu épuisé toutes les autres voies; si on a connu Made la Comtesse de Maug...... c'est sa meilleure amie.

(82) Ce trait s'est renouvellé deux fois par la même femme, qui a fait promettre à son mari de ne plus jouer, & lui a conservé les deux plus belles oreilles qu'il y ait dans toute la Pairie.

(83) Made de Chaul.... a deux réputations toutes différentes, l'une à la cour l'autre dans sa paroisse.

guébres (84) dont la réputation n'eſt plus à faire. (85).

On compte dans la ſociété trois jeunes ducheſſes, ſi ſages, & ſi reſervées, que quand elles ſeroient auſſi laides, que Madame la Ducheſſe *d'Olo*... elles ne pouraient pas être plus reſpectables. (86)

La vieille femme qui donne des culotes de velours à tous ſes protégés le jour des étrennes, ayant arrêté le mémoire du tailleur qui la fournit a trouvé qu'il s'était uſé à ſon ſervice, près de quatre cents culottes de velours pendant deux ans (87).

On connait un membre femelle du corps diplomatique, qui avec douze mille livres de penſion, paye un loyer de mille écus, nourit dix chevaux, & dix domeſtiques,

(84) Les anciens guebres avaient beaucoup de vénération pour le feu, les nouveaux en ont beaucoup de crainte.

(85) On croit que c'eſt celui des théatins.

(86) *Made de Man. Made de Lavall*...., Made de chat... la j... ſont très-eſtimées, mais.... *il en eſt encore trois que l'on pourait nommer.*

(87) Ce ſont les Bancs de l'école de Made Geoffrin, qui uſent ſi vite les culottes qu'elle donne.

donne à diner régulierement tous les jours, un grand souper par semaine, &c. &c. cette excellence soutient la dignité de son caractere avec beaucoup d'ordre quoique toute sa maison soit *à la merci*, & ouverte à tout le monde. (88)

Une Comtesse maritime, qui demeure à l'arsenal, après avoit fait baisser le pavillon à toutes les nations du monde, a enfin échoué sur un banc de sable, où elle fait eau de tous côtés. (89)

Une grosse....... devenue Comtesse en France a tellement pris nos usages, qu'elle passe régulierement trois heures par jour à sa toilette, un quart d'heure à table, six heures en carosse, & le reste de son temps au lit, ou sur sa bergere à faire des heureux, & des nœuds (90).

(88) Elle est assez œconome pour faire toute sa dépense avec 12000 livres de pension.

(89) Un marin prétend qu'un tampon bien juste suffit à la comtesse, pour la remettre à flot : la difficulté est de le trouver.

Elle a trop d'esprit pour ne pas se tirer de ce mauvais pas : si elle en envisage le danger *il est encore temps.*

(90) Made la Comtesse de, ... fait à peu près la même chose, & elle est.......

La dignité de préfidente cuite au four, qu'avait feüe Madame la préfidente d'Aligre vient d'être accordée à une préfidente de la rue Saint Louis, qui a été obligée de faire fes preuves avant que d'être reçue; fes titres ont été dépofés à Saint Côme avec l'acte de fa réception & le certificat du Sieur Nicolet (91).

On a vu en France un apprentif, Seigneur le lendemain qu'il n'a plus été obligé de s'habiller lui-même, pouffer le rafinement jufqu'à prendre des valets *de taille*, *& de couleur uniforme* s'il n'avait pas eu le temps de devenir colonel, on affure qu'il aurait été obligé de fe faire laquais, ou foldat à la fin de la mafcarade, *que l'on ne croit pas éloignée.* (92).

Tout *Paris* eft plongé dans la terreur, par la découverte, que l'on a faite des amours d'un fphinx, qui s'eft approprié une Marquife, dont le Public jouiffait depuis quin-

(91) Il n'y a de préfidente cuite au four dans la rue St. Louis, que la voifine de l'hôtel d'Ecquevilly.

(92) Cet aprentif feigneur eft un vicomte qui n'était pas gentilhomme il y a deux ans, il a l'attention délicate de fe faire fervir par des domeftiques, qui foient tous blonds *comme la comteffe fa tante.*

ze ans ; on attend dans peu de mois un petit monftre, de cette union, dont le Marquis *Dasf....* eft très mécontent. (93)

Il y a dans la magiftrature du fecond ordre deux hommes connus pour ne condamner à mort que les malheureux, qui n'ont pas de quoi leur payer le droit de vivre. (94)

Le Licurgue de la France ayant befoin d'un homme à toutes mains pour rédiger fes projets, & traduire fes volontés, s'eft fait préfenter les regiftres du greffe criminel, pour choifir parmi les fourbes que leur adreffe a fauvé, un fecrétaire en état de le feconder : Son habileté l'a fait tomber fur le fophifte le plus impudent qui ait jamais exifté après lui ; c'eft le *Chance....* qui deffine fes plans, & cet homme de bien qui les enlumine. (95)

La France vient de perdre un homme de la

(93) Le Chanc —— fera pere de ce petit monftre dont doit accoucher la Marquife Dasf.., ..

(94) Le Pr. du Roi & le lieutenant criminel d'une des plus grandes villes du monde.

(95) On foupçonne que ce fourbe s'appelle *Moreau*.

la plus grande qualité, qui après avoir été détroussé par des voleurs sans pouvoir se faire rendre justice, s'est décidé à renoncer au cordon bleu, à la pairie, & à l'opéra de Paris, pour pouvoir se plaindre en liberté & apprendre aux François qu'il sait (96) *penser* sans jouer sur le mot. (97)

(96) La personne dont on parle ayant eu occasion, il y a quelques années, de passer en Angleterre, & étant retournée à Versailles, répondit au Roi qui lui demandait ce qu'il avait fait à Londres? —— *qu'il y avoit appris à penser. Oui des chevaux* ajouta le Roi: ce même homme prend aujourd'hui la peine de penser pour tout le monde.

(97) Cet homme de qualité a laissé un tiers de sa fortune entre les mains de quelques maltôtiers, qui se l'arrachent, pendant qu'il crie au voleur à cent lieues de l'endroit où il a été pillé.

*****
****
***
**
*



NOUVELLES TRANSPARENTES.

MADEMOISELLE *Durancy* dépitée de voir ſon laboratoire peu fréquenté par les hommes, s'eſt fait préſenter à Madame la Ducheſſe de *Vill*.... qui a été fort ſatisfaite du début de cette nouvelle *virtuoſe*. (98)

Clairval (99) qui s'était mis en réputation par des aventures d'éclat avec les femmes, eſt aujourd'hui montré au doigt pour avoir ſoupé tête à tête avec l'ambaſſadeur, qui a deshonnoré Trial. (100)

On dit que Mademoiſelle *Clairon* a été ſouper chez le Marquis de *Vill*.... pour goûter un peu de tout.

Mr. *l'Archevêque* de *P*.... vient d'être opéré pour la troiſieme fois de la fiſtu....

(98) Cette actrice a un goût décidé pour le haut comique, ainſi que Made la ducheſſe de Vill —— qui s'en ert pour ſa comédie, &c.

(99) L'Ambaſſadeur qui a deshonoré Trial, eſt le même que les ſuiſſes *du Luxembourg* ont ramené à ſon hôtel.

(100) Trial à été deshonoré dans l'eſprit de ſes camarades, pour avoir laiſſé payer ſes dettes par *l'ambaſſadeur dont il s'agit ici*.

ce vertueux prélat a souffert l'opération sans murmurer, contre un apoticaire, que l'on dit en être cause. (101)

D'*Alembert* déclamant il y a quelque temps, contre les Jésuites, Madame *Géoffrin* (cette illustre amie des gens de lettres) excusa la société, en disant à *d'Alembert* que ces bons peres l'avaient mis à portée de gagner, d'un côté, ce qu'il avait perdu de l'autre, (102)

On vient d'avoir à *Paris* un exemple terrible de la justice du nouveau parlement, qui a fait enlever tous les petits chiens appellés *lexicons* & les a condamnés par arrêt du 25 May dernier *à être brûlés en place de greve*, pour un crime que les bonnes mœurs défendent de reveler. (103)

Les deux tiers de l'Opéra sont actuelle-

(101) Les *qui-pro-quo*, sont très-dangereux surtout ceux des apoticaires.

(102) d'*Alembert* étant au berceau a été circoncis à coups de bec par des poulets d'inde; ce qui lui a donné beaucoup d'aversion contre les Jésuites introducteurs de ses ennemis en *France*.

(103) Les petits chiens se sont tellement dérangés depuis quatre ans, qu'on a été obligé, de faire une correction générale de toute l'espece.

ment admis dans les soupers *de Madame la Duchesse de Ville.... de Madame de Savig...* & de Madame de *Port...*, ce *Trio Laid*, est très-faché que le reste lui ait échappé jusqu'ici : mais il espere en venir à bout avec de la patience, & de l'argent. (104)

Le marquis de *Ville....* fatigué de s'arracher la barbe pour paraître plus jeune, vient de prendre un rôle de Vieillard qui le dispense de ce soin pour l'avenir. (105)

On prétend que le Cardinal de *Bern* .. notre ambassadeur à Rome a été naturalisé romain, par les cardinaux *Pallavicino* & *Acciaioli* qui l'ont traité en enfant de cœur, dans une assemblée nocturne du sacré college. (106)

Le Marquis de *Marig....* ayant fait venir de Rome *une statue de ganimede* qui lui a coûté cent mille écus ; on prétend qu'il a été surpris en méditation aux pieds de cette statue, par la Marquise sa femme, qui est accourue pieusement avec une coupe, pour rece-

(104) Cela doit s'entendre sans explication.

(105) C'est une métamorphose *d'Alcibiade en Socrate.*

(106) Malheureux prélat ! qu'êtes vous allé faire à Rome ?

recevoir fon encens, qui allait fe répandre. (107)

Mademoifelle *Clairon* donne très-fouvent à fouper à Madame la Ducheffe de *Vil.*. & à Madame la Ducheffe de *Beau.* (108) Ainfi qu'à la *Premiere Bréfidente*, & à Madame de *Port......* qui ont la bonté d'y admettre Mademoifelle d'*Oligny*, & Mademoifelle *Dervieux*, ainfi que quelques autres *Princeffes Amphibies*, dont la fociété leur eft utile; Mr. *Le Duc d'Aum..* qui demeure entre Mademoifelle *Clairon* & le Marquis de *Vil...* a préfenté requête au Parlement pour les faire déloger tous les deux; comme ce bon Seigneur *a toujours eu peur du feu*, il craint, fi jamais l'un ou l'autre de ces banquets eft calciné, qu'il ne foit compromis dans l'incendie.

Le defcendant d'un fameux rebelle eft parti pour *Navarre* avec fix de fes maîtreffes en habit de livrée; ce font des amufemens

(107) La Statue exifte, & le Marquis lui eft fort attaché; mais le facrifice ne s'eft pas confommé fur du marbre.

(108) La frayeur du Duc eft très-légitime, les deux hôtels feraient férieufement en danger fi nous étions dans le fiecle des miracles.

peu ſcandaleux en y joignant ſurtout la précaution, qu'a ce nouveau ſultan, de faire porter de la barbe à tout ſon ſerrail. (109)

Fréron accuſé par Mr. de Volt.. d'avoir avoué un péché honteux (110) en ſa préſence, s'en eſt vengé en reprochant à ſon antagoniſte d'avoir couché ſous le même toit avec *le Marquis de Vil...* & ſon *prétendu ſecrétaire.*

L'Ambaſſadeur d'une République ſituée ſur le golfe adriatique, ayant été trouvé pâmé entre les bras d'un inconnu dans le jardin du Luxembourg, a été ramené à ſon hôtel par deux ſuiſſes, qui lui auraient donné un logement s'il ne s'etait pas nommé au ſortir de ſon *évanouiſſement:* les ſuiſſes, ayant remis ce Miniſtre entre les mains du ſecrétaire d'ambaſſade, lui en ont demandé quittance; & ont refuſé l'argent qui leur a été offert pour garder le ſecret ſur cette pamoiſon. (111)

(109) C'eſt le tour d'un homme d'eſprit, qui veut ôter juſqu'à l'apparence du ſoupçon ſur ſon compte.

(110) Dans une petite brochure intitulée *dieu*, où ſe trouvent quelques anecdotes ſur freron; Voltaire lui reproche d'avoir agi & ſouffert dans une même ſéance.

(111) Ce miniſtre eſt auſſi grand, auſſi noir, auſſi riche que celui qui paye les dettes de ſes bons amis.

M. le *Comte* de *Noil...* ayant pris des libertés ſcandaleuſes avec un de ſes laquais, ce ruſtre a renverſé (112) Monſeigneur d'un ſoufflet qui a retenu ſa grandeur au lit pendant huit jours. (113)

Malgré cet accident qui a fait beaucoup de bruit, ce ſaint homme continue toujours la diſtribution de ſes petits paquets, (114) & l'exercice comique de ſa piété; on croit que la tête de ſa grandeur eſt un peu affaiblie par les bénédictions du peuple, & les ſuites de ſon ardeur dans les tentations: le laquais, avec qui il a eu une affaire d'honneur, eſt un Picard de la premiere main, qui n'avait pas encore été préparé à faire le ſervice d'un grand d'Eſpagne, chevalier des ordres

(112) Le Roi lui même appelle ce Comte *Mgr.* en mémoire d'une lettre qu'il a écrite autrefois, qui commencait par ces mots *Mgr.* le Comte de *Noai....* prie *Mr. &c.*

(113) Mgr. le Comte eſt un homme ſi pieux qu'il a tendu l'autre joue ſelon la maxime des Saints: mais ſon laquais n'a pas eu le courage de frapper deux fois un ſi bon maître.

(114) Les petits paquets que diſtribue ce ſaint homme ſont des pieces de deux ſous, enveloppées de papier qu'il diſtribue tous les jours avec une affabilité qui le fait chérir des mendians, des vieilles femmes & de toute la canaille dévote de Paris.

du Roi, lieutenant général, gouverneur de Verſ.... Prince de P.... Seigneur d'Arpa... grand croix de malte, chevalier de la Toiſon d'Or, & membre ſéculier de la ſociété de Jéſus, *&c. &c. &c. &c.*

Si le général des Jéſuites, avait deux ôtages à envoyer à Paris auſſi beaux que les anges de loth, & plus complaiſans, il eſt ſûr de rentrer en France par cette porte, qui ferait *très-bonne*, quoique ce ſoit une porte de derriere. (115)

Comme on demandait il y a quelque tems au Marquis de *Viller....* pourquoi il avait pris une maîtreſſe, (116) il s'en juſtifia en diſant qu'elle avait deux ſphinct. (117)

Mademoiſelle *La Cour* qui s'était retirée au couvent de St. Gervais, *de peur d'être miſe à l'hopital* quand elle eut tué par ſes carreſſes le prince de *Lambale* s'eſt fait préſenter à Madame la Ducheſſe de *Vil....* au mo-

(115) Le général des Jéſuites fera bien de ſe hâter, d'envoyer ſes otages avant que les honnêtes gens ſoient remis en place.

(116) Il n'y a que Vill— dans le monde pour payer d'impudence au point de faire cette réponſe.

(117) Terme d'anatomie, énigmatique pour tout le monde, hors les gens de l'art & les mécroyans.

yen d'un secret de la communauté où elle a été pensionnaire ; mais sa voix (118) sépulchrale, ses dents postiches, ses cheveux roux, & sa mauvaise réputation l'ont empêchée d'être reçue à la suite de la troupe de la Duchesse.

L'abbé *Grizel* qui donnait autrefois des conseils à Saint *Billard* (119) pour de l'argent, & l'absolution à ses dévotes pour des confitures, à été accusé par le sacristain de sa paroisse, *d'embrasser* les petits enfans *qu'il confesse, pour leur pénitence.*

La secte des (120) Guèbres a pris un deuil

(118) Le Palais de Mademoiselle *la Cour* s'est séparé de sa machoire par filtration ; ce phénomène est expliqué dans une épigramme assez bonne.

De Keiser craignons les secrets,
De leurs déplorables effets,
La Cour Hélas ! est un exemple ;
Voulant purifier son temple,
Elle a démoli son Palais.

(119) Mr. de Voltaire a dit dans une épitre à Mr. le Maré.... de Rich..

Je ne porte point le cilice
De saint Grizel ni saint Billard,

(120) Le Guèbre qui vient de mourir, a tué un homme *étant jeune*, parce qu'il soutenait que tous les Guèbres étaient des lâches il ne put contenir son émotion & voulut prouver le contraire.

de trois mois, pour le champion de l'ordre, qui vient de mourir dans un grand hôtel *rue de charenton*, où il a vécu à *discrétion* pendant trente ans. (121)

Le fils d'un épicier de Lille en Flandre, qui s'est changé en baron depuis qu'il est entré au service de France, & qui est devenu colonel, *à force de complaisance pour un grand seigneur* vient d'acheter (122) le grade de brigadier, qui le met.... aujourd'hui au courant des *especes* du premier rang. (123)

Un ancien officier des gardes Françaises, qui a toujours abhorré les femmes libertines, vient de prendre une petite maison où il s'est renfermé avec une maitresse fort sage, qu'il fait passer pour son valet de chambre. (124)

(121) L'aventure, de l'homme tué est arrivée au Chev..... *G*.... officier des mousq... noirs.

(122) On a vu dans les nouvelles politiques que ce grade s'achete.

(123) On soutient que le Baron Delb.... & Mr. du Chang.... ne sont qu'une même personne, cependant Mr. Delb- est Baron, & Mr. du Change pere était épicier.

(124) L'Abbé de l'Attag... est parent de cet officier, & porte le même nom.

L'Ordre de la Félicité (125) commence à ſe relever par les ſoins du grand maître qui eſt un homme d'une conduite irréprochable, quoi qu'il ait *beaucoup de dettes*, *très-peu de fortune*, & *une réputation fort équivoque:* on le cite pour avoir les plus gros yeux de Paris, les gens les plus mal vêtus, le ſuiſſe le plus mal-propre & la plus vilaine petite maiſon qu'il y ait au monde: elle eſt ſituée dans un marécage près le Boullevard des invalides. (126)

Le nonce de ſa Sainteté vient de recevoir du ſacré college un préſent de douze pages, qui feraient en état, de faire le ſervice du cardinal le plus difficile; le ſouverain pontife y a joint deux eunuques noirs pour veiller à leur conduite, & empêcher les Seigneurs Français d'envahir les privileges de la cour de Rome. (127)

(125) Les Marques de l'ordre de la Félicité ſont une *ancre avec les deux lettres F. S.* Le M. Dechambonas en fut inſtituteur & permit aux femmes de ſe le conférer entr'elles, *à des conditions à peu près ſemblables* à celles des chevaliers; l'auteur prie les gens qui en ſont de lui faire ſavoir dans quel temps; cet ordre fut inſtitué, & de lui envoyer copie des *ſtatuts*.

(126) La reception pour les deux ſexes eſt uniforme, c'eſt une initiation Philoſophique, ou à peu près.

(127) Mr. l'Archévêque de Dam... nonce du Pape, ſe

On vient de faire le dénombrement de tous les Guèbres qui sont connus à Paris: leur accroissement est aussi incroyable qu'effrayant; si la multiplication subite des moines qui ont envahi l'empire du monde chrétien, ne préparait pas aux merveilles de la procréation des êtres neutres, on ne croirait pas à la possibilité de leur existence: un controversiste prétend, que les Jésuites ont répandu des missionaires dans le monde, pour fortifier leurs prosélytes, & faire de nouvelles conversions, on promet une couronne civique à chaque femme qui aura reçu l'abjuration d'un membre de cette secte; elle est recommandée surtout aux femmes aimables, qui doivent vaincre leur répugnance pour être utiles à *l'humanité.* (128)

sert de pages Italiens parce qu'il les trouve plus dociles que de toute autre nation.

(128) Si la liste de tous les Guèbres qui sont à Paris est imprimée avec leur histoire, on assure que ce livre sera le double de l'encyclopédie.

FIN DES NOUVELLES.

REMARQUES

Historiques & Anecdotes sur le Château de la Bastille, & l'Inquisition de France.

LA Bastille dans son commencement étoit l'entrée de Paris du côté du Faux-Bourg Saint Antoine. Elle ne consistoit que dans deux Tours. Hugues Aubriot (*a*) Prévôt

(*a*) Hugues Aubriot né à Dijon de parens obscurs fut Prévôt de Paris, & Ministre des Finances sous Charles V. Il fit bâtir le pont anciennement appellé le *Grand Pont*, aujourd'hui le *Pont au Change*. Les murs de la porte Saint Antoine le long de la Seine, le *Pont Saint Michel*, & le *Petit-Chatelet* sont des monumens de son application au bien public. Ce dernier édifice fut élevé pour contenir la licence des suppots, & des étudians de l'Université. Aubriot fut le premier inventeur des canaux souterreins pour l'écoulement des eaux. Le Clergé réuni aux membres de l'Université conjura sa perte. Ils l'accuserent d'impiété & d'hérésie. Les Partisans de la maison d'Orléans opposée à celle de Bourgogne à laquelle il étoit attaché, se déclarerent contre lui. Il fut d'abord enfermé à la Bastille qu'il venoit de bâtir. On le transféra ensuite aux prisons de l'Evêché que l'on nommoit *l'Oubliette*. A force d'intrigues, ses ennemis parvinrent à le faire condamner à y finir ses jours. Au commencement du regne de Charles VI. l'année 1381 le Peuple se souleva contre les impots. Conduits par le nommé *Caboche* écorcheur, les séditieux forcerent les portes de l'Hôtel-de-Ville pour avoir des armes; ils y

de Paris, chargé de la conduite de la nouvelle enceinte, & des fortifications de cette Ville sous le Roi Charles V. en donna le dessein, & posa la premiere pierre de ce Chateau le 22 Avril 1369. Ces deux Tours servoient de défense contre les attaques des Anglois. Dans la suite on éleva deux tours de retraite en face, & parallelles aux premieres. L'entrée de Paris fut ainsi prolongée entre quatre tours désunies, & un double pont. Les restes du premier pont subsistent encore. Cet édifice ne fut achevé entierement que sous le regne de Charles VI. vers 1383. Ce Roi y fit ajoûter quatre nouvelles tours à distances égales: on pratiqua des appartemens entre les tours dans l'épaisseur des

enleverent 3 ou 4 mille Maillets de fer, ce qui leur fit donner le nom de *Maillotins*. Ils briserent la prison où Aubriot languissoit depuis plusieurs mois, le choisirent pour leur Chef, & le forcerent d'accepter le commandement. Il profita de cette faveur du sort pour se retirer secretement. La même nuit il passa la Seine, & s'enfuit en Bourgogne, où il vécut ignoré de ses ennemis, & acheva tranquillement ses jours. *Chronologie Manuscrite de la Bibliotheque Royale*, *Chroniq. de Saint Denys*, *Antiquités de Paris*, *Histoire de Paris*, *Juvénal des Ursins*, *le Laboureur*. Hugues Aubriot étoit de la même famille que Jean Aubriot (de Dijon) Evêque de Châlons depuis 1342. jusqu'en 1353.

murs, on coupa les ponts; un fossé sec de 25 pieds de profondeur, au dessous du niveau de la rue, entoura les huit tours, & on forma une enceinte de l'autre côté de ce fossé. La voie publique fut tracée au dehors telle qu'elle existe encore. Les Boulevarts & les fossés qui l'environnent aujourd'hui, ne furent construits qu'en 1394.

Le Chateau de la Bastille est situé à la rive gauche de la Seine (en remontant le cours de cette riviere), près l'Arsenal. Son entrée est au bout de la rue Saint Antoine, à droite. Il y a un Corps de Garde avancé, & une sentinelle jour & nuit. Près le Corps de Garde sont des Ponts-levis, avec une grande porte, & un portillon qui conduisent à la Cour de l'Hôtel du Gouvernement qui est un bâtiment moderne, séparé du Château par un fossé sur lequel sont de seconds ponts-levis qu'il faut passer pour arriver à de nouvelles portes, près desquelles est un Corps de Garde. Ensuite est une forte barriere à claire-voie, formée de poutrelles revêtues de fer, & fort élevées, qui sépare le Corps de Garde de la grande cour.

Avant d'y parvenir, il faut passer deux

Ponts-levis, & cinq portes dont toutes ont des sentinelles, & trois des Corps de Garde. Cette Cour forme un quarré long d'environ 120 pieds, & large de 80. Il y a une fontaine dans cette cour.

En entrant par la barriere à droite sont des appartemens où logent les Officiers subalternes, & quelquefois même des Prisonniers moins resserrés que les autres. Près ce bâtiment est la *Tour de la Comté*, ensuite la *Tour du Trésor*, ainsi nommée à cause du dépôt d'argent que le Duc de Sully y avoit amassé pour le grand projet d'Henry IV. Après cette tour, vers le milieu de la cour est une arcade qui servoit anciennement de porte à la Ville. On y a ménagé plusieurs logemens. Ensuite est le corps de l'ancienne Chapelle, où on a distribué plusieurs chambres de Prisonniers. A l'encoignure de cette cour est la *Tour de la Chapelle*. Ces deux tours du Trésor & de la Chapelle sont les plus anciennes.

Des murs de 10. pieds d'épaisseur en pierres de taille, élevés à la hauteur des tours les réunissent, & sont contigus à plusieurs appartemens de Prisonniers pratiqués dans

les

les entre-deux. Au fond de cette cour eſt un grand corps de logis, moderne, qui la ſépare d'une plus petite que l'on nomme *Cour du Puits*. Au milieu de ce batiment, eſt un eſcalier de pierres de cinq marches que l'on monte pour arriver à la porte principale. On trouve enſuite l'eſcalier des appartemens d'en-haut, & une allée qui aboutit à la ſeconde cour. A droite eſt le veſtibule de la ſalle où les Miniſtres, Lieutenant de Police, ou Commiſſaires interrogent les Priſonniers. Cette piece eſt appellée *Salle de Conſeil*. Les Priſonniers y reçoivent ordinairement les viſites des étrangers. Il y a dans l'enfoncement une vaſte piece qui ſert de dépôt aux effets & papiers ſaiſis aux Priſonniers.

Derriere la Salle du Conſeil, ſont des logemens d'Officiers ſubalternes, & de quelques Porte-Clefs.

A gauche, en entrant par le même eſcalier ſont les cuiſines, offices & laverie, qui ont de doubles iſſues dans la cour du puits. Il y a trois Etages au deſſus, chacun de trois pieces. Le premier & le ſecond ſervent pour les Priſonniers diſtingués ou malades.

Le Lieutenant de Roi a ſon appartement

à droite, dans le haut de ce corps de logis, au dessus de la Salle du Conseil; le Major loge au second, & le Chirurgien au troisieme.

De l'autre côté de la grande cour, près les cuisines & la *Tour de la Liberté*, sont des appartemens de Prisonniers consistant chacun en une grande chambre, & un cabinet ayant vue sur Paris. Les cachots de cette tour s'étendent sous les cuisines. Après cette tour, sont d'anciens appartemens où l'on a ménagé une petite Chapelle au rez de chaussée. Il y a cinq niches ou cabinets fermés dans cette Chapelle, trois sont pratiqués dans les murs, les autres ne sont qu'en boiserie. On y met chaque Prisonnier seul à seul, pour entendre la Messe. Ils ne peuvent voir, ni être vûs. Les portes de ces niches sont garnies en dehors d'une serrure, & de deux verrouils; elles sont grillées en fer en dedans, & ont des vitres du côté de la Chapelle, & par dessus, des rideaux que l'on tire au *Sanctus*, & que l'on referme à la derniere Oraison. A cinq Prisonniers par Messe, dix seulement peuvent y assister le même jour. S'il y en a un plus grand nombre au Chateau, ou ils ne vont point à la

Meſſe (c'eſt aſſez la regle pour les Eccléſiaſtiques, les Priſonniers à vie, & tous ceux qui ne demandent point à y aller), ou ils n'y vont qu'alternativement; parce qu'il y en a preſque toujours quelques-uns qui ont la permiſſion d'y aller habituellement.

A côté de la Chapelle, en deſcendant vers la barriere ſont la *Tour de la Bertaudiere*, & enſuite des appartemens pour l'Aide-Major, le Capitaine de porte, & quelques domeſtiques, ou porte-clefs. Dans l'encognure près la barriere eſt la *Tour de la Baziniere.* Pour y parvenir, il faut paſſer une petite cour ou veſtibule qui communique au Corps de Garde par une porte double très-forte. Tel eſt l'ordre des ſix Tours & des batimens qui entourent la grande cour.

En ſuivant l'allée du corps de logis qui ſépare les deux cours, on parvient à la cour du Puits. En y entrant, on trouve à droite dans l'enfoncement la *Tour du Coin.* Entre celle-ci, & la tour du Puits, ſont d'anciens appartemens où logent les Cuiſiniers, Marmitons & Valets. Il y a auſſi quelques chambres pour des Priſonniers, mais elles ne ſervent que très-rarement. La cour du Puits

n'a que 25. pieds de longueur ſur 50. de largeur. Il y a un grand puits pour l'uſage des cuiſines. Les Cuiſiniers jettent les ordures, & élévent de la volaille dans cette petite cour, ce qui la rend toujours mal propre & infecte.

La façade du Chateau en dehors, préſente quatre tours vers Paris, & quatre vers le Faux-Bourg. Le deſſus de ces tours forme une platte-forme continuée en terraſſes ſolidement travaillées, & parfaitement entretenues. Les Priſonniers, qui en ont obtenu la permiſſion, s'y promenent, mais toujours accompagnés de Gardes. Il y a treize Pieces de Canon ſur cette platte-forme. Elles ſervent dans les jours ſolemnels ou de réjouiſſances.

On voit ſur le Plan que la *Tour du Puits* qui eſt du côté de la rue des Tournelles eſt la premiere. En continuant le tour en dehors, on trouve entre la *Tour de la Baziniere* & celle de *la Comté*, l'entrée du Chateau, enſuite les autres tours en face du Faux-Bourg.

EXPLICATION *du Plan.*

A. Avenüe de *la Bastille* par la Rue Saint Antoine.

B, Entrée, & premier Pont-levis.

C, Hôtel du Gouvernement.

D, Premiere Cour.

E, Avenue qui conduit à la seconde cour.

F, Portes de la seconde cour, & Pont-levis.

G, Les différens Corps de Garde.

H, Grande cour au dedans des Tours.

I, Escalier qui conduit à la *Salle du Conseil.*

K, Salle du Conseil (ce batiment sépare les deux cours intérieures).

L, Petite cour.

M, Chemin du Jardin.

N, Escalier du Jardin.

O, Jardin.

P, Fossés.

Q, Issue qui conduit au *Jardin de* L'ARSENAL.

1. *Tour du Puits.*

2. *Tour de la Liberté*,

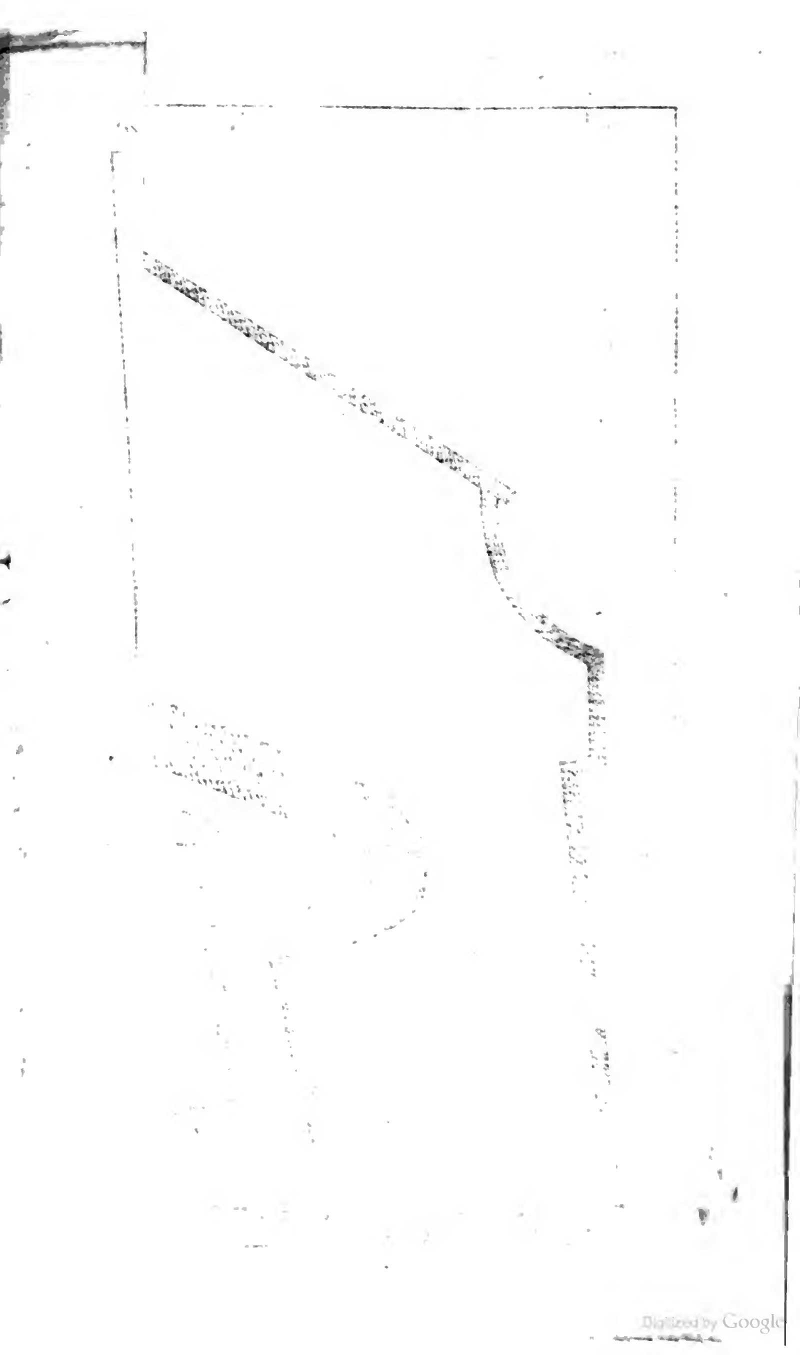
3. *Tour de la Bertaudiere*,

4. *Tour de la Baziniere.*
5. *Tour de la Comté,*
6. *Tour du Trésor,*
7. *Tour de la Chapelle,*
8. *Tour du Coin.*

Toutes les Tours sont fermées en bas par de fortes portes-doubles à gros verrouils rentrans dans des serrures énormes. Les Cachots du bas des tours sont remplis d'un limon qui exhale la plus mauvaise odeur. Ce sont des repaires de Crapauds, de Lézards, de Rats & d'Araignées (*b*). Il y a dans

(*b*) C'est dans ces Cachots que le Tyran Louis XI. retenoit ceux qu'il vouloit faire périr par de longues miseres, comme les Princes d'Armagnac, lesquels enterrés dans ces Cachots, dans des trous en maſſonnerie dont le fond étoit terminé en pain de sucre, afin que les pieds n'y puſſent trouver d'aſſiette, & que le corps n'y pût prendre de repos, en étoient encore tirés deux fois la semaine, pour être fustigés sous les yeux de Philippe l'Huillier Gouverneur de la Bastille: & de 3. mois en 3 mois pour se voir arracher une ou deux dents. L'ainé de ces Princes y devint fou; mais le Cadet fut aſſez heureux pour en être delivré par la mort de Louis XI. & c'est de sa Requête de l'an 1483, que l'on apprend la vérité de ces faits, qui ne pourroient être crus, ni même imaginés, sans une preuve si constante. *Hist. de l'Ancien Gouvern. de la France par le Comte de Boulainvilliers*, Lettre 14. Tom. 3, pag. 226.





un coin un lit de Camp formé de barres de fer scellées dans le mur, & de quelques planches fixées dessus. On y met les Prisonniers que l'on veut effrayer, on leur donne quelques bottes de paille pour garnir leur lit. Deux portes de sept pouces d'épaisseur chacune, appliquées l'une sur l'autre, ferment ces antres obscurs: chacune a deux gros verrouils & autant de serrures.

Toutes les chambres hautes sont fermées avec les mêmes précautions. Il y en a quatre l'une sur l'autre dans chaque tour, & une derniere en voute que l'on nomme la *Calotte*. Toutes les portes intérieures sont couvertes de lames de fer de deux ou trois lignes d'épaisseur.

Il y a cinq ordres de chambres. Les plus horribles après les cachots, sont celles où il y a des *Cages ou Cachots de fer* (*c*). Il y en a trois de cette honnête espece. Ces cages sont

(*c*) Le Comte de Boulainvilliers, page 224 du Volume déjà cité, dit qu'on ne sauroit affirmer que Louis XI. ait été l'Inventeur des Cages & Cachots de fer qui se voient à la Bastille, & dans les Chateaux de Blois, de Bourges, d'Angers, de Loches, de Tours, du Mont-Saint Michel, L'Evêque de Verdun, suivant Mezerai, fut l'inventeur de ces Cages. Il en avoit fait construire une au Chateau d'Angers où il fut le premier renfermé pendant 10. à 12 ans. Boulainvilliers dit, page 225, qu'il

formées de poutrelles revêtues de fortes feuilles de fer. Elles ont 6 pieds de large sur 8. de long.

Le second ordre de chambres rigoureuses est les *Calottes*. Ces chambres les plus élevées des tours sont formées de 8. arcades en pierres de taille. On ne peut se promener qu'au milieu. Il y a à peine l'espace d'un lit d'une arcade à l'autre. La distance du bord inté-

a vu de ses yeux au Chateau Duplessi les-Tours le Cachot de fer où le Cardinal de la Ballue (emprisonné en 1430) fut renfermé pendant 11. années entieres, par les ordres de Louis XI. Les murailles, les planchers, la porte, le guichet pour recevoir la nourriture, & vuider les immondices sont de plaques de fer attachées sur de grosses barres du même métal. Louis XI. en fit construire deux au Chateau de Loches. Ludovic de Sforce Duc de Milan ayant été pris le 10. Avril 1500. dans une Bataille contre Louis XII, fut conduit en France, & enfermé dans une des Cages de fer du Chateau de Loches où il finit ses jours. *Observations Hist. & Crit.* relativement à l'Hist. de Charles VIII. dans le Recueil des Mémoires de l'Acad. des Inscript. pag. 258. in 4to.

Louis XII. lui-même etant encore Duc d'Orleans, fut fait prisonnier en 1488 à la Bataille de Saint Aubin-du Cormier en Bretagne. Après avoir été promené de prisons en prisons, il fut renfermé pendant 3. ans entiers dans le Chateau de Bourges & on le forcoit de coucher dans la cage de fer.

intérieur de la fenêtre eſt de toute l'épaiſſeur du mur, qui eſt de 10. pieds environ: Il y a des grilles de fer à la hauteur des fenêtres en dedans de ces chambres, & des contre-grilles extérieures. Les Calottes ſont peu éclairées. En été la chaleur y eſt exceſſive, en Hiver le froid inſuportable. Il n'y a que des poëles dans les Calottes (*d*).

(*d*) Le Comte de Boulainvilliers dit encore (Lettre XIV) que la Baſtille étoit déſtinée aux Priſonniers que l'on vouloit exterminer, ou par la forme apparente de la Juſtice, ou par le ſupplice des *Oublietttes*, fort uſité par *Triſtan-l'hermite* Prévôt de l'Hôtel & Compere de Louis XI. Cet homme d'éxécrable mémoire étoit lui ſeul le Juge, le témoin & l'éxécuteur. Il faiſoit paſſer les victimes que Louis XI. lui livroit ſur une baſcule d'où ils tomboient ſur des roues armées de pointes & de tranchans; d'autres étoient noyés une pierre au cou, ou étouffés dans des cachots. Ce Tyran fit périr ainſi plus de quatre mille perſonnes (*Mézerai*, Abregé Chronol. T. 4; & *Commines*, Liv. 6, Ch. 12.) Pendant le ſéjour que j'ai fait à la Baſtille, je n'ai pu parvenir à voir la *Chambre des Oubliettes;* mais j'ai vu au Chateau de Ruel qui fut la maiſon de plaiſance du Cardinal de Richelieu, & qui appartient aujourd'hui à M. le Duc D'Aiguillon, un Cabinet qui conſerve encore le nom de *Cabinet-des Oubliettes*. Ce Miniſtre cruel y faiſoit paſſer les perſonnes qu'il vouloit perdre. A peine y avoient-elles poſé le pied, qu'une baſcule faiſoit entrouvrir le plancher ſous leurs pas; & elles tomboient dans la profondeur d'un abîme.

Presque toutes les chambres des Tours ſont octogones, hautes de 14 à 15. pieds, & de 20. de diametre, les cheminées ſont fort élevées. Dans la plûpart il y a trois marches pour monter aux croiſées. Toutes les fenêtres ſont grillées & contre-grillées en fer. Pluſieurs ont une troiſieme grille au milieu de l'épaiſſeur des murs. Les barres de ces grilles ſont de la groſſeur du bras. Les chambres baſſes n'ont de jour que ſur les foſſés. Les jours de celles qui ſont plus élevées, ſont obſcurs & lointains à cauſe de l'éloignement du bord extérieur des fenêtres. Enfin les chambres les moins déſagréables, ont des vûes ſur la campagne, ſur Paris, ſur les Boulevards. Quoique les fenêtres de ces chambres ſoient grillées, & contre-grillées, cependant elles ſont aſſez eclairées, leurs ouvertures s'élargiſſant dans leur intérieur.

Dans bien des cas, les grilles extérieures des fenêtres ſont masquées avec de la toile, ou bien on y établit des hottes en planches, de maniere que le jour s'y plonge, & toute vue eſt interdite au Priſonnier.

La plûpart des chambres ont des cheminées, les autres des poëles; il n'y en a point

dans les cachots. Toutes les cheminées sont grillées en haut, barrées de fer en bas, & à plusieurs endroits dans leur longueur. Pour empêcher les communications, on a multiplié les précautions. Anciennement les Prisonniers conversoient par les cheminées, ou y montoient dans l'espérance de pouvoir s'échaper. Chaque tour a des latrines: elles sont grillées aux différens étages. Quelques appartemens en ont d'intérieures, les autres ont les supplémens ordinaires.

Toutes ces chambres sont mal closes, très froides, & très-humides en hiver. Elles ont toutes leurs *numéros*. Elles portent le nom du dégré de leur élévation, comme leurs portes se présentent à droite & à gauche en montant. Ainsi la *premiere Baziniere* est la premiere chambre de la tour de ce nom, au dessus du cachot, puis la *seconde Baziniere*, la *troisieme*, la *quatrieme*, & la *Calotte Baziniere*. De même tous les Prisonniers sont appellés du nom de leur tour, joint au *numéro* de leur chambre; par cette raison, le *nom de Bastille* de tel Prisonnier est la *seconde Baziniere*, la *premiere Bertaudiere*, la *quatrieme Comté*, la *troisieme du Trésor*, &c.

Les chambres ordinaires présentent quatre murailles nues, mais sur lesquelles on lit les noms des Prisonniers qui y ont été renfermés, des vers, des devises, des sentences &c. Un lit de serge verte avec rideaux, paillasse, & trois matelats, deux tables, deux cruches d'eau, une fourchette de fer, une cuillere d'étain, & un gobelet de même métal, un chandelier de cuivre, des mouchettes de fer, un pot de chambre, deux ou trois chaises, quelquefois un vieux fauteuil, forment tout l'ameublement. Quelques chambres ont des chenets. On n'obtient que très-rarement des pelles & des pincettes. On fournit à chaque Prisonnier une provision d'allumettes, un briquet, des pierres à feu, de l'amadou, une chandelle chaque jour, un ballai chaque semaine, des draps de lit tous les quinze jours, & quatre serviettes par semaine. On prend tous les huit jours le linge des Prisonniers pour le blanchir.

Trois portes l'une sur l'autre sont fermées sur chaque Prisonnier: le bruit des verrouils, des serrures & des clefs est effrayant. Un porte-clefs est chargé de porter aux Prison-

niers leurs repas, & va prendre leurs restes qui sont à son profit.

La nouriture des Prisonniers est réglée par un tarif suivant leur qualité. Il y a des classes de cinquante Livres par jour (les Princes) de trente L. de vingt L. de dix L. de cinq L. & de trois L. Les moindres sont de deux L. dix sous; c'est le taux des valets ou gardes. Dans ces prix sont compris le blanchissage, & la chandelle; le bois à bruler est un article à part.

La cuisine est servie par un Chef qui est l'économe du Gouverneur. Il a sous lui, un rôtisseur, un marmiton, un scieur de bois, Tous les plats sont mesquins, & mal préparés; c'est la mine d'or du Gouverneur qui augmente ses revenans-bon en raison de la mauvaise chere qu'il fait faire aux Prisonniers. Outre ces Profits immenses, le Gouverneur a par jour 150 Livres pour 15 places de Prisonniers, supposés à 10 L. chaqu'un, sans préjudice du prix journalier par tête de Prisonniers existans. Ces 150 Livres sont un supplément de finance ou indemnité. Et on y ajoute encore très-souvent des gratifications considérables.

En gras, on a chaque jour une ſoupe, un bouilli, une entrée; en maigre, une ſoupe, un plat de poiſſon, & deux entrées. Le ſoir en gras une tranche de rôti, un ragoût, une ſalade; en maigre un plat d'œufs, un de légumes. Les variantes des cottes de 5 L. à 10 L. ſont bien peu conſidérables. Elles conſiſtent dans un demi poulet étique, un pigeon, un lapereau qui ſent les choux, ou quelques oiſeaux, & du deſſert, dont chaque portion ne coûte pas deux ſous.

Le Dimanche à diner, une ſoupe mauvaiſe, une tranche de vache bouillie que l'on appelle bœuf, & quatre petits pâtés; le ſoir une tranche de rôti, géniſſe, veau, ou mouton, un petit plat d'haricots, où les os & les navets abondent, une ſalade. L'huile que l'on préſente fait ſoulever le cœur: elle ne ſeroit bonne que pour les reverberes. Les ſoupers en gras ſont uniformes. Le Lundi, aulieu des quatre pâtés, c'eſt du haricot. Le Mardi à midi une ſauciſſe, ou un demi pied de cochon, ou une légere cotelette de porc frais. Le Mercredi une petite tourte, cuite à demi, ou brulée. Le Jeudi deux minces cotelettes de mouton. Le Vendredi à diner,

un demi carpeau frit, ou à l'étuvée, de la raie puante, de la morue au beure & à la moutarde, ou quelque friture déſſechée avec quelques légumes ou un plat d'œufs. A ſouper un plat d'œufs au beure roux où à la tripe, & des épinars à l'eau, & au lait. Le Samedi eſt la répétition; & le cercle invariable recommence le Dimanche.

Les jours de Saint Louis, de Saint Martin & des Rois, tous les Priſonniers ont une augmentation de portion, qui conſiſte dans une moitié de poulet rôti ou un pigeon. Le Lundi gras on leur donne une petite tourte.

Chaque Priſonnier a une livre de pain, & une bouteille de vin par jour. Ce vin eſt plat & fort mauvais. Le deſſert eſt une pomme, un biſcuit, quelques amandes & raiſins ſecs, ſemés légerement ſur le fond d'une asſiete, quelques ceriſes, groſeilles ou prunes dans la ſaiſon. On eſt ſervi en étain ordinairement. Quelquefois on obtient d'être ſervi en fayance, & avec des cuilleres & fourchettes d'argent. Si on ſe plaint de la mauvaiſe nourriture, cela change pour quelques jours, mais le plaignant eſſuie d'ailleurs des

déſagréments. Il n'y a point de gargotte à 12 ſous par repas où l'on ne ſoit mieux traité qu'à la Baſtille. En général cette cuiſine eſt très-mauvaiſe, la ſoupe ſans aucun ſuc, les viandes ſont de la moindre qualité, & mal aprêtées. Tout ceci contribue fort à ruiner la ſanté des Priſonniers; cela crie vengeance devant Dieu, & devant les Hommes.

Les Officiers de l'Etat-Major n'ont aucune inſpection ſur la cuiſine, cela regarde le Gouverneur ſeul. Quelques Priſonniers ont obtenu de la Police la permiſſion de ſe faire ſervir par un traiteur du dehors, mais cela coûte trois fois plus que dans la Ville.

Les Priſonniers ordinaires ont par jour en hiver, cinq morceaux de long bois à brûler. Ceux qui ſont recommandés en ont à diſcrétion. Pluſieurs ont des gardes. La ſolde de ces gens eſt de 20 ſous par jour, on les nourrit en outre.

Il n'y a que quatre Porte-clefs pour les huit Tours. Leur nom de Porte-clefs, vient de ce que pour une ſeule chambre il y a cinq groſſes clefs. Le trouſſeau des clefs de tous les appartemens de châque tour eſt monſtrueux.

Lors du ſervice des repas, une ſentinelle armée

armée eſt au pied de chaque tour. Pendant les Meſſes une ſentinelle eſt à la porte de la Chapelle. Elle n'y eſt poſée qu'après l'entrée des Priſonniers, & eſt levée avant leur ſortie.

L'Etat-Major conſiſte en un Gouverneur dont la place vaut, outre ſes apointemens de la Cour, plus de quarante mille livres dont il fait ſon profit ſur les vivres des Priſonniers; un Lieutenant de Roi dont le brevet eſt de ſoixante mille Livres, & qui en retire cinq mille Livres par an, un Major à 4000 L. d'apointemens, un Aide-Major à 1500 L. un Chirurgien à 1200 L. Celui-ci fait de grands profits ſur les remedes dont le Roi fait les frais. Le Médecin eſt externe, il a ſon appartement au Chateau des Thuilleries.

Il n'y a pas plus de 30 ans que les choſes ſont ſur ce pied. Anciennement le Gouverneur & le Lieutenant de Roi étoient les ſeuls à la nomination du Roi. Les autres Officiers étoient nommés par le Gouverneur qui pouvoit les deſtituer à ſa volonté. Ils avoient ſous eux des Archers de Compagnies Franches, des bourgeois ſoldés par le Gou-

verneur pour la garde du Château. M. d'Argenſon leur fit ſubſtituer un Etat-Major, avec une Compagnie d'Invalides de cent hommes qui ont deux Capitaines, & un Lieutenant. Le ſimple Soldat eſt habillé, entretenu de linge, de ſouliers, de ſel, de chandelle, de bois, & a 10 ſous par jour. Le ſervice eſt rude. Les Soldats ne peuvent découcher ſans permiſſion du Gouverneur. Pluſieurs l'obtiennent : les autres font le ſervice des abſens qui leur abandonnent la moitié de leur paye.

Aucun des Officiers ne peut dîner dehors ſans permiſſion, & découcher ſans un congé ſigné du Miniſtre.

Pendant le jour, outre les cinq ſentinelles des portes, il y en a une à la porte extérieure du Château, pour écarter les curieux qui s'arrêteroient ſeulement à conſidérer cette entrée.

Le Major eſt chargé de la plume, il a la correſpondance & tout le détail. Il dreſſe tous les mois des comptes. Il en remet des doubles au Miniſtre dans le département duquel eſt la Ville de Paris, au Contrôleur-Général des Finances, & au Lieutenant-Gé-

néral de Police. Ces comptes présentent le tableau du nombre, & des noms de tous les Prisonniers, & le calcul des dépenses. Cet Officier reçoit l'argent du Contrôleur Général, & fait les payemens. La dépense générale monte, année commune, à plus de cent mille livres.

Le Château est entouré d'un fossé large dénviron 120 pieds. Il n'y a d'eau dedans, que lors des grands débordemens de la Seine, & après les pluies abondantes. Ce fossé est entouré d'un mur de 60 pieds d'élévation, contre lequel est attachée une gallerie de bois à rampe, laquelle regne dans tout le contour du fossé à l'opposite du Château. On l'appelle *les Rondes*. Deux escaliers placés à droite, & à gauche, en face du grand Corps de Garde conduisent à ces rondes. Des sentinelles y sont placées le jour; & la nuit elles se promenent sans cesse, & examinent si les Prisonniers font quelque tentative. Pendant la nuit, les Sentinelles sont posées sur ces rondes, au nombre de quatre à la fois. Les Officiers & Sergens font leur ronde tous les quarts d'heure, & s'assurent par les *qui vive*, si toutes les Sentinelles veillent. Cha-

cune a ſon inſtant de ronde marqué. Toutes ont des pieces de cuivre numérotées, & trouées, qu'elles paſſent dans une aiguille dont la baze eſt adhérente au fond d'une boëte cadenacée, telle que l'on en a dans les Villes de Guerre. Cette boëte eſt portée tous les matins à l'Etat-Major : Les Officiers en font l'ouverture, vérifient l'ordre des pieces enfilées, & jugent de l'exactitude, ou du défaut des rondes. On rend en même tems compte au Lieutenant de Roi, & au Major de tout ce qui a été vu, entendu, apperçu pendant la nuit. Tout ce qui ſe paſſe en dedans, ou en dehors eſt rapporté, & écrit exactement.

Le jour & la nuit, la Sentinelle intérieure du Château ſonne une cloche à toutes les heures, pour avertir qu'elle veille. Outre cette cloche, la nuit, on en ſonne une autre ſur les rondes à tous les quarts-d'heure. La Garde monte à 11 heures du matin. La retraite de la Garniſon ſonne à 9 heures du ſoir en Hiver, à 10 en Eté. Les ponts ſe levent entre 10 & 11 heures du ſoir. Tout s'ouvre à quelque heure que ce ſoit, quand il y a des ordres du Roi.

Le Chapelain principal de la Baſtille eſt appointé à 1200 L. Il dit la Meſſe toujours à 9 heures du matin. Il y a deux Sous-chapelains qui n'ont que 400 L. par an. Ils ne diſent la Meſſe que les Dimanches & Fêtes, l'un à 10 heures, l'autre entre midi, & une heure. Cette derniere Meſſe eſt proprement la Meſſe du Gouverneur. Les Priſonniers n'y vont point, à moins qu'ils ne ſoient privilégiés. Outre ces Chapelains & Sous-chapelains, il y a un Confeſſeur en titre qui a 900 L. par an. Les vieux domeſtiques retirés ont des penſions.

Ce Château peut contenir 40 Priſonniers dans des appartemens ſéparés. Quand ils ſont en grand nombre; ils ont néceſſairement moins de promenades. Il y a préſentement quatre Priſonniers à vie. Ils ſont devenus plus ou moins foux. L'un d'eux y eſt depuis l'affaire de *Damien* (1757).

Au dehors du Château, du côté du Faux-Bourg Saint Antoine, il y a un grand baſtion dégagé du corps du Château. C'étoit anciennement un des boulevards de la primitive entrée de Paris. On y a planté des arbres, & fait un jardin. La porte du chemin

qui y conduit, eſt entre la *tour du Tréſor*; & celle de *la Comté*.

A la gauche de la Baſtille eſt la porte Saint Antoine. Cette porte eſt flanquée d'un baſtion parallelle à celui qui ſert de jardin au Château.

Le Lieutenant Général de Police de Paris eſt le ſubdélégué du Miniſtere au département de la Baſtille. Il a ſous lui un Commiſſaire en titre que l'on nomme le Commiſſaire de la Baſtille. Celui-ci a des gages fixes pour faire ce que l'on appelle *les inſtructions*, mais il ne les fait point exclufivement: il n'a aucune inſpection, ni fonction, que dans les cas où il reçoit des Ordres, la raiſon en eſt que tout ce qui ſe fait dans ce Château eſt arbitraire.

En arrivant à la Baſtille, chaque Priſonnier eſt inventorié. On examine ſes malles, habits, linges, poches, pour voir s'il n'y a pas des papiers relatifs à l'objet de ſa détention. On ne fouille pas ordinairement les perſonnes d'un certain rang, mais on leur demande leurs couteaux, raſoirs, cizeaux, montres, cannes, bijoux & argent. Après cet examen on conduit le Priſonnier dans un ap-

partement où il eſt renfermé ſous trois portes. Ceux qui n'ont point de domeſtique font eux-mêmes leur lit & leur feu. On dine à 11 heures, on ſoupe à 6.

Dans les premiers tems, on n'a ni livres, ni encre, ni papier: on ne va ni à la Meſſe, ni à la promenade: on n'a permiſſion d'écrire à qui que ce ſoit, pas même au Lieutenant de Police dont tout dépend, & à qui il faut la faire demander par le Major qui s'y prête ordinairement. On ne va d'abord à la Meſſe que de deux Dimanches l'un. Quand on a pu obtenir la permiſſion d'écrire au Lieutenant de Police, on peut lui demander celle d'écrire à ſa Famille, d'en recevoir des réponſes, d'avoir avec ſoi ſon domeſtique, ou un garde, &c. Il refuſe ou accorde ſuivant les circonſtances. On ne peut rien obtenir que par ce canal.

Les Officiers de l'Etat-Major ſe chargent de faire parvenir les lettres des Priſonniers à la Police. Elles y ſont envoyées exactement à midi & le ſoir. A quelque heure que ce ſoit, ſi on le demande, ces lettres ſont portées par des exprès que l'on paye de l'argent des détenus. Les réponſes ſont tou-

jours adreſſées au Major, il les communique au Priſonnier. Si on a omis de lui parler de quelque objet de la lettre du Priſonnier, c'eſt un refus. Les gardes que l'on donne à ceux aux quels on refuſe leurs domeſtiques, ou qui n'en ont point, ſont des Soldats Invalides ordinairement. Ces gens couchent auprès des Priſonniers, & les ſervent. Il faut toujours être en défiance avec ces hommes, ainſi qu'avec les Porte-clefs, parce que toutes les paroles ſont recueillies, & rendues aux Officiers qui les reportent à la Police : c'eſt ainſi que l'on étudie le caractere des Priſonniers. Tout eſt dans ce Château, myſtere, ruſe, artifice, piege, espionnage. Souvent des Officiers, des Gardes, des Porte-clefs, des Valets tachent d'induire un Priſonnier à parler mal du Gouvernement, & rendent compte de tout.

On obtient quelquefois d'avoir des livres, ſa montre, ſon couteau, ſes raſoirs, & même de l'encre, & du papier blanc. On peut demander à voir le Lieutenant de Police quand il vient à la Baſtille. Ordinairement il fait deſcendre les Priſonniers quelques jours, après leur arrivée. Quelquesfois il

va les visiter dans leurs chambres, surtout les Dames.

Lorsque le Lieutenant de Police voit un Prisonnier, la conversation roule sur l'objet de sa détention. Il lui demande quelquefois des déclarations écrites & signées. En général on doit mettre autant de circonspection dans ces conversations que dans son interrogatoire même, puisque rien de tout ce qui peut être dit ou écrit n'est oublié.

Quand on veut faire parvenir quelque chose au Lieutenant de Police, c'est toujours par le Major. On peut écrire à cet Officier des billets par le Porte-clefs. On n'est jamais prévenu sur rien, il faut tout demander, même la permission de se faire raser. C'est le Chirurgien qui fait les barbes. Il fournit aux Prisonniers malades ou indisposés, sucre, caffé, thé, chocolât, confitures & les remedes nécessaires.

La promenade est d'une heure par jour, quelquefois d'une heure le matin, & d'une heure le soir dans la grande cour.

Un Prisonnier peut-être interrogé peu de jours après son entrée à la Bastille, souvent il ne l'est qu'au bout de plusieurs semaines.

Quelquefois on l'avertit du jour où il doit être interrogé, souvent il ne l'apprend qu'au moment où on le fait descendre à la Salle du Conseil. C'est le Lieutenant de Police, un Conseiller d'Etat, un Maitre des Requêtes, un Conseiller ou un Commissaire du Châtelet qui remplit cette Commission. Quand le Lieutenant de Police n'interroge pas lui-même, il vient ordinairement à la fin de l'Interrogatoire.

Ces Commissaires sont des êtres purement passifs. Souvent ils tâchent d'effrayer un Prisonnier ; ils lui tendent des pieges, emploient toutes les ressources des ruses les plus basses pour lui arracher des aveux. Ils supposent des preuves, représentent des papiers, sans permettre de les lire, soutenant que ce sont des pieces de conviction invincibles. Leurs interrogats sont toujours vagues. Ils roulent non seulement sur les paroles & les actions du Prisonnier, mais sur ses pensées les plus secrettes, sur ses paroles, & la conduite des personnes de sa connoissance que l'on veut compromettre.

Ceux qui interrogent, disent à un Prisonnier qu'il y va de sa tête, que de lui dépend

en ce jour sa vie, ou sa mort; que s'il veut tout déclarer de bonne foi, ils sont autorisés à lui promettre un élargissement prompt, que s'il refuse d'avouer, il va être livré à une Commission extraordinaire; que l'on a des pieces décisives, des preuves acquises, plus qu'il n'en faut pour le perdre; que ses complicés ont tout découvert; que le Gouvernement a des ressources inconnues, dont il ne peut se douter. Ils fatiguent les prisonniers par des Interrogatoires variés & multipliés à l'infini. Suivant les personnes, ils emploient les promesses, les caresses, les menaces; d'autres-fois ils insultent les détenus, & les outragent avec une insolence qui met le comble à la tyrannie dont ils sont les vils instrumens.

Si le Prisonnier fait les aveux exigés, les Commissaires lui déclarent alors, que pour son élargissement, ils n'ont pas d'autorisation précise, mais qu'ils ont tout lieu de l'espérer, qu'ils vont la solliciter, &c..... Les aveux du Prisonnier, loin de rendre son sort meilleur, donnent lieu à de nouveaux interrogatoires, prolongent souvent sa détention, compromettent les personnes avec les

quelles il a eu des relations, & l'exposent lui-même à de nouveaux tourmens.

Dans certains cas, ce sont des Commissaires du Parlement qui font les *Instructions.* Ceux-ci tiennent leurs séances à l'Hôtel du Gouvernement ou à l'Arsenal. Ils n'entrent jamais dans l'intérieur de la Bastille. La différence que le Ministere met entre eux & les membres du Conseil, ou du Châtelet, est que ceux-ci sont *Royalistes*, & les autres *Parlementaires.* Or on n'admet que les premiers dans cette enceinte, on ne veut pas que les autres y mettent le pied.

Les Prisonniers ne reçoivent jamais aucune visite du dehors avant l'instruction consommée. Pour obtenir cette faveur après les interrogatoires, il faut la demander avec instance & persévérance, & que des amis puissans la sollicitent au dehors. On peut demander une prolongation de promenade, à se promener sur les Tours, au Jardin, à lire les Gazettes & Journaux, à être réuni aux personnes de sa connoissance, s'il y en a, à manger, & à se promener ensemble. Pour tout ceci, il faut écrire au Lieutenant de Police & au Gouverneur. Plusieurs person-

nes, détenues pour l'Affaire du Canada, eurent la liberté de se voir. Lors des promenades au Jardin ou sur les tours, les Prisonniers sont toujours accompagnés de bas Officiers Invalides. Les Officiers même de l'Etat-Major accompagnent souvent ceux qui sont d'un certain état. En Hyver, ils les font entrer dans la Salle où ils se tiennent ordinairement, quelquefois il les visitent dans leurs chambres. Le Gouverneur visite aussi les Prisonniers, surtout lorsqu'ils lui sont recommandés. Les conversations avec tous ces Officiers, doivent toujours être très-circonspectes, parce que tout est observé & dénoncé.

On prend de grandes précautions pour que les Prisonniers ne s'apperçoivent ni se rencontrent, & qu'ils ne soient point vus par les Etrangers qui sont admis à en visiter quelqu'un. Si pendant la promenade, dans la cour, quelque personne vient à passer, on fait entrer le Prisonnier dans un des cabinets pratiqués au rez de chaussée de la Cour, & on ne l'en fait sortir qu'après que les passans sont retirés. Les Prisonniers sont toujours sous les verrouils pendant tout le tems qu'ils passent dans leurs chambres. Les portes

s'ouvrent seulement aux heures de la Messe, des promenades, ou des visites, & on les referme aussitôt après.

Pour visiter un Prisonnier, il faut avoir une permission écrite du Lieutenant de Police. Elle est ordinairement dans une lettre addressée au Lieutenant de Roi, ou au Major. Le nombre & la durée des visites y est toujours fixé. Ces visites sont toujours reçues en présence des Officiers ou Porte-clefs, afin que les Prisonniers ne disent & n'apprennent rien d'intéressant. Le visitant est d'un côté de la chambre, le visité de l'autre, & l'Officier ou Porte-clefs écoutant, est au milieu. C'est la regle invariable. Il n'est jamais permis de parler des motifs de la détention du Prisonnier, ni de tout ce qui pourroit y avoir quelque rapport.

Pour qu'un Prisonnier reçût des visites, sans témoins, il faudroit une permission du Ministere, & du Lieutenant de Police, ce que l'on n'obtient presque jamais. Les Officiers de l'Etat-Major sont entierement subordonnés; ils ne peuvent rien accorder aux Prisonniers, sans une autorisation expresse du Ministre par le Lieutenant de Police.

Tous les jours le Major rend compte par écrit au Lieutenant de Police de l'Etat des Prisonniers, des visites qu'ils ont reçues, de tout ce qui a été dit, entendu, ou fait d'important au Château.

Quoique tout soit réglé, tout est cependent sujet aux exceptions du crédit, des recommandations, de la protection, de l'intrigue &c. &c. &c. parce que le premier principe dans ce Château est la volonté arbitraire. Très-souvent des personnes détenues pour le même object sont traitées très-differemment en raison des recommandations plus ou moins considérables.

Il y a une Bibliotheque fondée par un Prisonnier étranger, mort à la Bastille au commencement du Siecle présent. Quelques Prisonniers obtiennent la permission d'y aller, d'autres qu'on leur porte des livres dans leurs chambres.

On leur débite les choses les plus fausses en affectant un air de vérité & d'interêt.
„ Il est bien malheureux que le Roi ait été
„ prévenu contre vous. S. M. ne peut en-
„ tendre prononcer votre nom, sans entrer
„ en courroux. L'affaire pour laquelle on

„ vous a ravi votre liberté, n'a été qu'un „ prétexte, on vous en vouloit antérieure- „ ment, vous avez de puiſſans ennemis.....” tels ſont les propos d'étiquette.

Inutilement un Priſonnier demande t'il à écrire au Roi, il ne l'obtient jamais.

Le tourment perpétuel & le plus inſupportable de cette Inquiſition cruelle & odieuſe, ſont les promeſſes vagues, indéfinies, fauſſes ou équivoques, les eſpérances intariſſables & perſéveramment trompées d'une liberté prochaine, les exhortations à la patience, les conjectures à perte de vue, dont le Lieutenant de Police & les Officiers ſont très-prodigues.

Pour couvrir l'odieux des barbaries qui s'exercent, & rallentir le zele des parents, ou des protecteurs qui ſollicitent, on débite ſouvent contre le Priſonnier les calomnies les plus abſurdes, les plus contradictoires. On déguiſe les vrais motifs de ſa détention, on cache les obſtacles réels. Ces reſſources qui varient à l'infini ſont intariſſables.

Il y a une grande piece remplie d'armoires très-vaſtes, diſtribuées par caſes, étiquettées des *numeros* de tous les appartemens du Châ-

Château. Les effets de chaque Prisonnier sont déposés dans la case correspondante au *numéro* de sa chambre.

Lors de l'arrivée de chaque Prisonnier, on inscrit sur un Livre ses nom & qualité, le *numéro* de l'appartement qu'il va occuper, & la liste de ses effets déposés dans la case du même *numéro*. On présente ensuite ce livre au Prisonnier pour qu'il le signe.

Le Livre de sortie contient un protocole de serment & protestation de soumission, de respect, de fidélité, d'amour, de *reconnoissance* pour le Roi, d'assurance que les faits qui ont compromis le Prisonnier ont été l'effet de l'erreur seule de l'esprit, d'actions de graces de ce que S. M. ne l'a pas livré à des *Commissaires extraordinaires*, de promesse de ne rien révéler de tout ce qu'il a vu & entendu pendant le séjour qu'il a fait dans la Bastille. Ce protocole que tout Prisonnier est obligé de signer, avant sa sortie, contient encore le reçu des bijoux, argent, & autres effets.

Un troisieme Livre en feuilles contient les noms de tous les Prisonniers, & le tarif de leur dépense. Le relevé de ce livre passe

tous les mois sous les yeux du Ministre.

Le Registre du détail de la dépense journaliere n'est que pour le Gouverneur, & le Chef de cuisine son œconome : le Major n'y a aucune inspection.

Enfin le quatrieme Livre est un in-folio immense, ou plutôt une suite de cahiers qui augmente journellement. Ces cahiers sont contenus dans un très-grand carton ou porte-feuilles en maroquin, fermant à clef, lequel est encore renfermé dans un double carton. Ces feuilles distribuées en colonnes, portent des titres imprimés à chacune.

I^e^. Colonne, *Noms & qualités des Prisonniers.*

IIe. Col. *Dates des jours d'arrivée des Prisonniers au Château.*

IIIe. Col. *Noms des Secrétaires d'Etat qui ont expédié les ordres.*

IVe. Col. *Dates de la sortie des Prisonniers.*

V^e^. Col. *Noms des Secrétaires d'Etat qui ont signé les ordres d'élargissement.*

VIe. Col. *Causes de la détention des Prisonniers.*

VIIe. Col. *Observations & Remarques.*

Le Major remplit la fixieme Colonne fuivant les indications qu'il peut avoir, & le Lieutenant de Police lui donne des inftructions quand il veut, & comme il veut. La feptieme Colonne contient l'Hiftorique des faits, geftes, caracteres, vie, mœurs & fin des Prifonniers.

Ces deux Colones font des efpeces de mémoires fecrets, dont l'effence, & la vérité dépendent du jugement droit ou faux, de la volonté bonne ou mauvaife du Major & du Commiffaire du Roi. Plufieurs Prifonniers n'ont aucune note fur ces deux dernieres Colonnes.

Ce livre eft de l'invention du Sieur *Chevalier*, Major actuel, qui a été chargé d'écrire l'Hiftoire fecrette de ce Château depuis fon origine. Il a remonté jufqu'aux découvertes qu'il a pû faire dans le dépôt des Archives. Quand une feuille eft remplie, elle entre dans ce dépôt, où tout eft confervé pour la poftérité. Il y a un Archivifte apointé.

On réunit encore en regiftre tous les Ordres à jamais donnés & adreffés au Gouverneur de la Baftille, toutes les Lettres des Miniftres & de la Police; tout eft recueilli

ſoigneuſement, & ſe retrouve au beſoin.

Auſſitôt que quelque Priſonnier eſt conduit à la Baſtille, le Miniſtre qui a ſigné l'ordre & le Commiſſaire du Roi ſont informés par le Major de ſon arrivée. Dans pluſieurs cas cet Officier eſt prévenu de l'arrivée des Priſonniers. Souvent une lettre particuliere du Commiſſaire du Roi délivre un Priſonnier par anticipation, & il remet enſuite l'ordre du Roi au Major qui lui rend exactement ſa lettre.

Quand un Priſonnier connu & protégé a abſolument perdu la ſanté, & que l'on craint pour ſes jours, on ne manque pas de le faire ſortir. Le Miniſtere n'aime pas que les gens connus meurent à la Baſtille. (e) Si un Priſonnier meurt, on le fait inhumer à la Paroiſſe de Saint Paul, ſous le nom d'un domeſtique, & ce menſonge eſt écrit ſur le regiſtre mortuaire, pour tromper la poſtérité. Il y a un autre regiſtre où le nom véritable des morts eſt inſcrit; mais ce n'eſt qu'après bien des difficultés que l'on parvient à s'en faire délivrer des extraits. Il faut au-

(e) Quelques Priſonniers ont péri à la Baſtille par des voies ſecrettes, mais ces exemples ſont rares.

paravant que le Commiſſaire de la Baſtille ſoit informé de l'uſage que les familles veulent faire de ces actes.

Il y a dans ce Château de vaſtes magazins que l'on appelle les dépôts. C'eſt-là que l'on renferme les Livres ſaiſis, ou dont le débit eſt arrêté.

Lorſque le Commiſſaire du Roi (Lieutenant de Police) ou un Miniſtre entre dans le Château de la Baſtille, la Garde ſe préſente en haye à ſon paſſage, fait le ſalut, & les grandes portes s'ouvrent. Le même cérémonial s'obſerve pour les Maréchaux de France. Ceux-ci peuvent ſeuls entrer dans le Château avec leur épée. Les Ducs & Pairs ont prétendu avoir droit à la même diſtinction. Le *Mémoire des Préſidens à Mortier du Parlement de Paris*, préſenté au Duc d'Orléans Régent du Royaume en 1717, en fait mention.

Il n'entre de voitures dans l'intérieur du Château que celles qui y conduiſent des Priſonniers, ou qui en enlevent pour les transférer dans d'autres Châteaux ou Priſons.

M. de Renneville (*f*) détenu à la Baſtil-

(*f*) René-Auguſte Conſtantin de Renneville, le plus

le pendant onze ans & un mois, en sortit le 16 Juin 1713, & se retira en Angleterre, où il composa deux Volumes intitulés, *l'Inquisition Françoise, ou Histoire de la Bastille.* Il dédia son livre au Roi d'Angleterre Georges I. Ces deux Volumes furent imprimés in 12 à *Amsterdam* chez *Etienne Roger* en 1715.

jeune de douze freres tous Militaires, dont sept avoient été tués dans des combats pour la Patrie, étoit né à Caën d'une Famille distinguée, originaire de la Province d'Anjou. Après avoir servi en qualité d'Officier, il fut envoyé dans plusieurs Cours étrangeres pour négocier des Affaires importantes. De retour en France, il fut premier-Commis de M. de Chamillard. Des Ennemis secrets parvinrent à le rendre suspect, & il fut renfermé à la Bastille. Quoique l'on ne trouvât aucune charge contre lui, il fut cependant détenu pendant onze ans & un mois (depuis le 16 Mai 1702, jusqu'au 16 Juin 1713). Il assure qu'il ne put jamais découvrir les motifs de sa détention. A son arrivée au Château, il fut renfermé dans la premiere chambre de la *Tour du Coin*, où *Henry de Montmorency Duc de Luxembourg*, les Maréchaux de *Biron*, & de *Bassompierre* avoient été détenus. C'est dans cette même chambre que M. *le Maître de Saci*, mis à la Bastille le 14 Mai 1666 (où il fut détenu pendant 2 ans) avoit fait la plus grande partie de sa version de la Bible. M. de Renneville cultivoit les belles-Lettres & la Poësie. Son Histoire est parsemée de fragmens que les meilleurs Poëtes de son tems ne désavoueroient pas.

& traduits en Anglois & en Flamand. Cet Ouvrage intéreſſant eſt devenu très-rare. Il contient l'Hiſtoire des différens Priſonniers que M. de Renneville eut occaſion de connoitre, pendant le long ſéjour qu'il fit dans ce Château. Les deſcriptions qu'il donne des lieux ſont conformes aux détails que l'on vient de lire: mais le régime de cette horrible inquiſition a changé depuis le commencement du Siecle.

ANECDOTES.

I. Charles de *Gontault Duc de Biron*, Pair, Amiral, & Maréchal de France, Gouverneur de Breſt, quoique comblé des faveurs d'Henry IV. traita avec les Ennemis de l'Etat (les Espagnols & le Duc de Savoie) qui le flatterent de lui donner en Souveraineté le Duché de Bourgogne, & la Franche-Comté pour dot d'une fille du Roi d'Espagne ou du Duc de Savoie qu'ils promettoient de lui donner en mariage. Henry IV. ayant découvert le complot, en parla à Biron qui nia ſon crime avec obſtination. Le Parlement de Paris inſtruiſit ſon procès. Il ſe trouva convaincu du crime de haute tra-

bifon contre la Patrie & fon Chef, & fut condamné par Arrêt du 29 Juillet 1602 à avoir la tête tranchée: ce qui fut exécuté le 31 du même mois dans la cour intérieure de la Baftille. Les crocs de fer qui retenoient fon échafaud, font encore dans les murs: Les chofes furent difpofées de maniere que de fa chambre il y paffa de plein pied. Il n'étoit âgé que de 40 ans. Son corps fut inhumé à la Paroiffe de Saint Paul. Il y a des copies Manufcrites du *Procès de Charles de Gontault Duc de Biron*, à la Bibliotheque Royale, à celles de Saint Germain-des Prés, & de la Ville de Paris.

II. François de *Baffompierre* Maréchal de France, né le 2. Avril 1579, fe fignala toujours par fa bonne conduite, & par fon courage. Sa haute réputation faifant ombrage au Cardinal de Richelieu, ce Miniftre le fit renfermer à la Baftille le 25 Fevrier 1631. Baffompierre ne recouvra fa liberté que le 19. Janvier 1643, au bout de 12 ans, après la mort de fon ennemi. Il compofa fes *Mémoires* dans fa Prifon, & mourut en 1646.

III. En 1674, le bagage de *Louis* Chevalier *de Rohan* Grand-Veneur de France, ayant été

été pris & fouillé dans une escarmouche à l'armée, on y trouva des Lettres qui firent soupçonner qu'il avoit fait un traité pour livrer le Hâvre-de Grace aux Anglois. Il fut arrêté & mis à la Bastille. Le Sieur de la Tuanderie son entremetteur se cacha. Les preuves n'étoient pas suffisantes. On nomma une Commission pour instrumenter contre l'accusé de trahison. La Tuanderie fut découvert à Rouen: on alla pour l'arrêter; mais il fit feu sur les assaillans, & se fit tuer sur la place. Des gens attachés au Chevalier de Rohan alloient tous les soirs autour de la Bastille corner dans des porte-voix, *La Tuanderie est mort, & n'a rien dit*; ils ne furent point entendus du Chevalier. Les Commissaires ne pouvant rien tirer de lui, lui dirent que „ le Roi savoit tout, qu'ils avoient „ des preuves, mais que l'on vouloit seulement son aveu, & *qu'ils étoient autorisés à* „ *lui promettre sa grace*, s'il déclaroit la vé„ rité." Le Chevalier trop crédule avoua tout. Alors les perfides Commissaires changerent de langage. Ils lui dirent que *pour la grace, ils ne pouvoient en répondre, mais qu'ils avoient seulement espérance de l'obtenir*

& qu'ils alloient la solliciter. Ils s'en mirent peu en peine, & condamnerent le Chevalier à perdre la tête. On le conduisit de plein pied à l'échafaud par une gallerie dressée à la hauteur de la fenêtre de la Salle d'armes de l'Arsenal qui donne sur la petite place, au bout de la Rue des Tournelles. Il fut décollé le 27. Novembre 1674. Son Procès est à la Bibliot. Royale. On peut voir les Mém. du Marquis de Beauveau. Colog. 1688, p. 407.

IV. Les Jésuites du College de Clermont situé rue Saint Jacques à Paris, ayant, cette même année (1674), invité le Roi Louis XIV. à honorer de sa présence une Tragédie que leurs écoliers devoient représenter, ce Prince s'y rendit. Ces habiles courtisans avoient eu soin d'insérer dans la piece plusieurs traits de flatterie dont le Monarque, avide d'encens, fut très-satisfait. Lorsque le Recteur du College reconduisoit le Roi, un Seigneur de sa suite loua le succès de la Tragedie. Louis XIV. dit, „ faut-il s'en éton„ ner, *c'est mon College*?" Les Jésuites ne laisserent pas tomber ce mot. La nuit même, ils firent graver en grandes lettres d'or sur un marbre-noir, *Collegium Ludovici Ma-*

gni, & le fubftituerent à l'ancienne infcription qui étoit placée au deffous du nom de Jéfus fur la porte principale du College (*Collegium Claromontanum Societatis Jefus*). Et le matin la nouvelle infcription fut mife à la place de l'ancienne. Un jeune Ecolier de qualité, âgé de 13 ans, témoin du zele des R. P. fit les deux vers fuivans qu'il afficha le foir à la porte du College.

Abftulit hinc Jefum, pofuitque infignia Regis
Impia gens: alium non colit illa Deum.

Les Jéfuites ne manquerent pas de crier au facrilege; l'Auteur enfant fut découvert, enlevé & enfermé à la Baftille. L'implacable Société le fit condamner, *par grace*, à une prifon perpetuelle, & il fut transféré à la Citadelle de l'Isle fainte Marguerite. Plufieurs années après, il fut ramené à la Baftille. En 1705, il étoit Prifonnier depuis 31. ans. Etant devenu héritier de toute fa Famille qui poffedoit de grands biens, le Jéfuite *Riquelet*, alors Confeffeur de la Baftille, remontra à fes confreres la néceffité de rendre la liberté à ce Prifonnier. La pluie d'or qui avoit forcé la Tour de Danaë eut le même effet fur le Château de la Bas-

tille. Les Jésuites se firent un mérite auprès du Prisonnier de la protection qu'ils lui accorderent; & cet homme considérable, dont la Famille alloit s'éteindre sans le secours de la Société, ne manqua pas de lui donner des preuves étendues de sa reconnoissance. (Préface de M. de Renneville, Tom. 1. Pag. 46 48.

V. Le fameux Prisonnier de la Bastille connu sous le nom de *l'Homme au masque de fer*, étoit dans la chambre dite la troisieme Bertaudiere. On ne lui refusoit rien de tout ce qu'il demandoit, on lui faisoit la plus grande chere, & le Gouverneur ne s'asseyoit jamais devant lui. On l'obligeoit de porter toujours un masque de fer, & il lui étoit défendu sous peine de la vie, de se faire connoitre. Ces circonstances ont donné lieu à diverses conjectures. L'Auteur des *Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de Perse* prétend que le Comte de Vermandois Fils naturel & bien-aimé de Louis XIV. & de Mademoiselle de la Valliere, à peu près du même âge que le Dauphin, mais d'un caractere fort opposé au sien, s'étoit oublié un jour au point de lui donner un soufflet; que cette action ayant éclaté, Louis XIV. l'en-

voya à l'Armée, & donna ordre à un confident intime de faire semer, peu après son arrivée, le bruit qu'il étoit attaqué de la peste, afin d'éloigner tout le monde de lui, de le faire ensuite passer pour mort, & tandis qu'aux yeux de toute l'Armée on lui feroit des obseques splendides, de le conduire en grand secret à la Citadelle de l'Isle Sainte Marguerite, ce qui fut exécuté; que le Comte de Vermandois ne sortit de cette Citadelle que pour être transféré au Château de la Bastille (en 1700), lorsque Louis XIV. en donna le Gouvernement au Commandant de cette Isle nommé *Saint Mars*, en reconnoissance de sa fidélité. Le même Auteur ajoute, que le Comte de Vermandois s'avisa un jour de graver son nom sur le fond d'une assiette avec la pointe d'un couteau; qu'un domestique ayant fait cette découverte, crut faire sa cour en portant cette assiette au Commandant, & se procurer une récompense; mais que ce malheureux fut trompé, & que l'on se défit de lui sur le champ, afin d'empêcher que le secret fût divulgué. Quoique ces *Mémoires secrets* eussent été publiés neuf ans auparavant la premiere Edition de

l'Histoire du Siecle de Louis XIV. comme l'observe M. Clément, dans *Les cinq Années Littéraires* (Lettre XCIX, du 1er. Mai 1732. Tom. 2), M. de Voltaire a avancé que tous les Historiens qui ont écrit avant lui, ignoroient ce fait. Il le raconte un peu différemment, sans nommer le Comte de Vermandois. Il dit que le Marquis de Louvois, étant allé voir ce Prisonnier inconnu, à l'Isle Sainte Marguerite, lui parla toujours debout, & avec une considération qui tenoit du respect; qu'il mourut en 1704. à la Bastille, & fut enterré la nuit à la Paroisse de S. Paul. L'Auteur des Philippiques (M. de *la Grange-Chancel*) dans sa *Lettre à M. Fréron*, prétend que ce Prisonnier étoit le Duc de Beaufort que l'on disoit avoir été tué au siege de Candie, & dont on ne put trouver le corps. Il donne pour raison de la détention de ce Duc, son esprit remuant, la part qu'il avoit eu aux mouvemens de Paris du tems de *la Fronde*, & son opposition, comme Amiral, aux desseins du Ministre Colbert chargé du département de la Marine. M. *Poullain de Saintfoy* combat toutes ces opinions sur l'Homme au masque de fer. Il recule encore l'é-

poque de la détention de ce Prisonnier à la Citadelle de l'Isle Sainte-Marguerite, fixée par M. de Voltaire à 1661, par M. de la Grange-Chancel à 1669, & par l'Auteur des *Mémoires Secrets* à la fin de 1683: M. de Saintfoy assure que ce Prisonnier inconnu étoit *le Duc de Monmouth* Fils de Charles II. Roi d'Angleterre, & de Lucie Walters; qu'il s'étoit formé un parti dans le Comté de Dorset où il avoit été proclamé Roi, qu'ayant attaqué l'Armée Royale il fut défait, pris, & conduit à Londres, où il fut renfermé à la Tour, & condamné à être décapité le 15. Juillet 1685. M. de Saintfoy ajoute que le bruit courut, dans les tems, qu'un Officier de l'Armée du Duc de Monmouth, qui lui ressembloit singulierement, fait Prisonnier avec lui, eut le courage de mourir à sa place. Il cite *M, Hume*, & le livre des *Amours de Charles II & Jacques II Rois d'Angleterre*; & il observe, pour accréditer son opinion, que Jacques II, pouvant craindre quelque révolution qui rendît la liberté au Duc de Monmouth, pensa que quoiqu'il lui accordât la vie, il seroit sans inquiétude en le faisant passer en France. Le Jésuite Henri

Griffet, qui a été pendant longtems Confesseur (*g*) des Prisonniers de la Bastille, qui avoit feuilleté tous les papiers les plus secrets des Archives de ce Château & qui avoit sans doute vu le Régistre mortuaire qui existe dans ce dépôt, a fait une *Dissertation* très-solide sur ce Problême Historique. Ce Jésuite n'atteste pas que *l'Homme au marque de fer* fut le *Comte de Vermandois*, mais il rassemble bien des raisons & des probabilités en faveur de cette opinion ; & il semble que sur cette matiere le suffrage du P. Griffet doit être d'un grand poids.

VI. Le dépôt de la Bastille contient plusieurs malles de Papiers de feu M. *le Duc de Vendôme* (*h*) qui concernent son Histoire, & celle des Guerres d'Espagne, d'Italie &

(*g*) Les Jésuites devenus Confesseurs des Rois, ne manquerent pas de placer un d'entr'eux dans le poste de Confesseur de la Bastille. Cette place peu importante dans d'autres mains étoit dans les leurs un moyen de faire des découvertes qui entroient dans les vues profondes de leur politique infernale. Aussi étoit-elle devenue héréditaire dans la Société.

(*h*) Louis-Joseph Duc de Vendôme, de Mercœur, d'Etampes & de Penthievre, Général des Galeres, Grand-Sénéchal, & Gouverneur de Provence, né le 30 Juillet 1654, fut Vice-Roi, & Généralissime des Ar-

de Flandres. Ces papiers furent saisis sur son Fils naturel qui étoit son légataire, lequel etant soupçonné d'avoir composé la Brochure intitulée *Les trois Maries* (les trois MAILLYS) fut renfermé d'abord à la Bastille & transféré dans la suite à Vincennes où il est mort. Ces papiers sont dans un lieu humide: Ils ne tarderont pas à être pourris ou rongés par les vers: et la postérité sera privée de ces matériaux précieux & uniques en leur genre.

VII. Le Sieur *Vaillant* Prêtre vertueux, mais pour son malheur Appellant de la trop fameuse *Bulle*, fut détenu à la Bastille depuis 1728, jusqu'en 1731. Il y fut de nouveau renfermé en 1734. Des personnes livrées à l'illusion ou séduites, débiterent que „ ce Prêtre étoit *le Prophete Elie* descendu

mées de Catalogne & d'Espagne depuis 1685, jusqu'au commencement de ce Siecle. En 1702, il passa au commandement des Armées d'Italie où il battit le Prince Eugene & les Impériaux, & en 1707, il fit la Campagne de Flandres: il retourna trois ans après en Espagne où il mourut à Vinaros le 11. Juin 1712. Cet homme célebre par ses exploits militaires, qui avoit le Roi Henri IV. pour Bisayeul, ne laissa d'autre postérité qu'un fils naturel qu'il fit son légataire.

„ depuis peu ſur la terre, qu'il étoit à la
„ Baſtille, mais qu'il en ſortiroit miraculeu-
„ ſement, & ſeroit mis à mort." Les partiſans de cet Eccléſiaſtique furent nommés *Vaillantiſtes*. Les vexations que l'on exerçoit contre lui, & ſes auſtérités lui avoient échauffé l'imagination. Il crut quelque temps qu'il étoit effectivement le Prophete Elie. Il s'attendoit à ſe voir enlever quelque jour dans un tourbillon de feu, & il l'annonçoit bonnement aux Officiers de l'Etat-Major. Le 26. Janvier 1739, le feu prit à ſa cheminée, il crut être au moment de ſon enlévement, mais le feu s'éteignit, & il demeura ſous les verrouils, comme à l'ordinaire. Alors il ſe crut obligé de déclarer très-ſérieuſement par écrit au Sieur Hérault, Lieutenant de Police, que *lui* VAILLANT *n'étoit en aucun ſens le Prophete Elie, qu'il ne le repréſentoit pas, & n'avoit même aucune miſſion pour l'annoncer, agir, ni parler en ſon nom.* La longue ſolitude avoit affoibli ſon eſprit. Un Dimanche étant entré dans la Chapelle pour entendre la Meſſe, il s'empare des Ornemens, paſſe l'Aube, met la Chaſuble & commence la Meſſe. On appelle du

fecours; le Major vient, veut interrompre le Prêtre qui continue. Le Major s'oppofe, le Prêtre réfifte; & les deux champions fe prennent au collet. Cette fcene priva pour toujours le Prifonnier d'affifter à la Meffe. Il fut transféré dans la fuite à Vincennes où il eft mort.

VIII. Le *Comte de Lally* a été près de trois ans à la Baftille. Il étoit d'un tempérament violent. Un de fes propos favoris étoit „ qu'il ne connoiffoit point de plaifir plus „ doux que celui de la vengeance, que c'é„ toit vraiment le plaifir des Dieux." Il difoit, *le Parlement me jugera fuivant toute la rigueur des Loix, mais le Roi me fera grace, & commuera la peine.*

On lui avoit permis d'avoir avec lui un Secrétaire. Il le harceloit par fes duretés continuelles. Un jour ce Secrétaire ayant apperçu dans la grande cour un amas de fang caillé, provenu d'une faignée de malade qu'un valet avoit jetté par inconfidération, il fut faifi d'éffroi & fe crut prêt d'être fupplicié; la tête lui tourna. Il fut transféré à Charenton.

Le Major de la Baftille eut ordre de conduire le Comte de Lally au Palais, pour le

dernier interrogatoire. M. le Premier Président vouloit que cet Officier lui otât le cordon de l'Ordre, & les marques de ses dignités. Il refusa, & les Huissiers le firent. Le Comte de Lally, reconduit à la Bastille, les promenades & les visites lui furent interdites. Les Officiers se relevoient pour lui tenir compagnie. Son Arrêt ne fut exécuté que trois ou quatre jours après qu'il eût été prononcé. Pendant ce tems, ses parents se promenoient en voiture du côté de la porte Saint Antoine & faisoient devant sa fenêtre la démonstration de se couper le cou. Tous leurs signaux furent inutiles; le Prisonnier concentré en lui même, ne jetta point les yeux de ce côté, & laissa tout à faire au Bourreau qu'il eût prévenu certainement. Le Major fut chargé de le ramener à la Conciergerie, & de passer dans sa chambre la nuit d'horreur qui précéda son exécution. Il s'y reconcilia avec cet Officier qu'il avoit pris en haine. Le lendemain M. Pasquier Conseiller au Parlement lui dit, *le Roi est plein de bonté, il vous fera sûrement grace, si vous déclarez ce que vous savez sur vos deux complices, &c.* Lally entra en fureur, traita M. Pas-

quier de perfide, lui prodigua les injures les plus groffieres, proféra avec emportement les imprécations & les blasphemes les plus horribles. Le Magiftrat ordonna qu'on lui mît un baillon à la bouche. Peu après le Confeffeur parut, on lui ôta le baillon. Il fit femblant de fe recueillir, tira une pointe de compas qu'il s'étoit ménagée, & s'appuya fortement deffus, voulant fe détruire. On s'en apperçut, & on le défarma, Il dit, *F..... j'ai manqué mon coup.* Le Chirurgien trouva la bleffure très-légere. Enfin le patient fe calma, & fe confeffa. Il fut exécuté le Mai 1766.

La Famille du Comte de Lally avoit fait le relevé de toutes les circonftances de l'exécution du Duc de Biron, elle en follicita inutilement la répétition. Cette Famille fut moins empreffée à fauver la perfonne du coupable, qu'à recouvrer les fommes immenfes qu'il avoit fait paffer en Angleterre.

M. de Voltaire a donné récemment des *Fragmens fur l'Inde*, où il évoque à fon tribunal le Procès du Comte de Lally, pour revifer l'Arrêt qui l'a condamné. On voit avec un mépris mêlé d'indignation, que ce vieil-

lard qui se vante d'aimer le vrai par dessus tout, & qui se donne comme ayant vu les Mémoires les plus circonstanciés, les informations les plus secrettes du Procès, ne fait qu'effleurer les moyens de justification proposés dans les Mémoires seuls de la Partie condamnée. Cela suffit à M. de Voltaire pour déclamer contre le Parlement de Paris, pour lui reprocher à tort & à travers des miseres de deux cents ans, jusqu'à l'*Arrêt en faveur d'Aristote*; sans qu'il ait eu le bon sens de se dire à lui même que toutes les ames honnêtes seroient soulevées de cette méchanceté basse, qui profite de la circonstance où les membres de cette Compagnie, victimes de leur zele pour la Nation, sont dispersés en éxil, pour leur insulter sans pudeur. C'est bien là le coup de pied de l'ane, suivant la remarque de la *Gazette Littéraire de l'Europe* Année 1773.

F I N.

Après l'alinéa page 52. consultés les *Questions sur l'Encyclopédie* veritable edition d'Amsterdam au mot ANECDOTES.

LET-

LETTRE

Londres le 20 May 1774

JE n'ai pas été étonné de ce que vous me marquez ſur la défence de l'Ovrage du Sr. de Morande, mais tout eſt bien changé à preſent ; car M. le Duc d'Aiguillon par le Canal de M. le Comte de Lauraguais & de M. Caron de Beaumarchais qui ſont venus à Londres, ont conclu le 26 du mois der. un marché avec le Sr. de Morande pour la ſupresſion entiere de ſon ouvrage: marché ſi avantageux pour Morande que vous en ſerez ſûrement ſurpris. 1°. M. le Comte de Lauraguais a payé en bonnes guinées & bons Billets de Banque *Trente deux mille Livres Tournois*, entre les mains dudit Morande, la quelle ſomme j'ai vue de mes propres yeux. 2°. Le Sr. de Morande ne voulant rien avoir à faire avec le Treſor Royal en France, M. le Duc d'Aiguillon a été obligé d'authoriſer le Chevalier Joſué Wanneck, fameux banquier de la cité, de paſſer en ſon nom un contract d'annuité de *quatre mille livres Tournois* ſur la tête du dit Sr. de Morande, payable par quartier juſqu'à ſa mort & après ſa mort *deux mille livres Tournois* d'annuité ſur la tête de Madame de Morande; le Chevalier Joſué Wanneck ayant hypothéqué tous ſes biens preſens & à venir pour ſureté de ces deux annuités.

Vous remarquerez que la Brulure de l'ouvrage montant à ſix mille Exemplaires, s'eſt faite dans un four à Brique, près Londres,

quartier St. Pancras, le 27 Avril dernier, jour que le Roi de France est tombé malade, sans doute par quelques vapeurs envenimées, échappées du fourneau, qu'un vent d'Ecosse aura portées jusqu'à Trianon.

Vous remarquerez encore dans quelle colere jalouse entrera M. de Voltaire lorsqu'il saura quel grand parti a tiré Morande de ses sottises & de celles des autres. Il a tiré un coup sur le tems à toute la clique là bas, qui doit autant enrager de cela aujourd'hui, que du triste événement de la mort du Roi. Si la négotiation eut tardé quatre ou cinq jours de plus, Morande seroit aujourd'hui la Dupe, l'Héroïne du Roman étant presque morte avec le Héros. J'ai vu, lu, & manié le Contract en bonne forme & signé sur un parchemin long & large comme une table de six Couverts & qui durera plus que l'airain aux yeux des historiens critiques qui en sauront un jour la teneur, & qui ressemble à un traité de Paix, puisque Morande de son côté s'oblige à ne plus faire peur à la cour de France en n'écrivant plus contre elle. Ce traitement va nous attirer ici mille Morandes François mécontents qui croyant en avoir autant, n'auront sous un autre Ministere plus innocent & moins craintif que des coups de batons, &c.

Vous pouvez compter sur la Vérité historique que je vous écris.

FIN.



